

**EVALUATION D'UNE STRUCTURE
POUR JEUNES EN DIFFICULTES :
L'EXEMPLE D'UN PROGRAMME
LAUSANNOIS**

Rapport final

avril 2002

Suzanne Stofer, Dominique Malatesta
EPFL - ENAC - INTER - LASUR

**Léonie Chinet, France Eienberger, Bernard Plancherel,
Monique Bolognini, Olivier Halfon**
UNIVERSITE LAUSANNE - SUPEA (Partie psychologique)

Table des matières

| | |
|--|----|
| 1. Introduction | 4 |
| 2. Rimeille F.M.: le cadre institutionnel et conceptuel | 6 |
| 2.1. Le cadre institutionnel | 6 |
| 2.2. Le cadre conceptuel | 7 |
| 3. Le dispositif d'évaluation: cadre conceptuel et mesure de l'efficacité | 8 |
| 3.1. Le cadre conceptuel | 8 |
| 3.2. La mesure de l'efficacité | 11 |
| 4. Hypothèses et problématique de l'approche évaluative | 11 |
| 5. Les méthodes | 12 |
| 5. Descriptif de la population et du fonctionnement du programme | 12 |
| 5.1. La population des jeunes de Rimeille F.M. | 12 |
| 5.1.1. Le nombre de jeunes | 12 |
| 5.1.2. La répartition selon le sexe et l'âge | 13 |
| 5.1.3 La répartition selon la nationalité | 14 |
| 5.1.4. La répartition selon le lieu d'habitation | 14 |
| 5.2. Le fonctionnement du programme Rimeille F.M. | 15 |
| 5.2.1. La durée de l'engagement | 15 |
| 5.2.2. Le choix des modules | 15 |
| 5.2.3. Les prestations | 18 |
| 6. Analyse de la structure de Rimeille F.M.: le point de vue des acteurs | 19 |
| 6.1. La conception et les objectifs de Rimeille F.M. selon les responsables de l'équipe socio-éducative | 20 |
| 6.1.1. La genèse du concept | 20 |
| 6.1.2. Les modalités du programme | 21 |
| 6.2. Les attentes des jeunes et des parents par rapport au programme Rimeille F.M. | 22 |
| 6.2.1. Le profil et la trajectoire des jeunes: deux types de familles | 23 |
| 6.2.2. La situation des jeunes et les motifs de leur intégration à l'entrée dans le programme | 24 |
| 6.2.3. Les attentes des jeunes: une demande d'aide | 25 |
| 6.2.4. Les attentes des parents: la nécessité de l'intervention d'un tiers | 28 |
| 6.2.5. L'élaboration et la construction de la demande: un enjeu essentiel de la relation socio-éducative | 29 |
| 6.3. Le fonctionnement de Rimeille F.M. | 30 |
| 6.3.1. Le fonctionnement modulaire: une pratique mal identifiée | 30 |
| La modularité comme type de prise en charge | 31 |
| Le choix des modules | 32 |
| Le contenu des modules | 33 |
| Le principe de modularité: un aspect secondaire | 38 |
| Le système modulaire: du contenu à la forme | 39 |
| 6.3.2. Les outils de la modularité: une formalisation appréciée | 43 |
| 6.3.3. L'individuel et le collectif: une dissociation non pertinente | 48 |
| 6.3.4. Le lieu de Rimeille F.M.: l'importance de la proximité géographique et relationnelle | 56 |
| 6.3.5. Le travail socio-éducatif: du généraliste au spécialisé? | 61 |

| | |
|---|-----|
| <u>6.3.6. L'intégration de l'approche psychologique dans la structure: un rôle insuffisamment défini</u> | 68 |
| <u>6.3.7. Entre ouvert et fermé: du statut à la pratique de l'intermédiaire</u> | 73 |
| <u>6.4. Les résultats de Rimeille F.M.</u> | 77 |
| <u>6.4.1. Rimeille FM: appréciations et effets observés</u> | 77 |
| <u>6.4.2. Rimeille FM: la mise en perspective avec d'autres structures</u> | 79 |
| <u>7. L'évaluation psychologique</u> | 81 |
| <u>7.1. Introduction</u> | 82 |
| <u>7.2. Méthode</u> | 83 |
| <u>7.2.1 Procédure</u> | 83 |
| <u>7.2.2 Echantillon</u> | 84 |
| <u>7.2.3 Mesures</u> | 85 |
| <u>7.2.4 Analyse des données</u> | 87 |
| <u>7.3. Résultats</u> | 88 |
| <u>7.3.1 Profil psychologique de la population de RFM</u> | 88 |
| <u>7.3.2 Evolution</u> | 96 |
| <u>7.4. Discussion</u> | 103 |
| <u>8. La catamnèse</u> | 105 |
| <u>9. Conclusion</u> | 110 |
| <u>10. Complément au rapport final d'évaluation du projet pilote Rimeille F.M.: éléments de reproductibilité et recommandations</u> | 116 |
| <u>11. Bibliographie</u> | 119 |

1. Introduction

Le programme Rimeille F.M. a débuté en septembre 1996. Ayant obtenu le statut de projet pilote par l'Office fédéral de la justice (OFJ), il est soumis à évaluation. La durée pendant laquelle le projet de Rimeille F.M. bénéficie du financement de l'OFJ et celle de l'évaluation avait initialement été fixée à trois années. Le nombre de jeunes s'étant révélé insuffisant pour mener à bien l'évaluation, notamment quantitative, la durée de la période pilote et de l'évaluation a été prolongée de deux années supplémentaires. Il s'agissait par là, de disposer, à la fin des cinq années d'expérience, d'un groupe de jeunes sortis du programme suffisamment important.

Le rapport qui suit présente les résultats observés sur l'ensemble des cinq années d'évaluation, soit de septembre 1996 à août 2001 inclus.

L'évaluation proposée intègre deux approches: une étude sociologique et une analyse psychologique. Chacune est réalisée par un institut universitaire, à savoir l'IREC (l'institut de recherche sur l'environnement construit)¹ de l'EPFL, pour la partie sociologique, et le SUPEA (service universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent) de l'université de Lausanne, pour la partie psychologique.

Notre mandat d'évaluation *"vise à résoudre la question de savoir si les nouveaux concepts et méthodes ont permis d'atteindre les buts visés et à quelles conditions le projet pilote peut être repris par d'autres équipes et d'autres institutions"* (aide-mémoire concernant les projets pilotes, II évaluation, 1. But de l'évaluation). Pour ce faire, il s'agira de *décrire* et d'*analyser* le cadre théorique et pratique du projet de Rimeille F.M. pour le mettre en lien avec les résultats observés et d'*identifier* les éléments caractérisant le programme afin de pouvoir le reproduire ailleurs.

Plus particulièrement, la spécificité du projet Rimeille F.M. étant une prise en charge dite modulaire de jeunes en difficulté, notre but sera d'observer en quoi ce fonctionnement modulaire consiste, les objectifs visés par l'équipe responsable de son application et les résultats qu'il permet effectivement d'obtenir, ainsi que la manière dont il est vécu et apprécié par les divers acteurs concernés.

De manière plus générale, sans toutefois procéder à une approche comparative approfondie des structures d'aide et de soutien aux jeunes existantes, nous nous attacherons à replacer le programme Rimeille F.M. dans un contexte plus large, à savoir celui de l'offre socio-éducative du canton de Vaud, ce procédé devant nous aider à dégager la spécificité de la prise en charge évaluée.

La mise sur pied du programme Rimeille F.M. s'inscrit en effet dans le cadre d'une politique cantonale qui vise depuis quelques années à développer, en matière de prise en charge socio-éducative, des approches alternatives aux pratiques actuelles que l'on peut réduire, de manière schématique, à deux catégories, le placement en foyer, qualifié

¹ Depuis le 1^{er} janvier 2002, l'IREC a disparu en tant qu'institut, ayant été intégré dans une nouvelle structure appelée INTER (Institut du territoire). Celle-ci est toujours rattachée à l'EPFL.

sommairement de "fermé", et l'accompagnement ambulatoire, tel que principalement proposé par l'AEMO², définit comme "ouvert".

Si ces deux types de prise en charge, "ouvert" et "fermé", gardent leur pertinence pour répondre à certaines situations vécues par les jeunes, ils peuvent s'avérer inadéquats, car trop légers ou trop lourds, pour aider à la résolution d'un certain nombre de difficultés rencontrées par d'autres.

Ainsi, la tendance qui se dessine de plus en plus consiste à ne recourir au placement en foyer que dans les situations de réelle nécessité, la volonté de la part du SPJ (Service de protection de la jeunesse) étant de favoriser une politique de désinstitutionnalisation se traduisant par une approche plus familialiste³. Cette dernière devrait, en outre, entraîner, avec la diminution du nombre de placements décidés, une réduction du coût financier qu'engendre la prise en charge en foyer. Le problème est que, dans ce contexte, un soutien uniquement ambulatoire ne peut suffire, et encore moins remplacer le travail socio-éducatif proposé dans le cadre du foyer.

En effet, si les orientations conceptuelles en matière d'aide aux adolescents en difficultés changent, l'occurrence de ces dernières n'a guère reculé, le contexte social et économique actuel ne favorisant pas l'intégration des jeunes dans la société. Au niveau de la structure familiale, on observe ainsi une fragilisation due à l'augmentation des divorces, des séparations conjugales et des familles monoparentales, en même temps que l'accès au monde professionnel se complexifie de plus en plus. Les deux éléments – la famille et le travail – constituant habituellement le moyen de s'intégrer dans la société remplissent dès lors beaucoup moins leur rôle, posant un problème pour un nombre croissant de jeunes.

Les difficultés d'insertion des jeunes dans la société actuelle constitue un des enjeux majeurs non seulement de la prise en charge socio-éducative, mais également des politiques sociales bien que le lien entre ces deux aspects soit encore beaucoup trop rarement établi alors même qu'il se révèle de plus en plus comme problématique.

La vision réparatrice⁴ des interventions menées dans le cadre de l'assistance ou de toute relation d'aide qui a prévalu pendant de nombreuses années s'appliquait largement aux jeunes en difficulté. Le foyer offrait un type de prise en charge qui permettait aux jeunes de résoudre la question des besoins élémentaires (logement, nourriture, hygiène) et de bénéficier d'un soutien éducatif pour mener à bien une formation, en vue d'une insertion professionnelle devant garantir un minimum d'autonomie financière et d'indépendance sociale. Les objectifs d'insertion, ainsi que ses modalités étaient de la sorte clairement identifiés et définis.

² AEMO: Action éducative en milieu ouvert.

³ Tecklenburg Ueli, Décisions de placements de mineurs dans le canton de Vaud, Département de la prévoyance sociale et des assurances du Canton de Vaud, Service de la protection de la jeunesse, septembre 1996.

⁴ voir "*le schéma de réparation*" selon Erwing Goffman, *Asiles*, 4^e partie, Minit, Paris, 1968. Il s'agit de combler les manques d'un individu, ou d'une population, intervenants au niveau des éléments d'intégration classique que sont principalement le logement et le travail. L'idée est de réduire les écarts existants entre les personnes participant à la société et celles connaissant des difficultés pour s'y insérer.

Les possibilités d'intégration par le travail étant, de manière générale, mais encore plus pour les jeunes, plus complexes qu'auparavant, ces derniers se retrouvent de plus en plus souvent sans emploi, sans logement, devant un avenir parfois fortement compromis rendant difficile la formulation et l'élaboration d'un projet de vie. La durée de la période pendant laquelle les jeunes peuvent bénéficier d'un appui éducatif, social et professionnel est relativement courte, encore hypothéquée depuis 1996 par l'introduction de l'abaissement de l'âge de la majorité, date à laquelle celui-ci est passé de 20 à 18 ans.

Une telle situation a pour conséquence le passage de plus en plus tôt et de plus en plus souvent observé d'une structure de type socio-éducatif à une prise en charge par une politique sociale pensée pour un public adulte plus âgé (LACI, AI, ASV).

Celles-ci, même si elles s'attachent à rompre avec l'approche réparatrice de l'action sociale pour mettre en application une politique orientée sur l'insertion active des usagers, elles prennent - les divers évaluations que nous avons menées le relèvent⁵ - très insuffisamment en compte les difficultés spécifiques que rencontrent les jeunes adultes de 15-25 ans.

La période pendant laquelle les jeunes se trouvent en rupture familiale, sociale, scolaire et professionnelle, est donc fondamentale et il s'agit de trouver les structures adéquates pour essayer, durant ce temps, de parvenir au mieux à envisager, pour le plus grand nombre, des réponses aux attentes d'intégration de ces derniers.

C'est dans cette perspective que le projet proposé par la structure Rimeille F.M. est intéressant à réaliser et à évaluer.

2. Rimeille F.M.: le cadre institutionnel et conceptuel

2.1. Le cadre institutionnel

Le projet pilote Rimeille F.M. s'inscrit dans un cadre institutionnel précis qui est celui de l'Association de la Maison des Jeunes. Cette dernière propose plusieurs programmes de prise en charge des jeunes en difficultés du canton de Vaud (le foyer éducatif, le PACT, MDJ'ump, l'Appar't). La structure la plus ancienne et la plus importante est celle du foyer éducatif. Rimeille F.M. constitue ainsi un programme parmi d'autres proposés par cette institution.

⁵ Cunha Antonio, Favia Yvan, Mager Christophe, Pellaton Leresche Sylvie, Stofer Suzanne, *L'évaluation du RMR (revenu minimum de réinsertion) dans le Canton de Vaud*, Mandat du Conseil d'Etat, Rapport de recherche IREC et Université de Neuchâtel, janvier 2000

Cunha Antonio, Pierre-Yves Jeanneret, Mager Christophe, Pellaton Leresche Sylvie, Stofer Suzanne, *Identification des "besoins" des usagers des régimes sociaux ASV-RMR: les mesures d'insertion sociale*, Université de Neuchâtel, septembre 2000

Cunha Antonio, Mager Christophe, Pellaton Leresche Sylvie, Stofer Suzanne, *Evaluation du Revenu Minimum Cantonal d'aide Sociale (RMCAS)*, Université de Lausanne, octobre 2001 (encore confidentiel)

Le rattachement institutionnel du projet de Rimeille F.M. constitue un élément déterminant pour le fonctionnement de ce dernier. Il s'exprime tant au niveau spatial qu'en termes relationnels. Cette question du degré de proximité géographique et relationnelle à établir entre le foyer et Rimeille F.M. s'est posée au moment de l'élaboration du concept et de la mise en œuvre du programme. Au niveau géographique, si certains membres de l'équipe éducative préconisaient un éloignement spatial relativement important permettant de garantir un territoire propre à chacune des deux structures devant favoriser la construction d'une identité spécifique, c'est le modèle d'une installation *intra muros* qui a été réalisée. Les locaux de Rimeille F.M. se situent en effet à l'intérieur du bâtiment abritant le foyer et MdJ'ump avec un aménagement exprimant cependant la volonté d'instaurer des démarcations claires entre les diverses entités.

Concernant l'aspect relationnel, le programme Rimeille F.M. s'inscrit de fait directement en continuité de l'expérience accumulée par l'Association de la Maison des Jeunes, dans une relation tutélaire, mais avec le projet de créer une rupture par rapport à une approche plus traditionnelle de la prise en charge des jeunes connaissant des difficultés sociales, professionnelles et familiales.

2.2. Le cadre conceptuel

L'objectif du programme Rimeille F.M. consiste à proposer une prise en charge dite intermédiaire de jeunes en difficulté, à savoir se situant entre le placement en institution et le milieu ouvert. Il s'agit également de tester dans quelle mesure de nouveaux calculs de financement, autre que "le prix de journée" pratiqué dans les foyers, peuvent être envisagés.

La prise en charge intermédiaire vise à répondre aux demandes tant des professionnels du domaine socio-éducatif que des jeunes et de leur entourage de pouvoir disposer d'une offre de suivi plus large qui permette de sortir de l'alternative entre un encadrement "fermé" – le placement en institution - ou ouvert, de type AEMO.

Pour réaliser cette forme intermédiaire, le programme Rimeille F.M. propose un fonctionnement modulaire. L'idée défendue par les responsables du projet est que l'offre complète proposée dans le cadre du foyer éducatif, le "menu" en quelque sorte, pourrait être divisé en autant de prestations réalisées "à la carte". Outre, le module de base, les sept modules suivants sont proposés dans le cadre du programme Rimeille F.M.:

- environnement familial;
- alimentation, santé, dépendances;
- compétences relationnelles, développement personnel;
- orientation, formation, travail;
- logement;
- gestion administrative;
- loisirs, socialisation, projets.

L'objectif visé par le programme Rimeille F.M. est de permettre

- le développement du lien social et affectif
- la prise d'autonomie
- le développement de l'intégration socio-culturelle

Concernant le module "logement", une précision s'impose: l'objectif de la prise de ce module consiste à réfléchir à un type de logement, présent ou futur, adéquat et acceptable pour le jeune. Il n'implique pas que ce dernier loge obligatoirement dans les locaux de Rimeille F.M. bien que cette possibilité existe pour répondre, de manière temporaire, à une situation de crise.

La participation des jeunes au programme de Rimeille F.M. est contractualisée. Chaque contrat est réévalué tous les trois mois. La durée totale de prise en charge est envisagée pour une année au minimum.

Une équipe constituée de trois éducateurs et d'un psychologue assurent le fonctionnement de la structure. Un enseignant dispense des cours de remise à niveau. De nombreuses ressources du foyer éducatifs sont également à disposition du programme Rimeille F.M. telles que le service de cuisine, les activités loisirs, etc.

3. Le dispositif d'évaluation: cadre conceptuel et mesure de l'efficacité

Avant de présenter les résultats de l'évaluation que nous avons menée, il nous semble important de préciser le cadre théorique et conceptuel dans lequel cette dernière s'inscrit, ainsi que les outils mobilisés pour mesurer l'efficacité de la structure analysée. Il existe en effet différentes manières de procéder à une évaluation selon les objectifs alloués à celle-ci et du contexte institutionnel dans lequel elle se déroule.

3.1. Le cadre conceptuel

En ce qui nous concerne, et en fonction de l'expérience que nous avons développé en la matière, l'évaluation se définit par un caractère extérieur et indépendant. Le caractère extérieur est dû au fait que les évaluateurs ne sont pas impliqués dans l'objet évalué (contrairement à une auto-évaluation), le caractère indépendant, de par le rattachement à une institution universitaire qui dicte ses propres exigences et contraintes.

Pour ce qui est de la démarche évaluative adoptée, nous privilégions une approche pluraliste, à savoir qui prend en compte le point de vue de l'ensemble des acteurs concernés par l'action observée.

Le rôle de l'évaluation consiste donc à proposer un regard distancé sur une action et sur les conceptions sous-tendant celle-ci.

Au niveau de l'action observée, l'évaluation, en procédant à une approche pluraliste, permet un compte-rendu et une mise en perspective des différents points de vue des acteurs. Elle permet de relever les difficultés par rapport à une action de plus en plus souvent transversale au niveau du nombre et du type de professionnels mobilisés, des champs considérés et des structures administratives impliquées. On constate une interdépendance des champs d'intervention des politiques publiques qui se traduit par une volonté, en terme de gestion, de décloisonnement entre les secteurs.

Au niveau des conceptions analysées, l'évaluation identifie les théories devant orienter, guider l'action, bien qu'elles soient de plus en plus incertaines, imprécises, les normes ne se laissant plus aussi clairement et précisément définir que par le passé. Une complexification de la réalité sociale s'est en effet opérée de sorte *"qu'elle ne peut plus être abordée à partir de schémas simples et mécanistes"*⁶. Les normes et les valeurs affirmées sont encore pour beaucoup celles issues des 30 Glorieuses (travail salarié pour tous) alors même que les conditions économiques, politiques et sociales ne sont plus les mêmes. En terme de politique sociale, la vision purement réparatrice qui a prévalu durant cette période ne fait plus sens, remettant en question l'identité professionnelle des acteurs du travail social. Si les constats posés par les différents chercheurs et professionnels du social se rejoignent (rupture du lien social, crise de l'Etat-providence, précarisation de l'emploi, etc) les solutions pour y remédier sont diverses, imprécises et souvent difficilement opérationnelles se heurtant de surcroît à des contraintes économiques et politiques importantes.

Dans ce contexte, le rôle de l'Etat, celui de service public sont de plus en plus difficiles à définir. On peut évoquer Viveret⁷ pour illustrer cette situation lorsqu'il parle de l'avènement et de la généralisation du mot de "clientèle" dans le vocabulaire utilisé dans le cadre de la pratique sociale, les travailleurs sociaux parlant de moins en moins d'usagers ou de bénéficiaires, mais de plus en plus de "client". Or, comme le dit Viveret *"on ne saurait oublier que l'on est d'abord en présence de citoyens dont l'intervention à l'égard des services publics ne se résume pas à un simple rapport de consommation"*⁸. On constate ainsi une incertitude des rôles, des statuts et des objectifs. En un mot, la société ne va plus de soi.

Les deux aspects, action et conceptions, sont bien évidemment liées de sorte que les pouvoirs publics adoptent de plus en plus une démarche itérative (mouvement entre action et conception) et réflexive (ce mouvement favorisant une meilleure réflexion collective pour l'ensemble des acteurs). En effet, le monde change et il est donc important pour l'action publique d'agir pour comprendre, puisque les outils cognitifs ne suffisent plus, et inversement de comprendre pour agir. Comme le souligne Monnier, *"gouverner revient clairement à gérer de l'action collective, et la maîtrise de l'action passe donc par la maîtrise d'un savoir approprié à la compréhension des mécanismes collectifs. Ainsi*

⁶ Evaluations de l'action des pouvoirs publics, E.Monnier, Economica, Paris, 1992, p.220.

⁷ Evaluation et démocratie. Contrôle des politiques publiques et formation de l'opinion, discussion entre J.Donzelot et P. Viveret, in Esprit, n°155, octobre 1989.

⁸ Idem

l'évaluation doit-elle répondre aux caractéristiques actuelles de l'action publique par une meilleure intelligence des situations".

Dans ce contexte d'incertitude en matière de définition d'objectifs, la dimension expérimentale devient un aspect incontournable et entraînant dans sa suite le développement des procédures évaluatives.

On constate ainsi que le principe d'évaluation va jusqu'à s'inscrire au niveau de la loi même lors de la mise en oeuvre de nouvelles politiques ou de certains projets exprimant la nécessité de repenser et de redéfinir régulièrement la pertinence d'une politique. Pour exemple, le RMR vaudois fut accepté à condition que soit effectuée une évaluation; la loi sur le RMCAS genevois exigeait, au moment de son introduction, la réalisation, tous les deux ans, d'une évaluation. La politique de l'OFJ va dans ce sens, puisqu'il finance des projets-pilotes à condition qu'ils soient évalués.

Pour que l'évaluation puisse se dérouler de manière favorable, et par là répondre à son rôle d'utilité sociale, un certains nombres de conditions sont requises. La première est la participation et la collaboration des acteurs en terme de transmissions d'informations et de données. L'évaluation demande une formalisation du travail des acteurs des dispositifs et des structures évaluées, procédure dont ils n'ont pas toujours l'habitude. D'où parfois un repli corporatiste, le sentiment que leur pratique professionnelle est intraduisible, incommunicable à un tiers. Pour qu'il y ait participation et collaboration, un principe d'adhésion au processus d'évaluation est nécessaire

Nous formulons l'hypothèse, à partir de notre expérience, que la relation se passe bien entre "évalués" et évaluateurs lorsque ces derniers partagent le sentiment de travailler pour le même projet, à savoir l'amélioration des dispositifs de politiques publiques et partant la situation des personnes auxquelles celles-ci sont destinées. Dans ce cas, on assiste à une complémentarité des usages et des ressources qui peuvent être enrichissantes.

Concrètement, et au vu de ce qui précède, cela signifie que la perspective dans laquelle nous effectuons l'évaluation de la structure de Rimeille F.M. est celle des politiques publiques, évaluation mandatée par un organisme fédéral, l'Office fédéral de justice, et ce bien que cette dernière soit intégrée dans une association, celle de la Maison des jeunes, relevant d'un financement principalement privé.

Cette manière de considérer l'évaluation signifie que cette dernière ne constitue pas une instance de contrôle. Elle n'a pas pour vocation d'émettre un jugement sur les personnes au nom d'une logique hiérarchique. La logique évaluée est celle d'une approche collective et non individuelle, comme le souligne P.Viveret.⁹ En outre, si la définition étymologique de l'évaluation décrit celle-ci comme "*une conduite destinée à porter un jugement sur la valeur d'une politique*"¹⁰, un des risques est de traduire cette définition, au niveau des résultats de l'évaluation, en terme d'efficacité, selon des critères très techniques, à

⁹ Idem

¹⁰ Idem

prédominance quantitative, alors qu'il nous semble que la dimension qualitative en terme de procédure évaluative est essentielle. Autrement dit, l'évaluation telle que nous la concevons, ne doit pas être guidée par une logique d'audit ou répondre à des exigences de type purement managérial.

3.2. La mesure de l'efficacité

Après avoir défini quelques aspects importants du cadre conceptuel dans lequel s'inscrit notre pratique évaluative, venons-en à la mesure même de l'efficacité. Le but de l'évaluation de Rimeille F.M. est de mettre en relation les objectifs énoncés initialement et les résultats effectivement observés. Cette manière de faire renvoie à la définition classique de la mesure de l'efficacité qui consiste à établir un rapport entre objectifs et résultats. Cette mesure peut être complétée par celle de l'efficience qui établit le lien entre les moyens à disposition et les résultats obtenus.

Si cette définition de l'efficacité est utile dans la mesure où elle permet de donner une orientation pour évaluer la pertinence d'une structure, l'expérience nous montre qu'il est réducteur de s'y limiter. Le problème qui se pose en effet est que les objectifs sont la plupart du temps formulés de façon imprécise, rendant difficile une mise en relation rigoureuse avec les objectifs. Une des manières, dès lors de contourner cette difficulté, est de procéder à l'identification des effets observés par l'application d'un programme, effets tant positifs que négatifs sur la situation des personnes concernées. Dans cette optique, le degré de satisfaction des jeunes fréquentant Rimeille F.M., ainsi que celle de leurs parents, constitue une des mesures de l'évaluation.

Cette approche quelque peu élargie de l'évaluation signifie que les critères selon lesquels celle-ci s'effectue ne vont pas uniquement être quantitatifs, mais également qualitatifs et que l'insertion envisagée ne sera pas que, comme souvent, dans le cadre de ce type de programme, d'ordre professionnel, mais aussi relever du social.

4. Hypothèses et problématique de l'approche évaluative

La nature de l'évaluation pose, par principe, la problématique de notre recherche. Il s'agit de voir en quoi les concepts et méthodes mobilisés atteignent les buts visés et en quoi ils peuvent être repris par d'autres. L'évaluation pose donc la question de *l'efficacité* (relation entre objectifs et résultats) et celle de la *reproductibilité* d'un projet, à savoir l'identification des éléments permettant cette dernière.

A partir de là, les questions suivantes seront posées:

- En quoi le programme de Rimeille F.M. est-il modulaire?
- Quel est le contenu des modules?
- Quel est le lien entre le modulaire et l'intermédiaire?
- Le programme de Rimeille F.M. constitue-il une possibilité de prise en charge socio-éducative supplémentaire ou bien peut-il remplacer le foyer?
- Quel est le rôle du collectif et celui du lieu dans le cadre d'une formule modulaire?

5. Les méthodes

Pour évaluer la structure de Rimeille F.M., nous avons mobilisé une double approche méthodologique, quantitative et qualitative.

Les données *qualitatives*:

- les entretiens réalisés auprès des jeunes, des parents, des éducateurs, des assistants sociaux, ainsi que d'autres professionnels impliqués dans la question de l'insertion des jeunes en difficulté. Il s'agit d'environ 250 entretiens.
- l'observation non participante menée lors des séances d'admission et d'évaluation trimestrielle des jeunes.

Les données *quantitatives*:

- les données socio-démographiques concernant les jeunes
- les données sur la trajectoire des jeunes dans le dispositif de Rimeille F.M. (le choix des modules, la durée de participation, etc.)
- Le monitoring rempli par les membres de l'équipe éducative. Parmi ces derniers, seuls deux sur trois ont répondu de manière correcte, une personne ayant rendu compte des prestations qu'elle proposait de manière très lacunaire et aléatoire, sans respecter les consignes, ne permettant aucune utilisation des données. Celles-ci manquent ainsi pour un tiers des jeunes, rendant d'autant plus impossible une approche statistique nuancée au niveau de l'analyse sociologique ou une mise en relation avec l'analyse psychologique.

5. Descriptif de la population et du fonctionnement du programme

La partie qui suit présente les éléments descriptifs concernant les jeunes qui participent ou qui ont participé au programme de Rimeille F.M., ainsi que certaines modalités liées au fonctionnement de ce dernier. Ces aspects descriptifs renvoient principalement aux données quantitatives.

5.1. La population des jeunes de Rimeille F.M.

Les données qui suivent concernent les jeunes qui ont fréquenté le programme Rimeille F.M. depuis la mise en place de ce dernier, en septembre 1996, jusqu'à fin août 2001, fin de la période d'évaluation, soit un total d'exactly cinq années.

5.1.1. Le nombre de jeunes

Le nombre de jeunes pris en charge par année s'élevant, selon les responsables de Rimeille F.M., à 11-12, et le programme étant conçu pour une durée d'environ une année, le nombre de sorties observées devrait osciller entre 55 à 60 jeunes.

Le nombre de jeunes inscrits pendant cette période s'élève à 49. Parmi ceux-ci 39 jeunes sont sortis du programme.

5.1.2. La répartition selon le sexe et l'âge

La répartition selon le sexe, pour l'ensemble de la cohorte (49 personnes) et pour celle sortie (39 personnes), se présente comme suit:

Tableau 1: répartition selon le sexe

| | Nombre absolu | Pourcentage | Nombres absolus | Pourcentage |
|----------------|----------------------|--------------------|------------------------|--------------------|
| Filles | 21 | 42.9% | 16 | 41% |
| Garçons | 28 | 57.1% | 23 | 59% |
| Total | 49 | 100% | 39 | 100% |

Les jeunes sont âgés de 15 à 18 ans au moment de leur entrée dans le programme et de 16 à 20 ans à leur sortie. Les plus jeunes, âgés de 15 ans, sont des garçons. La population de Rimeille F.M. selon le sexe et l'âge se répartit de la manière suivante:

Tableau 2: répartition selon le sexe et l'âge à l'entrée du programme

| | Filles(nb) | Garçons(nb) | Filles(%) | Garçons(%) | Total(nb) | Total(%) |
|---------------|-------------------|--------------------|------------------|-------------------|------------------|-----------------|
| 15 ans | 0 | 4 | 0 | 14.3 | 4 | 8.2 |
| 16 ans | 7 | 9 | 33.3 | 32.1 | 16 | 32.7 |
| 17 ans | 9 | 12 | 42.9 | 42.9 | 21 | 42.9 |
| 18 ans | 5 | 3 | 23.8 | 10.7 | 8 | 16.3 |
| Total | 21 | 28 | 100 | 100 | 49 | 100 |

5.1.3 La répartition selon la nationalité

La variable de la nationalité des jeunes qui suivent le programme de Rimeille F.M. peut être regroupée en trois catégories, à savoir les Suisses, les binationaux (suisse et une autre nationalité) et les étrangers, qui se répartissent comme suit:

Tableau 3: répartition selon la nationalité

| | Nombres absolus | Pourcentages |
|--------------------|------------------------|---------------------|
| Suisses | 27 | 55.1 |
| Etrangers | 14 | 28.6 |
| Binationaux | 8 | 16.3 |
| Total | 49 | 100 |

On remarque que les jeunes de nationalité suisses constitue la majorité de la population.

5.1.4. La répartition selon le lieu d'habitation

Le tableau suivant présente la répartition des jeunes selon leur lieu d'habitation. Le découpage géographique utilisé est celui des régions de l'action sociale (RAS) du canton de Vaud. Cette distribution permet de visualiser le rayonnement de Rimeille F.M. par rapport à l'ensemble du territoire vaudois, ainsi que de mesurer, dans l'analyse qui suivra, l'influence que peut revêtir la plus ou moins grande proximité entre le domicile du jeune et le programme en terme d'identification et d'appropriation de ce dernier.

Tableau 4: répartition selon le lieu de résidence (selon les RAS, la régionalisation de l'action sociale du canton de Vaud)

| | Nbres absolus | Pourcentage |
|--------------------------------|----------------------|--------------------|
| Aigle-Bex-Pays d'Enhaut | 1 | 2.0 |
| Broye | 0 | 0 |
| Est lausannois | 3 | 6.1 |
| Lausanne | 14 | 28.6 |
| Morges-Aubonne | 2 | 4.1 |
| Nord lausannois | 4 | 8.2 |
| Nyon-Rolle | 0 | 0 |
| Ouest-lausannois | 8 | 16.3 |
| Pied du Jura-La Vallée | 1 | 2.0 |
| Riviera 1 Vevey | 5 | 10.2 |
| Riviera 2 Tout-de-Peilz | 1 | 2.0 |
| Riviera 3 Montreux | 2 | 4.1 |
| Yverdon-Grandson | 8 | 16.3 |
| Total | 49 | 100 |

La région dont proviennent le plus de jeunes est celle de l'agglomération lausannoise, puisque lorsque l'on additionne les pourcentages des jeunes habitant les secteurs qui la

composent, on constate que 59.2% viennent des environs proches de Lausanne. Ce résultat s'explique bien sûr par le poids démographique plus important de Lausanne par rapport au reste du canton.

Pour ce qui est des autres régions, on constate que la Riviera tout comme la région d'Yverdon-Grandson se classent en deuxième position derrière l'agglomération lausannoise, toutes les deux ayant adressé 8 jeunes à Rimeille FM.

Aucun jeune ne provient de La Broye ou de Nyon-Rolle, très peu de Morges-Aubonne d'Aigle-Bex-Pays d'Enhaut ou de la région du Pied du Jura-La Vallée. Si l'éloignement géographique important qui existe entre la ville de Lausanne et La Broye ou entre la ville de Lausanne et les deux régions précitées peut expliquer qu'il est trop contraignant pour les jeunes habitant ces dernières de ce rendre à Rimeille FM, cet argument ne peut être avancé pour la région de Nyon, la distance la séparant de la structure étant comparable à celle que doivent parcourir les jeunes en provenance de la Riviera et moindre que celle réalisée par les jeunes qui viennent d'Yverdon. L'explication réside probablement dans le fait qu'il existe partiellement un réseau électif entre le programme de Rimeille FM et certains assistants sociaux qui ayant expérimenté positivement la structure y envoient régulièrement des jeunes.

5.2. Le fonctionnement du programme Rimeille F.M.

5.2.1. La durée de l'engagement

La durée idéalement souhaitée de l'engagement d'un jeune dans le programme de Rimeille F.M. est de 12 mois. La durée moyenne pour les 39 jeunes ayant quitté le programme est de 17 mois. Ce calcul ne prend pas en compte les jeunes qui ont abandonné le programme en cours de route pour des raisons d'inadéquation entre besoins et prestations ou bien ceux qui en ont été exclus, parce que leur implication ne correspondait pas ou plus aux exigences. Ceux-ci sont au nombre de 9 (4 filles, 5 garçons).

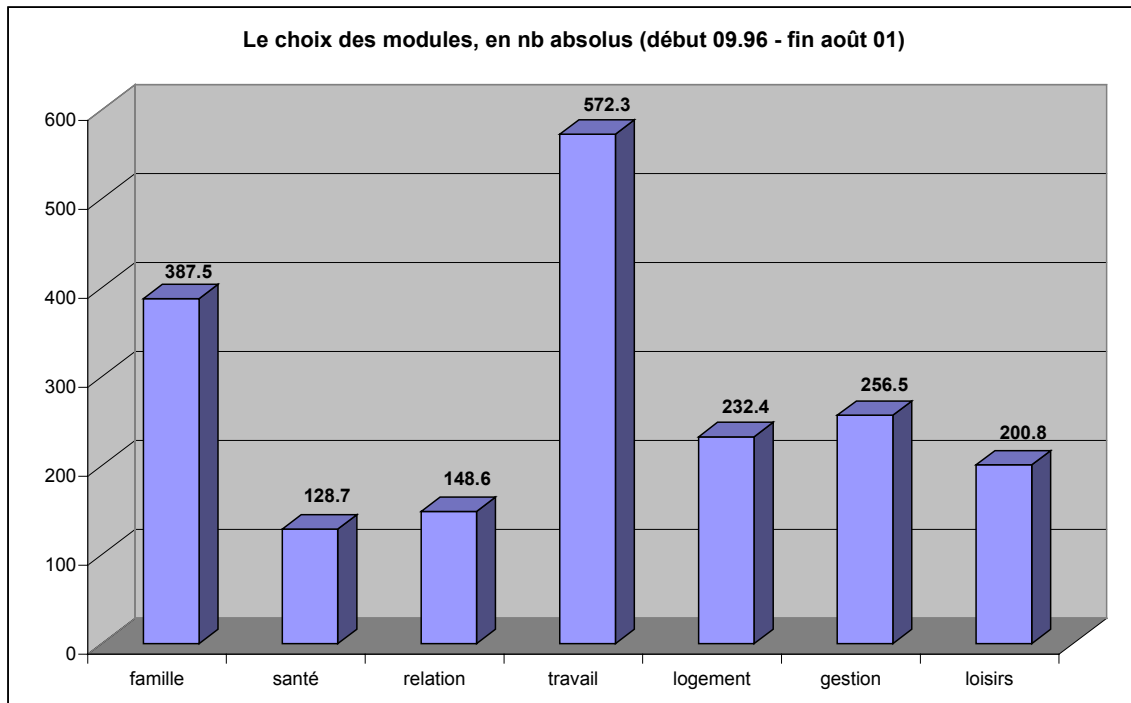
La distribution de la durée d'engagement pour les 30 jeunes restants se présente comme suit:

| | |
|------------|---------------------------------|
| 12-14 mois | 8 jeunes (4 filles, 4 garçons) |
| 15-17 mois | 11 jeunes (5 filles, 6 garçons) |
| 18-20 mois | 5 jeunes (1 filles, 4 garçons) |
| 21-26 mois | 6 jeunes (2 filles, 4 garçons) |

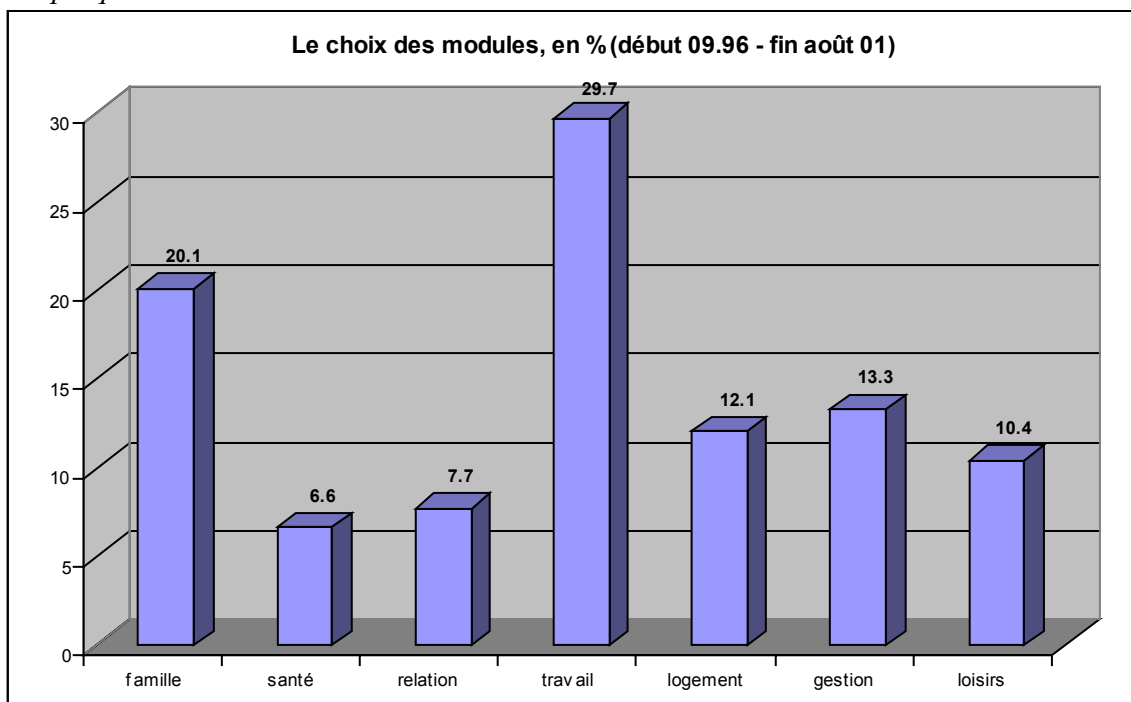
5.2.2. Le choix des modules

Les deux graphiques qui suivent présentent le choix des modules en nombres absolus et en pourcentages pour l'ensemble de la période évaluée.

Graphique 1:



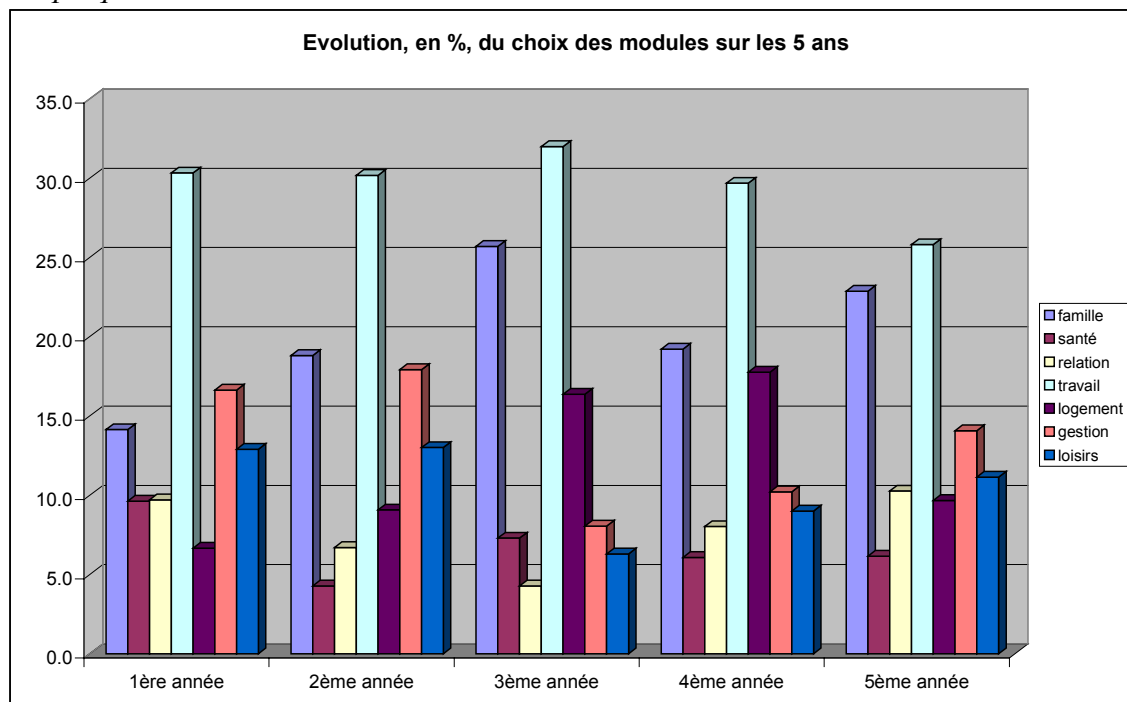
Graphique 2:



Le module le plus choisi, et ce largement, est "*orientation, formation, travail*". Il représente environ 30% de l'ensemble des modules choisis par les jeunes. La prédominance de ce module s'explique par le problème d'intégration professionnelle rencontrée par les jeunes, constituant, pour la presque totalité de ces derniers, le motif principal de leur participation à Rimeille F.M.

Le module "environnement familial " se situe en deuxième position regroupant 20% des modules choisis. Ce choix rend compte de la nécessité, pour les jeunes, de résoudre des difficultés relationnelles au sein de la famille.

Graphique 3:



Si l'on considère le choix des modules années par année, on observe par contre une évolution dans le choix de certains modules. On constate ainsi que seul le module "orientation, formation, travail" se maintient de manière identique sur l'ensemble des cinq années. Quant au module "environnement familial", après avoir connu une augmentation pendant les trois premières années, il est "retombé", pendant la quatrième année, au niveau de l'année précédente, pour remonter lors de la cinquième, contrairement au module "logement" qui, quoique de manière moins importante, est pris de plus en plus souvent avec les années, sauf lors de la dernière année.

On observe ainsi une cristallisation des choix de modules autour des trois piliers que sont le travail, la famille et le logement, ceux-ci exprimant, les entretiens en rendent compte, les préoccupations majeures des jeunes de Rimeille F.M.

Concernant les autres modules, on remarque qu'ils sont pris de manière variable selon les années, mais en constituant toujours une part marginale par rapport à l'ensemble du choix des modules.

5.2.3. *Les prestations*

L'objectif de récolter des données quantitatives établie de façon rigoureuse et utilisables concernant les prestations n'a pu être réalisé que très partiellement. La réalisation du monitoring qui aurait dû nous fournir les informations nécessaires a en effet connu plusieurs difficultés.

Tout d'abord, le monitoring a connu plusieurs versions au cours de la période d'évaluation. Suite aux discussions avec les membres de l'équipe, nous avons remanié celui-ci. Finalement, les éducateurs ont opté pour une dernière version moins quantitative et plus qualitative que les deux précédentes. En tout, il y a ainsi eu trois versions.

Dans les échanges avec les éducateurs, il nous est apparu que ceux-ci manifestaient de la difficulté à comprendre l'intérêt du monitoring en arguant qu'un outil en vue d'une analyse quantitative ne pouvait rendre compte de la nature de leur travail. Cette résistance à une approche quantitative, et de manière générale à toute formalisation du travail social, est un phénomène connu et répandu parmi les représentant de ce dernier. Elle a néanmoins tendance actuellement à s'atténuer, de plus en plus de travailleurs sociaux prenant conscience, dans le cadre de la mise en œuvre des politiques sociales, de la nécessité de pouvoir identifier précisément leur pratiques afin de les adapter aux nouvelles orientations.

Les différentes versions, mais surtout et, il s'agit de la deuxième difficulté rencontrée, la manière lacunaire et aléatoire (aucune donnée pour la troisième version) de remplir le monitoring de la part d'un membre de l'équipe de Rimeille F.M. n'ont pas permis une récolte de données statistiques suffisamment importante pour être utilisables. En effet, si la manière de procéder des autres personnes n'est pas en cause, le fait qu'il manque un tiers des donnée rend extrêmement difficile une approche statistiquement valable.

Le nombre de jeunes sortis étant de 39, auquel il faut retrancher les 9 jeunes qui ont quitté le programme avant la durée d'une année, il en reste 30. En enlevant un tiers de l'effectif considéré, le nombre de celui-ci tombe à 20. Or, pour qu'un traitement statistique soit exploitable, il faut une population de 50 individus. Cette norme est d'ailleurs celle qui est stipulée par l'OFJ (aide-mémoire, II, point 3.4., p.8).

En conséquence, il y également une impossibilité de mener une approche intégrée entre les données sociologiques et les données psychologiques, d'où une présentation séparée de ces dernières.

En reprenant cependant les données et les catégories utilisées pour les rapports intermédiaires précédents, en les réaménageant quelques peu aux monitoring remplis qui ont suivi, il est possible de dégager le tableau de prestations suivant.

Tableau 5: les prestations

| | |
|--|------|
| Entretiens (en face à face) | 42% |
| Téléphones (démarches diverses, prise de rendez-vous, demandes de nouvelles, etc.) | 15% |
| Démarches professionnelles | 13% |
| Sport, loisirs | 7.5% |
| Repas | 5% |
| Stages | 9% |
| Autres démarches | 8.5% |

En cours d'évaluation, nous nous sommes ainsi tournées vers des options méthodologiques plus qualitatives, notamment en pratiquant une observation participante, sur proposition des membres de l'équipe, dans le cadre des séances d'admission et d'évaluation.

Ce procédé a permis de mieux cerner l'action socio-éducative entreprise par Rimeille F.M. Les séances d'admission et d'évaluation constituent une prestation en soi qui est globalement vécue de manière positive par les divers acteurs. Elles favorisent l'échange entre ces derniers et la mise à plat des problèmes qui donnent un cadre à l'intervention menée.

6. Analyse de la structure de Rimeille F.M.: le point de vue des acteurs

Dans la partie qui suit, nous proposons une analyse qualitative de la structure de Rimeille F.M. Pour ce faire, nous présenterons le point de vue des acteurs directement concerné par le fonctionnement du programme, à savoir les jeunes, leurs parents, les assistants sociaux ou les tuteurs, ainsi que les membres de l'équipe éducative que sont les éducateurs et le psychologue. Si le point de vue de chaque type d'acteur est essentiel à l'analyse de la structure de Rimeille F.M., l'ampleur des propos des uns et des autres variera cependant en fonction du thème abordé, le rôle et l'expérience des personnes impliquées ne se recoupant, par principe, pas.

Plus précisément, nous nous attacherons, à partir des propos de nos interlocuteurs, à décrire le profil des jeunes accueillis à Rimeille F.M., à rendre compte du motif de leur participation dans le programme, de leurs attentes face à celui-ci en même temps que nous essayerons d'explicitier la manière dont ils perçoivent et vivent les prestations proposées.

Rimeille F.M. peut être perçu comme un dispositif de prise en charge auprès duquel une demande est formulée, expression d'un besoin, et à la réalisation de laquelle les responsables vont essayer d'aider. Pour cela, ces derniers ont élaboré des outils spécifiques que sont le fonctionnement modulaire, et ses modalités de mise en application notamment les modules et le principe d'une contractualisation trimestrielle. Pour évaluer les possibilités offertes par ce type d'approche socio-éducative, il faut s'intéresser d'abord

à la manière dont les membres de l'équipe de Rimeille F.M. conçoivent le fonctionnement de la structure, les objectifs qu'ils lui fixent, ainsi que leur propre rôle.

Cette démarche répond à l'idée que les conceptions des éducateurs et du psychologue vont directement orienter la mise en œuvre de Rimeille F.M. en général et de l'organisation de sa modularité en particulier, les représentations des acteurs influençant leurs pratiques et partant les résultats obtenus.

Finalement, une précision concernant le compte-rendu des propos de nos interlocuteurs s'impose. Lorsqu'il est question des éducateurs - deux hommes et une femme - comme auteurs de discours ou cités dans celui des jeunes, des parents ou des assistants sociaux, le genre attribué, féminin ou masculin, est totalement aléatoire. Lorsque nous nous référons de manière plus générale à l'opinion des représentants de l'équipe socio-éducative, celle du psychologue y est comprise. Nous avons adopté ce procédé afin de garantir la confidentialité des points de vue.

6.1. La conception et les objectifs de Rimeille F.M. selon les responsables de l'équipe socio-éducative

6.1.1. La genèse du concept

Le projet de Rimeille F.M. comme structure proposant un accompagnement intermédiaire et modulaire est directement né de l'expérience faite par les éducateurs dans le cadre du foyer. Le nom même de Rimeille a été repris d'un des groupes qui existaient dans le foyer, les deux lettres - F.M. - , accolées par la suite, constituant une abréviation de "fonctionnement modulaire".

Selon les éducateurs, les jeunes du groupe en question bénéficiaient à l'époque déjà de règles plus souples en terme d'autonomie que celles appliquées aux autres adolescents du foyer. Ils pouvaient ainsi quitter, pour quelques jours, la Maison des Jeunes pour résider dans leur famille. Cette dernière était ainsi amenée, par la sollicitation des éducateurs, à s'impliquer plus activement dans le suivi de leur enfant.

Les éducateurs sont conscients qu'une telle attitude se situait aux limites de la pratique légale. Une des personnes de l'équipe explique que *"c'est pas qu'on était contre la loi, mais on le faisait"* et un collègue de préciser *"qu'on tendait la corde au maximum de ce que la direction nous permettait de faire"*.

Les raisons de l'introduction de cette pratique socio-éducative étaient issues de la réflexion que la Maison des Jeunes menait sur les modalités de placement des jeunes, notamment sur la pertinence que le foyer constitue le lieu de résidence principal pour ces derniers et partant un facteur de désengagement et de déresponsabilisation de la famille face aux problèmes de leur enfant.

Le constat, de plus en plus partagé par d'autres intervenants de l'action socio-éducative, que le placement systématique ne peut plus répondre à toutes les situations de difficultés

sociales et familiales vécues par les jeunes a incité le directeur de la Maison de Jeunes et quelques-uns de ses collaborateurs à élaborer un programme qui accueilleraient des adolescents qui ne résideraient pas, ou qu'occasionnellement, sur place.

L'objectif d'un tel dispositif, qualifié d'intermédiaire, est, selon nos interlocuteurs, de favoriser la prise d'autonomie du jeune en le laissant loger hors des murs de l'institution et de maintenir ou de restaurer la légitimité parentale, celle-ci se trouvant généralement, dans le cas d'une décision de placement, fortement remise en question.

Aux transformations du contexte socio-éducatif viennent s'ajouter, selon les éducateurs, des considérations d'ordre économique dans la mesure où l'idée est de "casser le prix de journée", à l'heure actuelle calculé en fonction des nuits qu'un jeune passe dans une institution, en expérimentant une nouvelle manière d'envisager la tarification. Ces deux approches, économique et socio-éducative, constituent donc l'impulsion de la mise sur pied du projet Rimeille F.M. comme l'explique un des membre de l'équipe: *"On a des choses qui sont extrêmement parallèles, le monde de l'éducation et sa pédagogie et si on veut bien, le monde du management, ces deux choses sont confondues dans le concept Rimeille aussi."*

6.1.2. Les modalités du programme

L'expérience menée avec le groupe de Rimeille dans le cadre du foyer, à savoir un rapprochement des familles effectué tant par le jeune que par les éducateurs, a encouragé la Maison des Jeunes à développer cette pratique dans le cadre d'une structure spécifique, comme en témoigne une des personnes de l'équipe éducative: *"On voyait bien que ces choses-là étaient organisables, mais comment faire pour les formaliser, ça, ça a été l'objectif de Rimeille F.M."*

Pour réaliser cette approche socio-éducative intermédiaire, l'équipe de Rimeille F.M. a opté pour un fonctionnement modulaire. Le but, selon un de nos interlocuteurs, est, en offrant aux jeunes la possibilité de choisir les modules qui les intéressent, de leur proposer un accompagnement plus spécifique que celui effectué avec les adolescents résidents dans le foyer, car, comme il le fait remarquer, *"quand on est sur les groupes, on fait tout ça, mais on fait tout en même temps, on ne cible pas, tandis que là, on cible vraiment, c'est-à-dire qu'un jeune qui prend deux modules, on va vraiment cibler"*. L'idée est de travailler avec la demande du jeune.

Cette démarche de travail plus orientée sur les domaines choisis par les jeunes présente l'avantage, selon les éducateurs, de précisément disposer de temps pour rencontrer les familles, intervention considérée par ces derniers comme *"une nécessité"*.

Ce projet d'un travail plus soutenu avec les familles entraîne, selon un collaborateur de Rimeille, une transformation du rôle des intervenants de l'équipe. Les éducateurs ne peuvent en effet plus être assimilés à un substitut parental, pendant que le psychologue engagé dans le programme est amené à se concentrer sur une approche systémique,

l'intégration de la sphère familiale, favorisant moins, dans ce contexte, une démarche thérapeutique d'inspiration analytique.

Si l'expérience du foyer a constitué le point de départ d'un nouveau concept de prise en charge pour jeunes en difficulté, il apparaît également, au vu des propos tenus par les membres de l'équipe de Rimeille F.M., qu'il leur est essentiel de s'en distinguer en ne reproduisant pas le même fonctionnement qu'au foyer, notamment la constitution du groupe comme le relève un des éducateurs, lorsqu'il dit que *"c'est même la peur de certains de reproduire un groupe, ou de reproduire des jeunes qui vont dormir là, se retrouver de nouveau dans les locaux, d'envahir de nouveau le salon, de faire leur petite vie. L'idée était vraiment de faire autre chose."*

Pour mener à bien cette intention, l'instauration d'une séparation physique (fermeture des passages de communication existants auparavant) entre le lieu de Rimeille F.M. et celui du foyer, pour éviter toute confusion entre les deux structures, a été décidée, même si pour certains collaborateurs de l'équipe, celle-ci demeure insuffisamment marquée. L'idéal pour eux, comme l'exprime une des personnes, *"aurait été au départ qu'on soit...même à 5 km, comme l'Appart,¹¹ parce qu'il y avait la crainte d'être trop proche"*.

La limitation d'une durée de prise en charge fixée idéalement à une année est, en partie aussi, présentée comme un élément rompant avec la logique du foyer dans le cadre duquel le temps de séjour d'un jeune peut y être beaucoup plus long et y est surtout souvent indéterminé a priori.

Finalement, la grande différence entre le Foyer et Rimeille F.M. se situant au niveau du logement, elle suppose que les adolescents accueillis par cette dernière aient une famille ou pour le moins disposent d'un toit.

En un mot, comme le définit un membre de l'équipe, Rimeille, c'est *"un suivi plus bref, sans coupure complète avec le milieu familial et avec un soutien éducatif malgré tout très important pour arriver à une autonomie"*.

6.2. Les attentes des jeunes et des parents par rapport au programme Rimeille F.M.

Une fois énoncés les principes conceptuels du projet Rimeille F.M., il s'agit d'en observer les applications concrètes, ainsi que les possibilités d'intégration qu'elles offrent aux jeunes. Cette démarche doit nous permettre d'identifier les spécificités du programme et par là les éléments de reproductibilité de ce dernier. Pour ce faire, la première question qui se pose est celle de la définition du profil des jeunes qui participent au programme de Rimeille F.M., associée à celle des motifs de leur présence dans la structure et des attentes face à cette dernière.

¹¹ C. Jaccoud, "L'Appart: une permanence éducative en milieu urbain. Bilan de 18 mois d'expérience: 1992-1994", EPFL-IREC: juin 1994

Dans un deuxième temps, nous analyserons les aspects plus précis du fonctionnement en nous intéressons au système modulaire et aux éléments qui l'organisent, tels que la question du lieu et celle de la relation entre les acteurs impliqués.

6.2.1. Le profil et la trajectoire des jeunes: deux types de familles

Les jeunes qui sont inscrits dans la structure de Rimeille F.M. y ont été adressés par divers intervenants ou représentants de l'accompagnement des adolescents. L'obligation d'ouvrir un dossier au SPJ pour pouvoir bénéficier d'une prise en charge par Rimeille F.M. fait de ce dernier le seul service placeur officiel. D'autres professionnels sont cependant souvent, en amont, à l'origine de l'intégration du jeunes dans le programme. Rimeille F.M. a ainsi été recommandé à certains jeunes par un éducateur d'un foyer dans lequel ils résidaient auparavant, par des psychologues scolaires ou encore le SUPEA. Plusieurs adolescents étaient déjà dans le réseau de la Maison des Jeunes par le biais de l'Appart, de MdJump ou encore des ateliers de formation. Pour une petite minorité de jeunes, l'intégration à Rimeille F.M. a été décidée par l'instance de justice pour mineur suite à une infraction de la loi, constituant une alternative au placement au foyer.

Si certains garçons et filles étaient depuis longtemps connus du service de protection de la jeunesse, pour d'autres, en revanche, l'intégration à Rimeille fut décidée à la suite d'une première rencontre avec un assistant social.

Cet aspect rend compte de la différence de trajectoire des jeunes fréquentant le programme de Rimeille F.M. Il est en effet possible de distinguer, sommairement, deux types¹² de jeunes selon le statut socio-économique de leur famille. De nombreuses études ont souligné l'importance de cette variable dans l'explication des phénomènes de précarité et de désinsertion, phénomènes qui se caractérisent par une désaffiliation sociale et une déqualification professionnelle.¹³

Le premier type regroupe des jeunes issus de familles dont le capital économique, social et culturel sont faibles et dont la composition est souvent monoparentale, la mère étant dans ces cas la cheffe de ménage. Un nombre important de ces jeunes garçons et filles a connu le foyer, parfois pendant de longues années, certains même Valmont (centre d'observation et de détention pour mineurs). Une minorité vit dans une famille d'accueil, mise sous tutelle, au moment de son entrée à Rimeille F.M. Les divers membres de ce type de famille (frères, sœurs, parents) ont plus souvent bénéficiés de prestations sociales (foyer, aide sociale, AI) que ceux du second type de famille, illustrant par là des problèmes plutôt structurels.

Le second type comprend des jeunes ayant évolué au sein de cellules familiales qui disposent de ressources économiques, sociales et culturelles relativement importantes. Elles comprennent, dans leur très grande majorité, les deux parents du jeunes. Ces derniers n'ont pas d'expérience de placement en foyer. Le motif d'une prise en charge socio-éducative du jeune renvoie à des difficultés conjoncturelles.

¹² Le terme de type est à comprendre dans sa définition sociologique.

¹³ Cf les travaux de Castel et de Paugam.

Pour ce qui est de la scolarité de l'ensemble des jeunes, elle a, pour la majorité, été problématique, chaotique et achevée à un degré élémentaire, pendant qu'une minorité l'a terminée à un niveau supérieur. Néanmoins, si l'on observe, sur l'ensemble de la population, une relation entre le niveau de scolarité d'un individu et son milieu social, celle-ci ne se vérifie pas dans le cas des jeunes de Rimeille F.M.

Ce constat montre que si le niveau de scolarité représente indiscutablement une variable importante pour la réalisation de projets professionnels, elle ne constitue de loin pas, dans le cas des jeunes de Rimeille, le seul facteur de fragilisation. Les problèmes relationnels avec les parents sont ainsi présentés par l'ensemble des acteurs (jeunes, parents, assistants sociaux, responsables de l'équipe éducative) comme une dimension s'ajoutant négativement aux difficultés d'intégration vécues par les jeunes.

Pour certains, les problèmes psychiques, voire psychiatriques, qu'ils ont connus ou continuent de connaître, aggravent encore la situation. Si la délimitation entre ces divers champs d'intervention n'est certes pas facile à tracer, on constate en effet, aux dires des jeunes, de leurs parents, des assistants sociaux et des éducateurs, qu'ils connaissent des expériences (tentative de suicide, fugues, décompensation psychique, dépression) qui les ont menés, plus souvent que la moyenne des jeunes de leur âge¹⁴, à être pris en charge par des structures spécialisées dans le domaine (SUPEA, CTJA, UHPA¹⁵, Hôpital de l'enfance, etc.).

Concernant la question de la toxicomanie, deux jeunes, au moment de leur entrée à Rimeille F.M., étaient directement confrontés à un problème de consommation de drogues dures. Les autres jeunes, exclusivement les garçons, fument très régulièrement du cannabis et consomment, pour beaucoup, de l'alcool de manière assez régulière.

Précisons que ces problèmes, tant psychiques que de toxicomanie, apparaissent dans les deux types de famille sans distinction, ceux-ci intervenant selon des modalités et des possibilités différentes en terme de mobilisation des ressources dans la démarche de résolution des problèmes.

6.2.2. La situation des jeunes et les motifs de leur intégration à l'entrée dans le programme

Pour la presque totalité des jeunes, le problème majeur qu'ils vivent au moment de leur intégration dans le programme de Rimeille F.M. est celui de l'inactivité. Les termes d'"ennui", de "zone" sont régulièrement utilisés par les jeunes lorsqu'ils évoquent cette période qui, pour quelques-uns, a pu durer deux années. Cette situation engendre très rapidement une déstructuration du rythme de vie quotidien compliquant la mise en œuvre de projets professionnels. Un jeune résume clairement sa situation comme suit: *"j'étais chez ma mère et puis il y avait rien. Je veux dire, j'avais pas d'orientation, rien. Je sortais pas la journée, je vivais que la nuit. Et puis j'avais des horaires un peu spéciaux."* Une

¹⁴ Voir l'évaluation psychologique ci-après.

¹⁵ UHPA: Unité hospitalière pour adolescents du CHUV

jeune fille raconte, quant à elle, *"qu'[elle] ne se levait plus le matin, qu'[elle] ne faisait rien de spécial"*.

Cette période d'inactivité intervient pour beaucoup après la scolarité, que celle-ci ait été menée jusqu'au bout ou interrompue brusquement pour cause de renvoi, ou encore après une brève période d'apprentissage. Pour certains jeunes gens ou jeunes filles, ce moment d'inactivité coïncide en outre avec la sortie du foyer, événement qui introduit un changement important dans le quotidien tant pour les jeunes que pour les parents. La perspective de vivre de manière plus rapprochée se traduit pour le jeune, mais surtout pour les ou le parent, par une appréhension, comme en témoigne un jeune lorsqu'il explique que sa mère *"ne voulait pas qu'il rentre d'un coup chez elle"*.

Ces problèmes d'inactivité et d'absence de perspectives professionnelles entraînent souvent, selon les jeunes eux-même, une dégradation des relations qu'ils entretiennent avec leur entourage familial. Ces deux aspects - non-intégration socio-professionnelle et difficultés familiales - représentent, pour la très grande majorité des jeunes rencontrés, les motifs de leur intégration à Rimeille F.M. comme l'illustre la réponse d'un jeune à la question des raisons de sa présence dans la structure lorsqu'il explique que c'est *"parce que je m'entends pas, enfin maintenant, ça va, mais des fois, je m'entends vraiment pas avec ma mère. Ça va pas bien. On se maille trop dessus et puis, parce que j'avais pas de boulot aussi, je savais pas trop quoi faire et puis voilà. C'est les deux principales raisons."*

Lorsque les jeunes sont déjà engagés dans un apprentissage au moment de leur admission dans le programme, ce qui est le cas pour quelques-uns d'entre eux, les difficultés évoquées sont alors essentiellement d'ordre familial.

6.2.3. Les attentes des jeunes: une demande d'aide

La situation difficile dans laquelle se trouvent les jeunes engendre un sentiment de désarroi, formulé de manière plus ou moins explicite, dont ils essaient de sortir en cherchant une aide comme en témoigne une jeune fille en disant *"je ne savais absolument pas ce que je pouvais faire, j'avais envie d'une aide, mais je ne savais pas où la trouver, c'est pour ça que je suis allée voir le directeur, pour qu'il m'aide un peu"* et une autre d'expliquer que *"je suis sortie de l'école en 8^{ème} année,¹⁶ après on a précipité les choses; je savais plus quoi faire, je savais plus quoi faire, alors je suis venue là"* pendant qu'une troisième décrit son inquiétude en racontant que *"je pétais les plombs, parce que j'avais l'impression que ma vie, elle était...c'était comme ça...et on a cherché des solutions"*.

Les jeunes expriment ainsi un soulagement d'avoir trouvé une possibilité d'aide et de soutien et ce d'autant plus que le type de prise en charge proposé par Rimeille F.M. n'est pas celui du foyer. Les jeunes apprécient en effet de manière très évidente de ne pas avoir eu à intégrer un foyer et ce qu'elle que soit leur expérience en matière de placement.

¹⁶ Ce qui est tôt par rapport à une scolarité normale dont le premier cycle s'achève en 9^{ème} année.

Une fois intégrés dans le programme de Rimeille F.M., les jeunes formulent des attentes à la fois diverses et semblables. Si l'idéal pour la très grande majorité des jeunes serait d'accéder à une formation, débouchant sur un travail salarié, lui-même permettant de trouver un logement, les motivations, mais surtout les ressources différentes de chacun des jeunes et de sa famille, entraînent une reformulation de ce projet général d'un mode de vie "normal". Ainsi, le niveau de scolarité, tout comme le soutien familial, mais dans une moindre mesure, constituent des éléments pouvant influencer les perspectives des jeunes et partant leur motivation. Plus le jeune a connu une scolarité problématique (renvoi de l'école, degré élémentaire), plus il exprime des doutes par rapport à un objectif professionnel. Un autre aspect orientant les objectifs des adolescents est l'âge, plus ceux-ci étant jeunes, moins ils expriment d'urgence à trouver une intégration socio-professionnelle.

Concrètement, la majorité des jeunes attendent, en premier lieu, de Rimeille F.M. une aide en matière d'orientation professionnelle, à savoir un appui pour trouver un apprentissage, des stages, voire pour intégrer une école. Une jeune explique clairement sa demande et l'espoir que celle-ci incarne lorsqu'elle dit *"je n'attends qu'une seule chose, une place d'apprentissage et là, je me donnerai à fond"*. C'est dans cette optique que plusieurs jeunes interrogés disent être intéressés par les cours de mise à niveau proposés par le programme et dispensés pendant deux matinées par semaine. Remarquons cependant que lorsque le projet professionnel est évoqué, le contenu, en terme de type de métier ou de formation, en est la plupart du temps imprécis.

En second lieu, l'attente la plus souvent formulée est celle d'un soutien pour résoudre les problèmes relationnels existants entre le jeune et son entourage familial. Dans le cas des adolescents déjà engagés dans un processus professionnel, cette demande est première, comme l'exprime une jeune fille pour qui l'objectif de sa participation à Rimeille F.M. est *"que quelque chose se passe à la maison, qu'ils fassent bouger ma mère"*, dont elle dit qu'elle souffre de problèmes de dépendance à l'alcool et au cannabis.

Néanmoins, il est important de relever que certains jeunes, garçons ou filles, ne formulent aucune demande professionnelle ou familiale, se situant en quelque sorte, au moment de leur admission dans la structure de Rimeille F.M., en deça de la notion de projet¹⁷, simplement désireux de se poser un moment, de souffler, n'ayant pas, selon une jeune fille, *"d'attente particulière par rapport à Rimeille, pas d'espoir. J'allais là où on me disait d'aller, là où on me mettait. J'étais très déprimée"*. A partir de là, l'étape suivante consiste, pour un de ses camarades, à *"reprendre, surtout reprendre un rythme normal"*.

Pour d'autres, c'est le besoin d'occupation du temps qui prime avant tout. A la question de savoir les objectifs qu'il se fixe pour Rimeille, un jeune répond *"que je sois plus occupé, que je m'ennuie pas trop"*. Contrairement à certains jeunes pour qui l'intégration professionnelle, et avant elle, les démarches pour y parvenir, constituent clairement un moyen pour pallier à l'état d'inactivité, plusieurs envisagent Rimeille comme un lieu proposant, entre autres, des loisirs, comme s'en explique un jeune: *"Personnellement, c'est un peu pour passer le temps. On va faire des activités, comme mercredi, on est allé*

¹⁷ cf Cunha et al. 2000 (op.cité)

faire du ski, des trucs comme ça. C'est mieux de faire ça que de rester à la maison devant la télé." Un autre ajoute "je veux faire des activités sportives que je pouvais pas faire avant. Avant, j'essayais, mais j'arrivais pas."

Quelques jeunes ne se déclarent de la sorte pas vraiment pressés de quitter la structure, exprimant leur désir de rester au-delà d'une année, au moins deux ans. Les jeunes en question sont, à une exception près, les moins âgés, n'ayant que 15 ans au moment de leur arrivée. Conscients des problèmes que leur jeunesse peut poser sur le marché de l'emploi, ils sont contents d'avoir trouvé une possibilité pour temporiser leur insertion professionnelle, comme en témoignent les propos d'un jeune qui raconte *"quand je suis sorti de l'école, j'avais 15 ans, enfin, j'ai toujours que 15 ans et puis je pouvais pas faire d'apprentissage, parce que j'avais 15 ans. C'était pas très avantageux et puis à Rimeille, je pouvais m'occuper pendant une année en fait"*.

Soulignons encore, en ce qui concerne la définition des attentes des jeunes, que ces derniers envisagent les perspectives offertes par Rimeille de façon plus ou moins optimiste. Si certains jeunes considèrent qu'ils disposent d'une véritable chance de pouvoir bénéficier d'un tel encadrement, désireux d'en exploiter au maximum les avantages, d'autres, visiblement rompus aux pratiques du milieu socio-éducatif, n'en évaluent plus que très pragmatiquement les intérêts, sans illusions, comme le laisse entendre un jeune, qui lorsqu'il définit ses attentes, dit: *"qu'ils m'aident pour le boulot, et c'est tout ce que je veux en fait. Qu'ils me paient les abonnements, qu'ils me filent à bouffer"*. Précisons que ce jeune, contrairement aux apparences, n'est pas le moins motivé, sa trajectoire tant à l'intérieur du programme Rimeille F.M. que, par la suite, à l'extérieur, le prouvant.

Au fur et à mesure du temps passé dans le programme, on observe que les projets des jeunes se précisent pour certains, s'orientant parfois vers une réalisation de ces derniers, alors que pour d'autres, la motivation et l'espoir du début ont cédé la place à un découragement, voire un sentiment de révolte important, comme en témoigne le discours d'un jeune qui, voyant que sa situation ne progresse pas, explique que *"ils peuvent me mettre à Valmont, moi, je m'en fous, parce que je trouve pas de boulot, je vais avoir 18 ans, si je trouve pas de boulot, je vais me prendre la tête, je serai plus chez moi, je saurai plus où habiter, je me mettrai devant une vitrine, je prendrai une masse, je pète la vitrine, on m'emmènera en prison comme ça j'aurai à manger et à dormir"*.

Les propos d'un de ses camarades rend pareillement compte de la situation extrêmement difficile que vivent certains jeunes et de l'état de déprime dans lequel ils peuvent se trouver, lorsqu'il déclare que *"je suis pas motivé, pour rien du tout. C'est la vie en elle-même qui me fait chier. J'ai envie de vivre ma vie tranquille, tout...mais j'ai pas envie de bosser, je sais pas.... Si, j'ai envie de travailler, mais il faut vraiment que je trouve un métier qui me donne envie de me lever tous les matins, il faut que ça me motive, mais pour le moment, je sais pas vraiment ce qui me motive"*; et de conclure: *"Je me vois pas dans le futur"*.

Cette situation de statut quo ne semble pas, en apparence, telle que décrite par un jeune rencontré, réellement poser de problème, considérant que "[sa] vie, ça va encore" ajoutant que "pour l'instant, ça me dérange pas là comme je suis, donc je suis bien. Je suis assez bien chez moi et tout".

Le constat qui s'impose à la vue des attentes et des objectifs formulés à l'égard de la structure de Rimeille F.M., est le caractère très normatif des projets de vie des jeunes dont ils rendent compte. Tous les jeunes expriment des vecteurs et des modalités d'insertion très traditionnels, à savoir le travail, le logement, voire la famille, notamment pour les filles.

Ce qui varie, ce sont les dispositions des jeunes face aux exigences posées par la société en terme d'intégration sociale et professionnelle, que l'on songe aux ressources scolaires, culturelles, familiales ou encore psychosociales. Ces diverses dimensions prêterent parfois fortement les tentatives de certains jeunes de trouver une formation ou un travail, les contraignant à développer des stratégies d'évitement compréhensibles et cohérentes dans l'immédiat, mais préjudiciables sur le long terme. Dans ce contexte, la question qui se pose est de savoir quelles sont les mesures que des structures telle que Rimeille F.M. vont élaborer pour répondre à la complexité grandissante des difficultés d'une partie des jeunes d'aujourd'hui.

6.2.4. Les attentes des parents: la nécessité de l'intervention d'un tiers

La première attente que les parents formulent à l'égard de la structure de Rimeille F.M. est de trouver une aide concrète qui leur permette de surmonter les difficultés professionnelles et sociales qu'ils rencontrent avec leur enfant. Lorsque l'on analyse plus précisément les demandes parentales, on observe que la distinction, proposée au point 6.2.1., opérée entre deux types de familles, est également pertinente pour qualifier leur attitude face aux possibilités d'une structure socio-éducative.

Les parents appartenant au premier type de famille ont une expérience de la pratique socio-éducative dans la mesure où leurs enfant ont été, pour certains pendant de nombreuses années, placés en foyer. Dans ce contexte, leur demande s'inscrit en continuité des interventions qu'ils ont connues, à savoir ne pas se retrouver complètement seuls face aux questions d'intégration professionnelle et sociale qui se posent pour leur enfant, de façon d'autant plus aiguë en raison de la sortie du foyer. Cette dernière entraîne en effet une série de bouleversements pour les parents, puisqu'ils sont amenés à accueillir un adolescent avec lequel ils n'ont parfois que peu partagé le quotidien et avec lequel ils doivent définir une orientation professionnelle se présentant de manière complexe.

Ce que les parents de ce premier type de famille attendent dès lors de la participation de leur enfant à Rimeille F.M., c'est de pouvoir disposer d'un accompagnement pour gérer cette nouvelle étape, d'autant plus que, nous l'avons vu, il s'agit dans la plupart des cas de mères s'occupant seules de leur enfant. Une mère explique "que pour des jeunes qui ont grandi dans un milieu éducatif depuis toujours, il faut continuer, qu'ils ont cette exigence". Selon elle, il est impératif qu'existe pour le jeune un lieu favorisant la

transition entre sa vie de foyer et la réalisation de son autonomie professionnelle et sociale. Pour une autre mère, il n'y a pas, selon elle, d'urgence dans la démarche d'orientation professionnelle, son fils étant très jeune, l'important résidant dans le fait *"qu'il faut redonner confiance à M¹⁸."*

Les parents du deuxième type de famille n'ont souvent pas été confrontés au milieu socio-éducatif, et lorsque c'est le cas, cela remonte à une période récente. Avant de s'adresser à Rimeille F.M., les difficultés concernant leur enfant les ont amenés à faire appel à des psychologues ou des psychiatres, puis à des assistants sociaux ou bien encore à d'autres acteurs de l'action socio-éducative.

Lorsque ces parents évoquent l'intégration de leur enfant à Rimeille F.M., ils expliquent les appréhensions qu'ils ont eu à surmonter pour demander de l'aide, gênés pour certains d'avoir dû admettre leur impuissance à régler seuls les difficultés de leur enfant. Une mère décrit ce conflit comme suit : *"je peux comprendre aussi la réaction de mon mari quand il dit, on y arrive plus avec A., on doit y arriver, on doit y arriver. Mais oui, on doit, on doit, mais quand on ne peut plus, je crois qu'il faut s'adresser à des personnes qui peuvent nous aider"*.

Néanmoins, une fois acceptée l'idée de recourir à l'aide d'un tiers, certains expriment le souhait, ayant le sentiment d'être arrivés au bout de leurs possibilités, de déléguer entièrement la prise en charge de leur enfant en le plaçant en foyer comme en témoignent les propos d'un père lorsqu'il dit que *"d'abord, on était un peu déçu qu'on nous propose Rimeille, parce qu'on était tellement saturés avec notre B. qu'on souhaitait qu'il soit éloigné de la maison en tout cas pendant la semaine et qu'il rentre les week-end"*.

Si, selon les parents, l'intervention socio-éducative proposée par Rimeille F.M. doit viser, à plus ou moins long terme, l'intégration professionnelle de leur enfant, ils espèrent que la structure répondra immédiatement à la question de l'inoccupation de ce dernier en l'intégrant dans un cadre clairement structuré, notamment au niveau des horaires.

6.2.5. L'élaboration et la construction de la demande: un enjeu essentiel de la relation socio-éducative

La question qui se pose en terme d'évaluation, à partir de la définition conceptuelle par les éducateurs du projet de Rimeille F.M., ainsi que de la description des attentes telles que formulées par les jeunes et leurs parents, est de savoir à quel point il y a conjonction possible entre ces deux aspects. Autrement dit, quelle est l'adéquation qui existe entre offre et demande et surtout de quelle façon celle-ci est travaillée par l'équipe socio-éducative.

Ce dernier point est essentiel, car on ne saurait en effet se limiter, pour comprendre le fonctionnement d'une action sociale, en l'occurrence socio-éducative, et en analyser la pertinence, à une vision mécaniciste de ces deux éléments. Nous avons vu que certains jeunes se situent, au moment de leur arrivée à Rimeille F.M. dans une position définie

¹⁸ Les initiales désignent le jeune en question, elles ne renvoient pas à l'initiale réelle du jeune.

comme "*en deça du projet*", situation souvent interprétée, de manière générale dans le milieu des travailleurs sociaux et ce quelle que soit le type d'utilisateur, comme une attitude de "non-vouloir", de personnes non-désireuses de "prendre" des prestations existantes.

Or, la situation décrite par plusieurs études montrent que les phénomènes de précarité et de fragilisation s'accompagnent souvent d'un processus de démotivation pouvant mener à un état d'absence de désirs rendant extrêmement difficile toute élaboration de projet.

Dans ce contexte, le rôle du travailleur social et, dans le cas qui nous intéresse, celui de l'éducateur, est d'aider à la construction d'un projet, à la formulation d'une demande. Celle-ci n'est que la forme sociale et individuelle de besoins universels partagés par tous. Le besoin financier passe ainsi, par exemple, dans notre société, principalement par un emploi rémunéré, le besoin de reconnaissance sociale peut être réalisé par le travail, le bénévolat, une activité artistique, etc.

6.3. Le fonctionnement de Rimeille F.M.

Pour pouvoir reproduire le programme Rimeille F.M., il s'agit d'identifier les éléments qui le caractérisent plus particulièrement. Pour ce faire, nous allons, dans la partie qui suit, nous intéresser au fonctionnement de Rimeille.

6.3.1. Le fonctionnement modulaire: une pratique mal identifiée

La première question qui se pose pour identifier le fonctionnement modulaire est tout d'abord de savoir comment les divers acteurs concernés le décrivent et l'apprécient qu'ils en font. Nous nous intéresserons aux points de vue des jeunes, des parents, des éducateurs et des assistants sociaux sur cette question.

6.3.1.1. Le point de vue des jeunes

Pour comprendre le point de vue des jeunes sur le fonctionnement modulaire, nous procéderons en trois étapes. En premier lieu, nous analyserons ce que le fonctionnement modulaire représente pour nos interlocuteurs en terme de type de prise en charge, en second lieu, nous nous attacherons à la manière dont les jeunes choisissent les modules et finalement, nous présenterons le contenu qu'ils attribuent à chacun des sept modules proposés. Ces trois aspects sont bien sûr liés entre eux. Ils doivent nous permettre d'identifier la spécificités d'une approche modulaire et d'en dégager les aspects positifs et négatifs.

La modularité comme type de prise en charge

La modularité comme type de prise en charge renvoie au principe selon lequel les prestations offertes sous forme de "menu" dans le cadre du foyer pourraient l'être "à la carte" dans le programme Rimeille F.M.

Cet aspect n'est, pour la plupart des jeunes, pas compris comme tel, la différence majeure entre le foyer et Rimeille F.M. résidant clairement pour eux dans le statut d'interne ou d'externe qui distingue les deux types de prise en charge. Un jeune l'illustre en disant que *"le système modulaire, c'est bien, parce que c'est en externat, on a son autonomie à côté"*. Ainsi, le fonctionnement modulaire équivaut pour eux principalement à des horaires et à une exigence de présence peu contraignants. Un jeune garçon interrogé sur la spécificité modulaire, explique ainsi que *"c'est bien. Déjà, c'est libre. Pas comme l'école. Il y a des obligations, mais il y en a pas beaucoup, c'est surtout la liberté. Et puis ils donnent pas vraiment d'ordres. J'aime pas qu'on me donne des ordres. Alors voilà"*.

Ensuite, les jeunes rendent fréquemment compte de la difficulté qu'ils éprouvaient, au moment de leur intégration dans le programme, de saisir le système modulaire comme en témoigne les propos d'une jeune fille lorsqu'elle raconte *"qu'au début, je doutais un peu, parce qu'on m'a dit qu'il y aurait des modules; pour moi des modules, ça veut pas dire grand chose, mais j'étais déjà contente qu'il y ait des éduc"*. Plusieurs jeunes confirment ce point de vue en qualifiant le système de *"bizarre"*.

Quelques jeunes expriment leur étonnement quant à l'idée même de pouvoir opérer un choix, n'ayant pas l'expérience d'une telle liberté comme l'explique un jeune pour qui *"au début, c'était un peu dur. Ils m'ont montré un tas de modules, je me disais, c'est quoi ces modules, moi, j'avais jamais vu ça. Moi, c'était foyer, vous arriviez au foyer, c'était strict, c'était tatata, pas à toi de choisir, rien du tout."*

Néanmoins, si, la pratique aidant, certains jeunes disent mieux comprendre le fonctionnement modulaire, comme s'en explique un de nos interlocuteurs en racontant qu' *"au départ, j'étais là, complètement perdu, mais je vois maintenant à peu près à quoi ça sert"*, certains d'entre eux affirment, encore bien des mois après leur admission, ne pas identifier le procédé, ne pas, selon un jeune garçon, *"être complètement entré à l'intérieur de ces sortes de bidules, là, mais j'aimerais bien quand même que [mon éducateur-trice] m'explique un peu ce qu'on va travailler là-dessus"*.

Seulement une jeune fille se réfère assez précisément au sens de la démarche modulaire lorsqu'elle déclare que *"alors, moi, je trouve ça vachement intelligent. C'est bien de faire plutôt des points que de vouloir essayer de tout améliorer, même les choses qui vont bien, ou alors les choses impossibles à améliorer"*. Elle nuance cependant son propos tout de suite après en ajoutant que *"même en choisissant des modules, on traite de tout, parce qu'on part d'un module, mais on traite de tout ce qu'il y a autour. On peut très bien dériver sur un autre truc. Je pense que dans les discussions, on peut pas rester fixer sur un seul truc. [Mon-ma éducateur-trice] ne va pas me dire, non, on parle d'environnement"*

familial et pas de je sais quoi. Tout a un rapport, c'est un peu comme ça dans ma tête en tout cas, mais je sais que au moins on traite de choses qui posent vraiment problème."

Le choix des modules

Après avoir étudié la question de la représentation que les jeunes ont du principe modulaire, il s'agit de voir de quelle manière ces derniers choisissent leurs modules. L'objectif est de comprendre quels critères les jeunes mobilisent pour effectuer leurs choix de modules et la manière dont ils l'apprécient au fur et à mesure de leur participation au programme.

Ces éléments doivent permettre de rendre compte du type et du degré d'appropriation que les jeunes ont de la formule modulaire, dimension qui sera complétée par celle de l'incarnation de chaque module et sur laquelle nous reviendrons de manière plus précise, en abordant la question du contenu des modules.

Le premier constat qui s'impose, en écoutant les jeunes énoncer leur choix de module, est la très grande difficulté qu'ils ont à citer tant le nombre que le type de modules choisis. Précisons que cette situation perdure du début jusqu'à la fin de leur participation au programme, qu'elle ne se modifie pas en fonction du temps passé dans la structure. Ainsi, une grande partie des jeunes ne se rappellent pas du tout des modules choisis comme le montrent les propos d'une jeune fille qui dit *"je ne me rappelle pas; je sais qu'il y a pas longtemps j'en ai choisi encore d'autres, mais je sais plus, je sais même plus les modules qu'il y a en ce moment. Y a peut-être santé... y a... avec la famille, et puis...Je sais pas"*. Parmi ceux-ci, certains nous demandent à voir la liste pour se remémorer les modules existants, sans pour autant que cela ne lève complètement leur hésitation.

Par ailleurs, pour les jeunes qui se souviennent, souvent partiellement, du choix de modules qu'ils ont effectué, ceux-ci sont décrits de manière très imprécise, les intitulés faisant visiblement référence à des termes non maîtrisés. Une jeune fille décrit ainsi les modules qu'elle a choisis: *"La gestion de l'argent, des choses comme ça. J'ai choisi l'orientation et...le contact...je sais plus comment on dit"*. Une de ses camarades dit avoir pris *"le truc pour les métiers, je me rappelle plus, et puis machin familial, et puis, c'est tout. Mais, je fais plus de trucs...les mercredis, c'est...gestion administrative et je sais pas quoi"*, pendant qu'un jeune garçon dit encore avoir pris *"les relations entre les parents"* et *"les relations en dehors"*.

En outre, la longueur des titres de modules augmente la confusion des jeunes, ces derniers fractionnant un même module en plusieurs, comme le montre les propos de cette jeune fille qui répond avoir choisi *"environnement familial, l'indépendance et la santé, et aussi la formation, puis le travail. Il y avait loisirs, je me rappelle loisirs, et puis encore l'alimentation enfin quelque chose comme ça"*. L'utilisation du mot "indépendance" à la place de "dépendance", erreur fréquente, illustre la difficulté d'appropriation du titre même et de l'objectif du module. Une jeune précise ainsi que ce qu'elle veut travailler *"c'est surtout l'indépendance, parce que la santé, ça va, mais l'indépendance pour louer un studio, ou un truc du genre, ça m'intéresserait bien"*.

Finalement, il faut relever la difficulté des jeunes à distinguer non pas seulement les modules les uns des autres, mais aussi des autres types de prestations proposées par Rimeille F.M. tels que les cours de mise à niveau du mardi et du jeudi matin, les stages de cuisines, etc. Un jeune répond ainsi, à la question des modules qu'il a choisis, qu'il a pris *"gestion administrative et je ne sais pas comment ça s'appelle, l'école, les maths, le français, ce qu'on fait le mardi et le jeudi et puis c'est tout"*. Un autre cite *"français, maths et puis dessin"*, un dernier parle de son module *"cuisine"*.

Concernant les critères de choix des modules, on remarque qu'ils dépendent beaucoup du module en question. Nous avons vu que les deux modules les plus choisis sont, dans l'ordre, *"orientation, formation, travail"* et *"environnement familial"*. Les motifs pour les choisir sont clairs dans la mesure où ils répondent aux deux problèmes majoritairement évoqués par les jeunes au moment de leur inscription dans le programme et dont la résolution constitue l'objectif à atteindre dans le cadre de ce dernier.

Néanmoins, lorsqu'il s'agit, pour les jeunes de préciser les critères présidant au choix des autres modules, ils expliquent souvent que *"c'est histoire de prendre quelque chose"* ou bien *"histoire de voir"* ou bien encore *"pour changer"*.

De manière générale, les jeunes garçons et filles expriment, exception faite pour les deux modules *"orientation, formation, travail"* et *"environnement familial"*, peu d'intérêt pour le choix des modules, dans la mesure où ils n'ont pas l'impression que cela influence réellement le type de prise en charge, puisque, comme l'explique une de nos interlocutrices, *"ce qui est bien, c'est que même si je veux travailler un module que j'ai pas pris, je peux le faire"*.

Le contenu des modules

La question de comprendre de quelle manière un module est incarné est fondamentale, en ce sens que la réponse doit permettre de mesurer la réelle possibilité de proposer, dans le cadre de chaque module, une offre différenciée. Cette démarche doit favoriser l'identification d'un système modulaire. La question est de savoir si celui-ci renvoie à des prestations spécifiques dispensées dans chaque module et partant, en fonction du choix de ces derniers, à chaque jeune ou bien s'il s'agit simplement d'une manière de structurer un type de prise en charge intermédiaire. Autrement dit, le fonctionnement modulaire renvoie-t-il à un contenu ou à une forme? Dans le second cas le module constituerait "un prétexte", une "porte d'entrée" pour une prise en charge dont l'essentiel du contenu serait ailleurs.

Ce que l'on observe, de manière générale, c'est que les jeunes identifient peu ce qu'ils font dans chaque module. Ils relient difficilement les prestations et les activités effectuées dans le cadre du programme à des modules précis d'autant moins qu'ils n'ont pas d'horaire ou de cadre temporel défini pendant lequel un module serait travaillé, cette absence de repères ne favorisant pas une appropriation modulaire.

Pour une jeune fille, le travail effectué ne se présente pas différemment selon les modules. Pour elle, *"c'est toujours pareil, on parle comment ça va...c'est tout. Parfois, on parle de budget, de l'argent que je dépense, de ce que je veux faire, des choses comme ça"*. Un jeune abonde dans ce sens en déclarant *"je ne sais pas comment dire ça, je trouve ça bizarre. Ils vous demande de choisir deux ou trois trucs, et puis en fait, on travaille pas vraiment là-dessus."* Pour une de ses camarades qui pose le même constat, la conséquence devrait être l'abandon du système modulaire, *"parce que je ne sais pas, je trouve pas ça nécessaire"*.

D'autres jeunes expliquent qu'ils souhaiteraient que les modules soient travailler de manière *"plus serrée"* ou bien simplement *"plus"* ou encore *"autrement"*.

Cette remarque doit cependant être nuancée en fonction du type de module considéré. Si l'on prend ainsi les modules dans l'ordre d'importance, du plus choisi au moins choisi, les réponses des jeunes diffèrent.

Les prestations relevant du module *"orientation, formation, travail"* sont clairement identifiées. Elles consistent en un soutien concernant les démarches pour trouver une activité professionnelle ou une formation. Plus précisément, les éducateurs aident les jeunes à rédiger un curriculum vitae, à rédiger des lettres, à faire des téléphones, à se renseigner sur les possibilités de stages, de formation ou de travail, à les adresser à un centre d'orientation professionnel, etc. Les jeunes évoquent également les stages réalisés dans le cadre de la Maison des Jeunes et les contacts qu'ils ont établis avec MdJump.¹⁹ Le soutien apporté par l'équipe éducative dans le cadre de l'orientation professionnelle est décrite comme très concrète et très appréciée par les jeunes interrogés.

Pour ce qui est du module *"environnement familial"*, les jeunes évoquent, en terme de prestations offertes, les visites des éducateurs dans les familles. Quelques-uns parlent de leur première rencontre obligatoire avec le psychologue de la structure comme d'un aspect relevant directement de ce module. Concernant l'intervention des éducateurs auprès de leurs parents, les jeunes les apprécient très positivement. Ils sont contents de cette démarche et ce, quelle que soit la configuration familiale dans laquelle ils vivent, à savoir que les parents habitent ensemble, soient séparés ou bien qu'un des deux ait rompu le contact avec son enfant.

Les jeunes considèrent ces rencontres comme *"une bonne chose"*, comme *"quelque chose de cool"*. Une jeune fille déclare que les visite de l'éducateur-trice *"c'est bien, parce que ça calme le jeu"*. Les jeunes expriment la conviction que les entretiens qui ont lieu entre leur éducateur de référence et leurs parents favorisent la communication et la compréhension mutuelle des membres de la famille.

Pour certains jeunes, l'intervention éducative est perçue comme directe et immédiate, par exemple dans les moments de crise, et permet de rétablir ou d'influencer des situations face auxquelles ces derniers se sentent démunis comme en témoigne une jeune fille qui explique que *"ce qui est dingue, c'est [que l'éducateur-trice] essaie de discuter avec mon*

¹⁹ Le service d'insertion professionnelle de La Maison des Jeunes.

père et mon père, il dit jamais rien. On a l'impression qu'il s'en fout un peu. Il montre jamais ce qu'il ressent. Ce qui est bien, c'est que [l'éducateur-trice] vient et puis qu'[il-elle] parle, comme ça on peut savoir. A l'éduc, il est obligé de répondre." Pour une autre jeune fille, les choses ne seront, entre son père et elle, plus jamais comme avant, l'éducateur-trice de référence s'instituant comme relais, de sorte qu'elle a "l'impression que dès que j'ai un petit problème , rien qu'un petit tabou entre mon père et moi, [l'éducateur-trice] va pas hésiter, j'aurai pas le choix, il va appeler mon père et puis on devra parler, donc ça se règle toujours petit à petit".

En résumé, et ce pour la majorité des jeunes, la relation établie entre l'éducateur et le ou les parent(s) est perçue comme favorable en ce sens qu'elle permet un échange entre deux mondes, le familial et le socio-éducatif, dont la rencontre, en les mettant au centre de la démarche, doit aider à la résolution de leurs problèmes. Cet aspect est bien illustré par un jeune qui explique que *"du moins, ils s'occupent de moi et en même temps ils veulent avoir l'avis de ma mère. Je trouve ça bien. Ils voient comment ça se passe ici. Mais aussi, ils vont parler avec ma mère pour voir comment ça se passe à la maison. Je trouve ça génial, je veux dire. Ils s'intéressent à 100%. C'est pas un travail à moitié fait."*

Deux jeunes seulement font part de points de vue négatifs ou désabusés sur les rencontres entre éducateurs et parents, l'un qualifiant la démarche d' *"inutile et de barbant"*, l'autre considérant que *"ça ne bouge pas assez au niveau de sa mère"* et reprochant à son éducateur-trice de référence de ne pas respecter la confidentialité des propos de chacun de ses parents, son père et sa mère vivant séparés.

Précisons encore que les prestations proposées dans le cadre du module *"environnement familial"* le sont à l'ensemble des jeunes, qu'ils aient ou non choisi ce dernier. On remarque ainsi que le travail avec la famille a été conséquent durant la période pendant laquelle certains jeunes étaient intégrés au programme de Rimeille F.M., constituant un des objectifs prioritaires à traiter, sans pourtant qu'ils aient jamais opté pour le module en question.

Pour ce qui est des cinq autres modules, on constate que les jeunes rencontrés éprouvent des difficultés importantes à en décrire le contenu. Très souvent, ils déclarent n'avoir *"encore rien fait"*, n'avoir *"encore rien vu"*, *"ne pas savoir ce que c'est"*.

Si l'on revient de manière plus précise sur chacun des modules, on remarque que le module *"gestion administrative"* prenait corps dans la représentation des jeunes tant qu'il était travaillé sous forme de cours dispensés à plusieurs personnes, à horaire régulier, pratique qui intervenait dans les premiers temps de la mise en place de la structure. Par la suite, l'impression de ne pas travailler concrètement ce module domine comme l'illustre la réponse d'un jeune: *"ouais, justement, on n'a pas encore commencé à faire. Je me demande justement quand on va commencer, parce qu'on n'a toujours pas commencé depuis....un mois, depuis l'évaluation"*.

La situation du module *"logement"* se présente de façon un peu particulière dans la mesure où il renvoie, dans l'interprétation des jeunes, à une prestation très concrète qui est

celle de pouvoir loger sur place. Les jeunes connaissent généralement la possibilité de pouvoir habiter dans une des chambres de la structure, certains ne comprenant cependant pas, au début, s'il s'agit d'une opportunité ou d'une obligation. Un jeune garçon déclare en effet que *"logement, j'ai pas entièrement compris ce que ça signifie, est-ce que je logeais ici ou bien je sais pas trop quoi?"*.

Pour les autres, l'éventualité d'un logement temporaire est appréciée différemment selon les jeunes. Certains expriment de l'intérêt d'habiter dans une chambre individuelle, considérant celle-ci comme le premier pas vers une autonomie future plus importante. Un jeune explique ainsi que *"j'aimerais un studio comme ça, et puis là, on peut avoir une chambre, donc c'est bien"*. Pour certains jeunes, en revanche, principalement ceux qui ont connu le foyer, la perspective de loger dans une des chambres de Rimeille est plutôt envisagée à contre cœur, comme une expérience rappelant trop celle du placement. A la question de savoir comment il perçoit la possibilité de rester quelques temps à Rimeille, un jeune garçon répond que *"peut-être un jour ou deux, mais sinon....si vous voulez, c'est l'ensemble interne à ça....comme ils organisent leur truc, ça se voit que c'est trop organisation d'internat, si vous voulez, ça se voit trop. Bon, c'est assez dur à expliquer...c'est l'organisation...ouais, c'est clair, c'est typique internat"*.

De fait, plusieurs jeunes garçons et jeunes filles ont occupé pendant des périodes de longueurs différentes les chambres à leur disposition dans les locaux de Rimeille F.M. Les raisons motivant une telle décision étaient divers, allant de la nécessité de se trouver sur Lausanne en étant en stage ou en formation à celle de rompre pendant quelques jours avec le milieu familial lors de moments de tensions ou de crise. Pour certains jeunes, il a par exemple été décidé que pendant quelques semaines, ceux-ci viendraient un, parfois deux, jours par semaine dormir dans une des chambres avec l'objectif de desserrer des liens conflictuels avec la famille, l'idée d'un répit pour les parents et les enfants. Finalement, relevons que plusieurs jeunes se sont installés, pour quelques mois de suite, à Rimeille soit parce qu'il n'y avait pas, temporairement, de possibilité de logement chez les parents ou ailleurs, soit parce que le climat entre ces derniers et leur enfant était trop dégradé.

Lorsque les jeunes logent effectivement à Rimeille F.M., l'expérience qu'ils en font est décrite plus ou moins favorablement. Pour un jeune, celle-ci est tout à fait positive, il se dit *"content"*, car *"j'ai toujours voulu prendre un appart tout seul et puis ici, c'est ce qui se rapproche le plus"*. Pour d'autres, la situation est vécue plus douloureusement. Un jeune garçon dit ainsi *"ne pas trop aimer"*, car *"c'est lugubre, parce qu'il n'y a personne dans cette grande maison...c'est la solitude"*. Pour une de ses camarades, le constat est le même et elle explique que *"si je pouvais l'éviter ce serait mieux, parce qu'ici, je suis loin de tout le monde, et puis il y a aussi souvent du bruit la nuit, et puis je ne suis pas chez moi, j'ai pas toutes mes affaires. On n'est pas très à l'aise [...], et les autres jeunes traînent au salon."* Elle ajoute cependant venir, car elle s'entend bien avec les autres *"locataires"*.

On constate donc que pour ce qui est du module *"logement"* une identification très importante en terme de prestation, c'est-à-dire la possibilité de loger, est faite.

Néanmoins, tout comme pour le module *"environnement familial"*, le lien entre le choix du module et la prestation effective est faible, les jeunes pouvant résider un temps à Rimeille sans avoir pris le module *"logement"* ou, inversement, ne pas loger tout en ayant choisi ce dernier.

Concernant le module *"loisirs, socialisation, projets"*, une partie des jeunes déclarent *"n'avoir encore rien fait"*, ne pas *"bien savoir ce qu'on y fait"*. La difficulté majeure pour les jeunes d'identifier ce module réside dans le fait qu'ils ne distinguent pas aisément les activités de loisirs y étant proposées de celles se déroulant de manière collective et incluant l'ensemble du groupe de Rimeille F.M. Cette appropriation est encore compliquée par le fait que, comme pour d'autres modules, le lien entre le choix du module et la pratique des prestations s'y référant est assez distendu, un jeune expliquant que *"je fais du sport, mais je suis pas inscrit. J'ai pas le module sport, mais quand il y a des choses qui m'intéressent, je le fais."*

Pour une autre partie des jeunes garçons et filles, le module *"loisirs, socialisation, projets"* correspond aux *"trucs et sorties du mercredi"*, jour pendant lequel l'après-midi était réservé, dans les premières années de la mise en place du programme, par un des éducateurs, pour réaliser des activités avec les jeunes ayant choisi le module en question. Les activités proposées sont la piscine, le mini-golf, le bowling, le billard, le cinéma, etc.

Plusieurs jeunes se plaignent de la faible fréquentation de ces après-midi. Ils évoquent le fait que n'étant qu'au maximum trois ou quatre à avoir choisi en même temps ce module, le nombre effectif de jeunes à en suivre les activités se réduit au point qu'il n'est pas rare qu'un jeune se retrouve seul avec un éducateur ou un des stagiaires, cas de figure qu'ils disent peu apprécier.

Il arrive néanmoins qu'un jeune suive des activités de loisirs, telle une séance de cinéma, ou sportives seul avec un éducateur ou un stagiaire en dehors des après-midi organisés collectivement.

Concernant le module *"compétences relationnelles, développement personnel"*, les jeunes comprennent très mal à quel type de prestations il peut renvoyer. Ce module est visiblement celui qui est le moins incarné aux yeux des jeunes. Un seul jeune nous donne une description de ce que pourrait être une activité effectuée dans ce module: *"avec [mon éducateur-trice], on va peut-être aller chacun dans un restaurant et puis on se met à table et puis on essaie de parler avec la personne d'en face, et puis faire un contact, un truc du style...c'est ce qu'il-elle m'a dit en tout cas"*.

Le module le moins choisi est *"alimentation, santé, dépendances"*. La majorité des jeunes ont de la peine à préciser des prestations concrètes proposées dans le cadre de ce module. Comme pour d'autres modules, ils disent souvent *"être inscrits dedans, mais n'avoir"*

encore rien fait". Un jeune explique "qu'il y a un truc sur les drogues, ils vont faire des petites réunions, j'ai jamais été encore"²⁰, mon éduc, m'a dit que c'était pas au point".

Concernant la problématique de la dépendance et de la toxicomanie, plusieurs jeunes se montrent très critiques à l'égard des compétences des éducateurs dans ce domaine. Un jeune garçon explique ainsi *"qu'ils sont vraiment pas spécialistes pour la drogue. Ils sont perdus. Ils commencent à me faire des théories fausses".* Une de ses camarades ajoute qu' *"à la Maison des Jeunes et à Rimeille, les éduc ne sont pas très à l'aise avec la question de la toxicomanie. Ils évitent ce genre de chose...ils font semblant de rien savoir. Ou bien, ils veulent même pas en parler.[...] Ils font rien du tout".*

Selon un jeune, pour ce qui est du *"machin alimentation pour bien se nourrir, tu peux faire à bouffer si tu veux et puis voilà, tu te fais des petits trucs, aussi des petites soirées, tu connais les autres personnes".* Quelques jeunes disent ne pas savoir si les repas collectifs qu'ils prennent parfois à midi ou bien ceux qu'ils partagent seul à seul avec leur éducateur relèvent de ce module ou pas.

6.3.1.2. Le point de vue des parents

Une des composantes importante du programme Rimeille F.M. est la participation des parents à la prise en charge des jeunes. L'objectif est que la famille devienne, autant que possible, partenaire du projet d'insertion de son enfant. En tant que partie prenante du processus socio-éducatif mis en place par l'équipe de Rimeille, le point de vue du ou des parents des jeunes qui participent à cette dernière est essentiel à l'identification du fonctionnement modulaire en particulier et à celui de la structure en général.

Le principe de modularité: un aspect secondaire

De manière générale, les parents rencontrés ne saisissent pas bien les modalités du système modulaire. Une mère rend compte de la difficulté de ce dernier lorsqu'elle explique qu' *"on n'a pas bien compris. On n'a pas très bien compris ces histoires de modules, de ceci, de cela".*

Parmi les parents, deux attitudes peuvent être distinguées. La première est celle de parents d'enfant ayant connu le placement en institution. Pour eux, Rimeille F.M. représente une structure de prise en charge s'ajoutant à d'autres, mais dont ils apprécient fortement l'existence et l'intervention. Le détail du type de prise en charge qui leur est proposé, à leur enfant et à eux-mêmes, importe finalement peu. Ils ressentent dès lors peu le besoin de le comprendre ou de le commenter.

La deuxième attitude relèvent de parents pour lesquels le recours à un tiers constitue une expérience nouvelle. Ils expriment des difficultés à appréhender le fonctionnement modulaire, mais manifestent un intérêt et un souci pour mieux le comprendre, une des

²⁰ Il s'agit de l'atelier "power space" qui avait pour but de réunir des jeunes inscrits au foyer et à Rimeille FM autour de thèmes de débat susceptibles de les intéresser. Cet atelier était placé sous l'égide du psychologue. L'existence de cette prestation n'a pas duré faute de fréquentation suffisante.

mères racontant ainsi *"moi, je me disais tant pis, je comprends pas grand chose, mais après j'aurai la possibilité de téléphoner à [l'éducatrice] et de dire, j'ai rien compris à ce que vous m'avez dit, expliquez-moi"*. En outre, la tendance observée auprès de plusieurs parents est qu'une fois que le principe modulaire est compris, son application pratique demeure, pendant les premiers temps, imprécise et déroutante, car, comme le dit le père d'un jeune, *"c'était bien joli de travailler sur certains thèmes, mais il y avait pas grand chose de pratique au début, on avait l'impression. Il faut qu'on rentre dans ce système pour qu'on comprenne que ça prend du temps"*. Ensuite, quelques parents évoquent l'incontournable, selon eux, recoupement thématique des divers modules qui rend complexe la distinction, notamment en terme d'évaluation, du travail réalisé à l'intérieur de chaque module.

Enfin, l'aspect que la majorité des parents identifient et apprécient prioritairement, dans le suivi assuré par Rimeille, ce n'est pas celui du fonctionnement modulaire, mais la dimension intermédiaire de la structure et la volonté de l'équipe socio-éducative d'impliquer les parents dans leur travail. Cette intégration les rassure sur la nature de la prise en charge et leur fonction par rapport à celle-ci, à savoir qu'elle relève d'une participation et non pas d'une délégation. Cette configuration, en définissant précisément le rôle des uns et des autres, permet aux parents de voir restaurée ou maintenue, selon les circonstances, leur légitimité parentale, conditions essentielles pour certains, comme le souligne une mère qui raconte qu' *"alors, ce qui a rassuré mon mari, c'est qu'on gardait nos droits parentaux, mais on se faisait aider"*.

Dans ce contexte, les entretiens que les éducateurs mènent avec les parents constituent généralement un aspect apprécié par ces derniers. Quelques mères de jeunes expriment des réticences face à la présence et à l'implication du psychologue lors des rencontres, considérant l'intervention de ce dernier comme inadéquate et interférant trop abruptement dans leur mode d'éducation comme l'explique une de nos interlocutrices: *"l'autre monsieur, il nous accuse. Les enfants, ils écoutaient tout, ils étaient devant nous, moi, je veux faire les choses à ma manière"*. Précisons que souvent les mères en question ignorent et le statut et la formation du psychologue.

6.3.1.3. Le point de vue des éducateurs

Après avoir rendu compte du point de vue des usagers - les jeunes et les parents - au sens large, auxquels sont destinés les prestations socio-éducatives de Rimeille F.M., il s'agit de voir ce que les éducateurs, en tant qu'opérateurs de la mise en œuvre du projet-pilote pensent de l'application concrète et quotidienne du concept qu'ils ont élaboré.

Le système modulaire: du contenu à la forme

Le constat qui s'impose à l'écoute des propos des éducateurs est la grande difficulté qu'ils éprouvent à incarner les modules. En effet, si les modalités techniques - nombre de modules à choisir, cadre d'évaluations, etc, - du fonctionnement modulaire sont fixées, le contenu même des modules est insuffisamment incarné.

Un éducateur explique ainsi, au début de la mise en place du programme, que *"c'est très difficile de donner du contenu aux modules et ça change de semaine en semaine"*. Il ajoute que *"la programmation est actuellement très empirique"*. Cette difficulté d'incarnation des modules est régulièrement relevée par l'ensemble des membres de l'équipe socio-éducative. Cette situation entraîne la nécessité d'une reformulation des modules comme le suggère un des intervenants du programme pour qui *"dans les modules qu'on propose, on devrait maintenant creuser plus tous les domaines, donc chacun devrait se spécialiser dans certains domaines, l'idée serait que ces modules soient plus travaillés par des éducateurs intéressés"* afin *"qu'ils soient plus présents"*.

Néanmoins, si les éducateurs évoquent des éléments de contenu pour certains modules, ils expriment beaucoup de peine à en définir d'autres plus particulièrement. On constate en effet que si les modules *"orientation, formation, travail"* et *"environnement familial"* renvoient à des prestations clairement identifiées – à savoir, soutien aux démarches professionnelles et interventions auprès des familles –, les autres souffrent d'un déficit de précision. C'est le cas, par exemple, du module *"alimentation, santé, dépendances"* dont un des éducateurs déclare: *"on a un certain nombre de choses qu'on peut proposer, par exemple visiter l'Alimentarium; y a des choses comme ça, mais qui sont plutôt de l'ordre du remplissage pour faire un module qui a de l'allure"*.

Ce manque de clarté quant à ce que doit être chaque module se répercute directement sur l'action entreprise par l'éducateur, celui-ci ayant de la peine à désigner le but de son intervention comme le montrent les propos suivants, tenus par un membre de l'équipe, concernant un de "ses" jeunes: *"il a différents modules et il avait, je crois, "logement". Alors, typiquement, on peut entrer dans la maison. C'est vrai, j'extrapole, c'est vrai que ces modules, à un moment donné, ça a pas grand chose à voir, donc...j'effectue des correctifs, par exemple, si je suis allé faire les impôts avec la famille, je mets ça sous "gestion administrative", donc on fait quelque chose en gestion administrative, mais si je m'occupe de la sœur, je mets ça sous le module "environnement familial". C'est vrai que dans certains cas, même s'ils ont pas pris ce module-là, c'est un module qui est valable"*.

L'élaboration d'une définition des prestations propres à chaque module n'est pas facilitée par le fait que l'adéquation entre les modules choisis par les jeunes et le travail effectivement réalisé est faible. Un responsable de l'équipe socio-éducative explique que *"le jeune peut choisir un module et on en travaille un autre"* ou que, selon un collègue, *"ceux qui ont, par exemple, pris loisirs n'en font peut-être pas, pas forcément"*. Le choix des modules devient dès lors de plus en plus accessoire par rapport à la démarche socio-éducative au point qu'un éducateur dit qu' *"il y a des fois où je ne sais pas ce que le jeune a comme module...parfois, je me demande ce qu'il a lui comme module. C'est mon jeune à moi, mais ça m'est arrivé de voir qu'il en avait quatre de modules, alors que j'avais l'impression qu'il avait peu de modules."* En fait, comme le dit un des intervenants de l'équipe, *"c'est vraiment le client qui décide"*.

La conséquence de la confusion entre ces divers registres est qu'une définition précise de chaque module ne parvient pas à émerger comme en rend compte le discours d'un éducateur pour qui *"les modules, au bout de toutes ces années, c'est vrai que ça a*

toujours été un peu flottant de savoir à quoi ça servait, comment on les incarnait, qu'est-ce qu'on en faisait, etc...". Il en conclut que le travail socio-éducatif qu'il effectue se caractérise plus par la relation qu'il établit avec l'adolescent ou l'adolescente dont il est le référent que par le fonctionnement modulaire: "moi, quand j'ai pour la première fois un jeune après une admission, j'utilise les modules avec les feuilles, les fiches de contact, mais par la suite, c'est vraiment du relationnel." Finalement, il ajoute que le module, "pour moi, c'est une entrée en matière qui est nécessaire, ça permet d'entrer dans quelque chose. Et ce rentrer dans quelque chose, c'est le jeune qui nous donne la porte."

Cette idée que l'utilisation du module relève plus du prétexte ou de la porte d'entrée que d'un contenu lié à des prestations spécifiques est partagée par une autre personne de l'équipe qui explique que *"moi, [les modules], ils m'aident personnellement pour démarrer. Vraiment. Ça évite de se noyer, parce que c'est vrai que pour un jeune qui arrive d'une institution, le global, il le connaît peut-être trop bien. Je trouve que le module, ça aide. Elle poursuit en précisant que "les modules sont toujours une entrée en matière. Plus que le contenu.[...] Moi, je fonctionne comme ça. J'ai besoin d'avoir une règle, enfin, un fil rouge; j'ai besoin d'avoir 2-3 trucs techniques. Mais j'ai aussi besoin qu'on ne s'y enferme pas. C'est-à-dire qu'on puisse prendre de grands virages, revenir, partir. Mais pas s'enfermer ni dans une règle ni dans un truc. C'est pour ça que je dis que le module est un prétexte au même titre qu'on peut pas prétendre tout soigner, tout guérir, non. Les modules, ça permet de différencier les choses. Pour [une de mes jeunes], par exemple, c'est utile, car tout est tellement fusionnel."*

On constate ainsi que les modules pensés au départ comme moyen de distinguer thématiquement le travail socio-éducatif avec le jeune, et en partie sa famille, sont finalement appliqués comme "prétextes", comme "portes d'entrée" à l'action de l'éducateur en raison de la très grande difficulté d'en préciser un contenu opérationnel.

6.3.1.4. Le point de vue des assistants sociaux

La contribution des points de vue des assistants sociaux - et quelques tuteurs et tutrices - sont essentiels pour identifier la spécificité du programme de Rimeille F.M., notamment par rapport à l'ensemble des prestations socio-éducatives proposées dans le canton. Ils sont les représentants d'un service placeur étatique (SPJ) et, en tant que tels, les garants d'un fonctionnement et d'une prise en charge adéquats.

Le système modulaire: une diversification de l'offre socio-éducative

Lorsque l'on demande aux assistants sociaux leur point de vue sur le fonctionnement modulaire proposé par Rimeille F.M. pour prendre en charge les jeunes en difficulté, plusieurs le qualifient de "compliqué", de "pas facile à comprendre". La raison, selon certains, est le caractère très informel du système. Ils énoncent les cours, les stages et les sorties comme activités, mais sans parvenir à décrire la structure dans son ensemble. D'autres assistants et assistantes sociales, déclarent ne pas trop savoir quelle est l'action entreprise par les éducateurs dans chaque module, estimant, comme le dit une assistante sociale que *"ça doit correspondre à la description qui en est faite"*.

Les assistants sociaux n'étant pas directement concernés par la pratique quotidienne du travail éducatif mené dans le cadre du programme, leur discours se concentre, en priorité, sur l'alternative que peut constituer l'existence d'une nouvelle structure de prise en charge pour les adolescents pour lesquels leur a été confié le mandat de s'en occuper. Plusieurs assistants sociaux rencontrés expliquent que dans un contexte où le nombre de jeunes en difficulté va croissant, toute nouvelle possibilité d'intervention pour aider ces derniers est la bienvenue. Ainsi, le taux de dossiers à traiter de plus en plus élevé par assistants sociaux oblige ces derniers à déléguer la prise en charge des jeunes en question.

Cette situation entraîne la nécessité, selon nos interlocuteurs, non pas seulement de développer la mise sur pied de nouvelles structures socio-éducatives, mais également d'en diversifier le type. Dans ce contexte, l'alternative à l'internat proposée par Rimeille F.M. est présentée comme particulièrement intéressante par certains assistants sociaux. Une assistante explique ainsi que *"pour moi, le critère principal, c'est de faire autre chose que du placement type foyer, parce que c'est souvent des jeunes qui ont déjà connu des longs séjours en institution, et puis il faut vraiment tenter autre chose, parce qu'ils en ont plus qu'assez des foyers, ils connaissent tout le processus de savoir comment faire pour mettre en échec les éducateurs, et puis leur laisser plus d'autonomie et de choix dans ce qu'ils décident de faire"*.

Dans cette perspective, Rimeille F.M. est conçu, de manière générale, par cette assistante sociale, comme une approche intéressante, car permettant *"de faire autre chose que du foyer"*.

Considérant plus particulièrement le système modulaire, elle relève l'intérêt de laisser la possibilité aux jeunes de choisir leur programme, celui-ci pouvant se présenter de manière très réduite, laissant de la sorte le temps aux adolescents de *"se remettre en douceur dans le circuit"*, de retrouver *"petit à petit un rythme"*.

Selon les assistants sociaux, cette possibilité de franchir progressivement des étapes doit clairement mener à l'intégration professionnelle. Cette dernière est en effet posée comme objectif à la structure de Rimeille F.M., l'autonomie *"passant absolument par là"*, comme le souligne un assistant. Pour une de ses collègues, ce but est le seul envisageable et pour la société et pour les parents dont elle explique que *"leur demande pour ces adolescents, c'est mettez-le moi au travail. Il aura un apprentissage et puis tout rentrera dans l'ordre."*

Bon nombre d'assistants sociaux estiment cependant que l'intervention des éducateurs ne peut se limiter à la question professionnelle, la résolution de cette dernière ne pouvant entièrement être dissociée d'autres problématiques, notamment celle relevant des difficultés familiales.

C'est pour cette raison que la relation relativement soutenue qui s'établit entre les familles et l'éducateur de référence des jeunes est évaluée très positivement par l'ensemble des assistants sociaux. Pour une de nos interlocutrices, les éducateurs *"ont davantage de disponibilités pour le faire, déjà des plages horaires probablement plus faciles pour avoir"*

des entretiens à domicile. C'est vrai que dans les autres foyers, c'est souvent les parents qui doivent se déplacer, pour les entretiens au foyer".

Le fait que Rimeille F.M. puisse offrir un soutien dans ces deux domaines, le professionnel et le familial, en offrant une prise en charge intermédiaire, motive principalement les assistants sociaux à demander l'intégration des jeunes dont ils ont la responsabilité dans le programme. Les assistants sociaux délèguent ainsi la plus grande partie de leur travail à l'équipe de Rimeille, solution qui les soulage fortement. Leur représentation de la formule modulaire se limite donc essentiellement à la perception qu'ils en développent dans le cadre des séances d'admission et d'évaluations auxquelles ils participent et dont ils qualifient la formalisation comme un aspect intéressant et efficace. Il faut ajouter encore que selon eux, la formule proposée par Rimeille ne peut s'adresser qu'à une partie des jeunes dont ils ont en charge les dossiers. Il faut a priori que les jeunes aient un lien familial, et qu'ils soient relativement autonomes.

6.3.2. Les outils de la modularité: une formalisation appréciée

Le fonctionnement modulaire, c'est offrir "à la carte" le "menu" habituellement proposé dans le foyer, démarche qui renvoie à la fois à un contenu et à une forme. Cette dernière est définie par la mise en place d'outils (séances d'évaluation, contrats, etc) devant orienter et délimiter le cadre d'intervention des membres de l'équipe de Rimeille F.M. Ces outils rempliront une fonction plus ou moins importante suivant le degré d'incarnation des modules, étant là pour servir l'application de ces derniers ou bien pour représenter le système modulaire. Autrement dit, plus le contenu des modules renvoie à des prestations précisément identifiées, plus la formalisation s'effacera à son profit. Inversement, la formalisation deviendra l'élément en premier identifiable, qualifiant par là le système modulaire, si le contenu des modules est peu clair.

Nous avons vu la difficulté de la part de l'ensemble des acteurs impliqués dans le programme de Rimeille F.M. de faire émerger un contenu précis à chacun des modules. L'objectif de la partie qui suit est de voir de quelle façon est perçue et appréciée la formalisation du fonctionnement modulaire. Pour ce faire, nous nous référerons aux points de vue exposés par les différentes personnes interrogées sur les séances d'admission et d'évaluation, le principe de contractualisation, ainsi que sur la durée d'intégration des jeunes dans le programme théoriquement fixé à une année.

6.3.2.1. Le point de vue des jeunes

Avant de débiter Rimeille F.M., les jeunes ont rencontré le directeur de la Maison des Jeunes avec lequel ils ont discuté du programme, notamment des divers modules. L'intégration dans la structure est marquée par la séance d'admission à laquelle assistent le ou la jeune, ses parents, son assistant social, le directeur, les éducateurs et le psychologue de la structure. Cette première séance sera suivie, si l'on adopte le modèle d'une période d'une année, de quatre séances d'évaluation trimestrielles, la dernière consacrant la fin de la prise en charge. Les participants sont, sauf exception, les mêmes que ceux présents lors de la séance d'admission.

Les évaluations trimestrielles ont pour objectif de discuter de la situation du jeune et du travail réalisé. Chaque personne peut donner son point de vue, notamment au début de la rencontre en attribuant des notes au jeune. Ces dernières reflètent leur point de vue sur les compétences du jeunes et portent sur les domaines abordés par les modules (travail, famille, etc.). La séance se conclut par un nouveau choix de modules décidé par le jeune et ratifié par un contrat.

Dans le cadre des entretiens menés auprès des jeunes, ceux-ci déclarent, dans leur totalité, apprécier les séances d'admission et d'évaluation, même si en général ils confondent les deux. La séance d'admission leur permet de faire connaissance avec le programme et avec les membres de l'équipe, celles d'évaluation de mesurer le travail effectué. Une jeune fille décrit les évaluations comme suit *"il y aura une admission de nouveau, y aura mes parents, tout, et puis ils vont discuter et puis voir si ça a servi à quelque chose....si ça m'a aidé... et puis si on n'a pas fait grand chose, on refait trois mois."* Pour une de ses camarades, *"c'est bien, parce qu'on est tous au courant que ça avance"*.

Il est intéressant de constater que bon nombre d'adolescents évoquent très sérieusement les notes que les personnes présentes aux évaluations leur ont donné comme mesure de l'évolution de leur trajectoire dans le programme. Une jeune fille dit ainsi *"qu'il y a eu des progrès, mais il y a eu quand même pas mal de 1"* et ce, notamment de la part de ses parents ce qui, dit-elle, l'a "choquée". Cette idée que les séances d'évaluation permettent une mise à plat des problèmes, fût-ce de manière douloureuse, favorisant la progression, est régulièrement développée comme en témoigne les propos d'un adolescent pour qui *"ce qui s'y dit, c'est juste, mais j'aurais préféré que ça ne se dise pas. Mais bon, pour que ça avance, il faut bien dire les points positifs et négatifs, c'est une manière de bien clarifier"*.

L'aspect qui néanmoins gêne quelques jeunes est celui du nombre de personnes assistant à l'évaluation comme l'explique une jeune fille pour qui *"c'est bien, mais il y a beaucoup de monde. On ne sait plus à qui on s'adresse. C'est bizarre"*, d'autant plus, selon elle, *"qu'il n'y a pas tout le monde qui connaît mes problèmes"*. Plusieurs sont ainsi assez critiques par rapport à la présence du psychologue estimant qu'il ne connaît pas leurs problèmes, leur vie et que par conséquent son intervention est inadéquate. Deux jeunes filles ajoutent qu'elle apprécie très peu que des problèmes intimes, liées à leur vie personnelle et familiale, soient ainsi abordés ouvertement lors des séances d'évaluation.

6.3.2.2. Le point de vue des parents

Les parents, dans leur très grande majorité, déclarent apprécier les séances d'admission et d'évaluation, car elles leur permettent d'identifier les lieux et les membres de l'équipe d'un programme dont, nous l'avons vu, les modalités leurs apparaissent comme imprécises. Un des parents rappelle en effet que selon lui, comme *"on a de la peine à voir ce qui se passe, puisque tout passe par la relation avec [l'éducateur-trice], aux séances, on comprend un peu mieux"*.

Pour une mère, elle exprime son regret que le contenu du travail avec son fils ne soit pas plus explicité lors des séances d'évaluation, estimant que *"à part [l'éducateur-trice], il n'y*

a pas assez d'échos de ce qu'ils ont vraiment fait. Bon, [l'éducateur-trice], il nous fait le petit topo, j'ai été visité M. et Mme V., on a été mangé une pizza avec C., après on a fait ceci, cela, mais sur eux vraiment, bon, il y a des notes...j'aimerais qu'on puisse plus parler, que eux nous disent vraiment comment ils voient le jeune".

Pour ce qui est de la contractualisation entre le jeune et Rimeille F.M., les parents expliquent souvent ne pas être au courant de cette dimension, qu'elle est surtout incarnée par *"ce qui se passe entre [l'éducateur-trice] et le jeune"*. Pour certains parents, le principe du contrat est positif en ce sens que, comme le dit une de nos interlocutrices, *"G. est partie prenante de ce qui se passe à Rimeille, il veut respecter ce contrat, c'est valorisant pour lui"*. Une autre personne ajoute que *"cela permet que B. se rende compte qu'il y a des contraintes dans la vie"*.

Deux parents soulignent et déplorent la non-application des termes du contrat que Rimeille F.M. a convenu avec le jeune qui stipule l'interdiction de consommer certains produits. La mère d'un adolescent raconte qu' *"ils avaient dit, pas de drogue, pas d'alcool, pas de joint et ça il y en a"*.

Pour une autre partie des parents, le principe de contractualisation a par ailleurs, tout au long de la trajectoire des jeunes, tellement été appliquée, que son contenu en est, à l'heure actuelle, complètement banalisé comme en rendent compte les propos d'une mère: *"c'est qu'à l'école, ils ont des contrats, au catéchisme, ils ont des contrats, on leur fait signer des contrats depuis l'âge de 10 ans et ils ne savent pas ce que ça veut dire et puis pour [mon fils], un contrat ça veut plus rien dire"*.

6.3.2.3. Le point de vue des responsables de l'équipe

Les éléments de formalisation du programme de Rimeille F.M. que sont les admissions, les évaluations, les contrats et la durée sont présentés par les éducateurs comme un aspect très positif de leur travail dans la mesure où ils délimitent un cadre qui va orienter leur intervention socio-éducative.

L'élément conditionnant de manière importante leur travail est celui de la durée limitée, en principe à une année, du suivi des jeunes. Cette limitation temporelle rompt, selon les éducateurs, avec la pratique du foyer, ce dernier ne fixant pas a priori le temps de résidence des jeunes.

Tous les éducateurs ne partagent cependant pas le même point de vue quant au degré de rigueur avec laquelle il faut appliquer la durée annuelle. Pour un des membres de l'équipe, *"c'est une année, mais si on n'a pas fini ce qu'il faut faire, il ne faut pas arrêter"*, l'important étant, selon lui, que l'on soit en présence d' *"un contrat avec un début et une fin"*, puisque *"c'est une fois quelque chose dans la vie d'un jeune qui a commencé et qui s'est terminé"*. La durée de prise en charge devient dès lors secondaire, aspect constituant un avantage du système pour notre interlocuteur expliquant que *"ce qui est très fort à Rimeille, c'est que ça peut s'adapter et durer"*.

Ce point de vue n'est pas partagé par un(e) des ses collègues pour qui *"c'est une année et plus le temps passe, plus j'en suis convaincu(e)"*. L'argument en faveur d'une durée annuelle est justifié par le fait qu'après Rimeille F.M. d'autres structures peuvent être mobilisées proposant une intégration uniquement professionnelle telle que les semestres de motivation. En outre, il ne s'agit pas d'interrompre du jour au lendemain l'encadrement offert à Rimeille, puisque peut être introduite une période dite de PCE (prise en charge extérieure) pour le ou la jeune ayant achevé son année.

Actuellement, certaines PCE s'étalent jusqu'à 10 mois alors que comme l'explique cette même personne, la durée de cette dernière ne devrait pas excéder trois mois: *"je pense que trois mois de PCE, c'est bien, parce que ça fait pas l'arrêt brutal. C'est bien aussi pour nous, on a des sentiments, on s'y attache à nos jeunes, ça nous laisse le temps de dire au revoir à la famille, à l'AS, de boucler la boucle."*

La durée limitée de prise en charge des jeunes pose la question des objectifs pouvant être envisagés durant cette période, à savoir la manière dont le contrat est conclu. Si les termes de ce dernier n'émergeaient pas aisément au début de la mise en place du programme de Rimeille, un des éducateurs explique *"que ça se définit de plus en plus naturellement et je pense que ça c'est aussi après les années"*.

Néanmoins, pour les membres de l'équipe éducative qui défendent le point de vue d'une application souple de la durée, la fixation d'objectifs est considérée de manière moins stricte que pour ceux pour qui la limitation de celle-ci doit être respectée, constituant ainsi un outil en soi. Le problème réside en effet dans le fait que les difficultés des jeunes allant en augmentant et en se complexifiant, cela suppose un accompagnement de plus en plus long des adolescents. Un de nos interlocuteurs estime que cette exigence ne pouvant être satisfaite dans les conditions actuelles, il est plus pertinent de maintenir une orientation précise dont la durée annuelle donne un cadre utile, plutôt que de vouloir l'allonger. Il déclare ainsi que la péjoration de la situation des jeunes *"ça veut dire que nous on doit de plus en plus tenir notre année et nos objectifs sinon, on pourrait rester des années."*

Cette restriction de la durée marque en outre, toujours selon cette même personne, une différence importante avec le foyer, entraînant la nécessité d'une définition d'objectifs orientant clairement la prise en charge: *"quand on est sur les groupes, à l'internat, on n'a pas d'objectif comme ça tous les trois mois. On a un objectif, on a toujours un objectif, on fait pas ça comme ça, mais c'est un objectif plus vaste, parce que le jeune était là. Il arrivait, mais on savait pas précisément quand il repartait. Donc c'était un objectif plus vaste.[...] Et puis quand on est arrivé sur Rimeille, [...], c'est vrai, je pense, que la notion d'objectif était peut-être plus floue vis-à-vis de ça. Maintenant, je mets beaucoup plus facilement des objectifs plus clairs, mais parce que je garde beaucoup en tête cette notion d'une année"*.

Finalement, en ce qui concerne la question de la formalisation du fonctionnement modulaire – et donc du travail socio-éducatif – il faut encore évoquer les fiches de contact²¹ qui ont été établies environ après deux ans et demi et qui devaient permettre aux

²¹ Voir annexes.

éducateurs de mieux cerner les besoins des jeunes, module par module. Elles sont présentées comme un instrument intéressant et utile par les éducateurs pour entrer en matière sur les problèmes des jeunes.

6.3.2.4. Le point de vue des assistants sociaux

Pour plusieurs assistants sociaux rencontrés, la formalisation et la technicisation du travail socio-éducatif relève d'une pratique depuis longtemps défendue et appliquée par la Maison des Jeunes. Cette manière de faire répond, selon un assistant social à " *une dynamique d'exigence*", pour d'autres elle est qualifiée de "rigide". Une des assistantes sociales déclare qu'elle était choquée, au moment de prendre connaissance du programme, par l'approche comportementaliste de ce dernier.

Néanmoins, si cette pratique socio-éducative ne semble pas convaincre a priori tous les assistants sociaux, ceux-ci en reconnaissent l'utilité et l'efficacité en terme de prise en charge des adolescents. Pour un de nos interlocuteurs, " *ça permet de faire un certain nombre de vérification, ça permet de discuter d'un certain nombre de choses. Moi, je pense aussi qu'on parle pas de tout, mais de pouvoir sérieux et d'aller peut-être un peu à fond. Alors ce côté un peu formel, je crois, aide pas mal à la prise en charge*".

En outre, les professionnels s'accordent à dire que cette approche correspond bien aux jeunes, " *qu'ils entrent là-dedans*", qu'elle est adéquate pour des adolescents qui sont parfois saturés du psychologique et de l'éducatif.

Les séances d'évaluation permettent ainsi aux jeunes, selon une assistante sociale, " *de voir les acquis, les non-acquis, ça donne des repères*". Un collègue ajoute, à propos des évaluations, que " *les jeunes sont preneurs. Ils aiment mettre les notes, voir ce que les parents disent ou l'éduc. J'ai été très surpris de voir que pour eux, c'était important*". Pour un autre de nos interlocuteurs, la dimension de l'auto-évaluation à laquelle doit se soumettre chaque jeune en s'attribuant des notes est très positive dans la mesure où cela lui permet de mesurer " *les discordances qu'il peut y avoir entre le point de vue des parents et [le sien]*". Il précise que le principe de l'évaluation est pratiquée dans d'autres structures socio-éducatives, mais uniquement entre professionnels, sans que ni le jeune ni la famille ne soient présents.

Concernant la notion de contrat, elle est reconnue par les assistants sociaux comme symboliquement importante, car plaçant les jeunes dans une position de partenaires. S'agissant de la question du contenu du contrat, ils évoquent le choix de modules. Pour une professionnelle, ce dernier débouche sur la fixation d'objectifs bien structurés " *dans le sens où il s'agit de prendre un certain nombre de modules et que l'objet des rencontres entre le jeune et l'éduc porte forcément sur l'évolution de ces modules*".

Finalement, pour ce qui est de la durée de la prise en charge des jeunes, l'ensemble des assistants sociaux interrogés estiment que sa limitation à une année constitue un aspect positif. Ce point de vue se justifie par la nature de la structure Rimeille F.M. qui est celle d'un "tremplin" de sorte que, selon une personne rencontrée, " *ça tournerait rapidement en*

ronron si ça devait se poursuivre plus longtemps, puisque c'est une structure qui accueille les jeunes pour les amener à quelque chose de plus normalisé".

Pour un autre assistant social, il est plus stimulant, tant pour le jeune que pour l'équipe responsable, d'avoir des délais, tout en relevant la dimension contradictoire d'une telle affirmation, car, comme il le dit: *"je suis pas sûr que vis-à-vis de certains jeunes, l'année soit suffisante, je m'en rends bien compte, mais je crois que c'est bien qu'il y ait ce cadre-là, parce que je sais bien, en tant que professionnel, que quand on a tout le temps, on a tendance un peu à reporter les choses au lendemain".*

Précisons toutefois que si les assistants sociaux sont unanimes sur la durée annuelle de l'accompagnement proposé aux adolescents, ils le sont tout autant sur la condition sine qua non à cette limitation qui est qu'aient été mis en place, pour le jeune, à la sortie de Rimeille F.M., des relais d'aide. Il est exclu, comme ils le soulignent, que rien ne soit prévu.

6.3.3. L'individuel et le collectif: une dissociation non pertinente

Une des questions qui se posent dans le cadre de l'évaluation de Rimeille F.M. est de savoir dans quel registre se situe l'action socio-éducative proposée par le programme. Le principe de modularité vise-t-il un type de prise en charge axé sur l'individuel ou le collectif? Rappelons que ces deux dimensions ont régulièrement été présentées dans les débats intervenant dans le champ socio-éducatif comme antagonistes, comme relevant de deux approches différentes.

Dans le cas de Rimeille F.M., on constate que les intitulés de modules renvoient à une prise en charge mobilisant une approche tant individuelle que collective, les prestations des modules *"environnement familial"*, *"orientation, formation, travail"* ou *"logement"* étant travaillées de manière plutôt individuelle - ou en famille - par le jeune et l'éducateur de référence, alors que des modules telles que *"compétences relationnelles, développement personnel"* ou *"loisirs, socialisation, projets"* sont abordés de façon plutôt collective.

La question n'est pas de savoir si un module doit être traité de manière individuelle ou collective - nous avons vu dans les parties 6.3.1. et 6.3.2 le travail qui y était effectué -, mais de s'interroger plus globalement sur le rôle du collectif et de l'individuel dans l'intervention socio-éducative menée par Rimeille F.M., autrement dit si la priorité est donnée à l'un ou à l'autre, si le choix de l'un ou de l'autre ou des deux suppose des objectifs particuliers, la relation entre les deux niveaux étant par ailleurs incontournable comme le montre de plus en plus de travaux sur la question de l'insertion.

Pour notre part, nous avons mobilisé dans nos travaux d'évaluation et de recherche une typologie du lien social, proposée par Dartiguenave²², se déclinant en trois parties: le lien

²² Voir à ce propos l'étude menée par J.-Y. Dartiguenave (1996), "Les processus d'insertion: un jeu de l'écart. Etude des effets produits par les actions d'insertion auprès des bénéficiaires du Bellevue à Nantes", Rennes: LARES-Université Rennes 2.

individuel, le lien communautaire, le lien sociétaire. Ces trois types de liens sociaux renvoient à autant de degré d'insertion sociale et professionnelle d'un individu, en tenant compte de l'interaction indispensable entre les trois liens. L'individuel se construit dans le collectif qui lui-même est produit par un ensemble de dynamiques individuelles.

Les jeunes de Rimeille F.M. sont au nombre de douze à la fois. Ils bénéficient d'un accompagnement individuel et participent à des activités collectives, tels que les repas en commun, les cours de mise à niveau scolaire, ainsi que des sorties de loisirs sur des périodes variables, allant de l'après-midi au week-end. Dans l'idée d'identifier les éléments de reproductibilité de la structure il s'agit de savoir à quel projet socio-éducatif répondent ces activités, et partant si les douze adolescents qui participent en même temps à Rimeille constituent un simple agrégat ou bien un groupe.

6.3.3.1. Le point de vue des responsables de l'équipe

Le point de vue des éducateurs sur la question de savoir s'il faut inscrire les prestations de Rimeille F.M. dans du collectif ou de l'individuel est, dès la mise en place du programme, très affirmé. L'objectif majeur de la structure étant de proposer une prise en charge qui se distingue de celle réalisée dans le cadre du foyer, une des manières de l'atteindre est de se centrer sur une approche individualisée contrairement à l'internat dont la structure tourne autour de la vie en collectivité.

L'idée défendue par les éducateurs est, dans la mesure où le programme de Rimeille F.M. doit viser l'autonomie des adolescents, que celle-ci se travaille grâce au fonctionnement modulaire. Autrement dit, l'autonomie des jeunes ne peut être réalisée dans le cadre d'une prise en charge collective. A la question de savoir à quelle intention répond l'organisation de sorties communes, que lorsque les jeunes partagent le même minibus pour se rendre dans un même lieu, ils se trouvent dans une interaction d'ordre collective, un des éducateurs explique *"que c'est pour des raisons pratiques qu'on ramasse les jeunes ensemble"*.

Pour mieux comprendre ce postulat de base sur le rôle du collectif et de l'individuel, et surtout de quelle manière il est ou n'est pas mis en application, nous allons nous attacher à rendre compte des propos des éducateurs sur les diverses activités collectives.

L'activité réunissant plusieurs jeunes à la fois est celle des cours de mise à niveau scolaire organisés tous les mardis et jeudis matin. La personne en charge de cet enseignement a changé plusieurs fois, ce qui n'a pas facilité la mise sur pied d'un cours précisément construit.

Pour un des membres de l'équipe de Rimeille F.M., l'objectif des cours était, au début, *"de rattraper les lacunes"*. Il ajoute *"mais on s'est aperçu que c'était complètement illusoire de dire qu'on allait combler les lacunes, [...] parce qu'on a un problème de budget, parce qu'on peut pas engager un enseignant. [La personne actuelle] fait partie de l'organigramme de la Maison des Jeunes, donc on bénéficie de l'insertion dans une institution qui a du personnel"*. La conséquence d'une telle situation, relevée par

l'ensemble des éducateurs, est que, selon un de nos interlocuteurs, *"ça ne marche pas vraiment"*.

Concernant l'organisation de sorties collectives, le point de vue des éducateurs se révèle au fur et à mesure de la mise en oeuvre du projet de Rimeille F.M. pour le moins ambivalent. En effet, après avoir affirmé leur réticence à faire du collectif, les éducateurs se plaignent du manque de fréquentation lorsque les adolescents ne participent pas aux activités collectives qu'ils ont mises sur pied.

En outre, les activités qui ont remporté du succès, celles auxquelles le taux de participation a été important, pendant lesquelles l'ambiance était sympathique (repas de fin d'année, week-end organisé en France, etc.), sont signalées comme exemples de bon fonctionnement de la structure.

Un éducateur évoque comme exemple positif le cas d'un week-end auquel presque l'ensemble des jeunes sont venus, *"parce que c'était obligatoire"*. Il s'interroge dès lors sur l'opportunité de recourir à l'obligation pour faire participer les jeunes, l'objectif étant visiblement, avec le temps, du côté des membres de l'équipe socio-éducative, de réunir plus souvent les adolescents autour d'activités communes. Ainsi, pour un des responsables de l'équipe, *"on devrait faire plus de choses en groupe, mais on n'y arrive pas"*.

Ce recours au collectif est même envisagé pour les modules qui, selon un de nos interlocuteurs, *"ne marchent pas"*. L'idée est que *"ces modules soient plus incarnés, donc plus collectifs"*. Il continue en se référant au module *"loisirs, socialisation, projets"* pour lequel il faudrait, pour remédier au problème de non-participation des jeunes, *"instaurer, à côté des prestations individualisées, des prestations collectives"*.

Une autre personne membre de Rimeille F.M. considère, en effet, que le collectif *"est un outils de travail génial, qui permet de voir comment les jeunes se comportent entre eux"* de sorte *"que maintenant, on fait du sport pour la relation avec le jeune et plus pour répondre au module loisirs"*. Il précise que les activités sont dès lors destinées à l'ensemble des jeunes, *"je regarde pas s'ils font partie du module loisirs"*. Il conclut cependant, de façon paradoxale, qu'en matière de collectif, *"il ne faut pas faire du régulier, proposer trop de choses, car après les jeunes deviennent exigeants, deviennent des consommateurs"*.

6.3.3.2. Le point de vue des jeunes

Les jeunes expriment un point de vue relativement précis sur leurs attentes par rapport à la dimension relationnelle, envisagée de manière individuelle ou collective, intervenant dans le cadre du programme de Rimeille F.M., que ce soit avec les autres jeunes ou bien, nous y reviendrons, avec les éducateurs.

On constate ainsi que si quelques jeunes déclarent ne pas être intéressés à développer un contact particulier avec leurs camarades, et ne se rendre à Rimeille F.M. que lorsque cela est absolument nécessaire (rendez-vous avec leur éducateur de référence, évaluation trimestrielle, etc.), d'autres expliquent que le groupe de pairs, pour partager et échanger, est important. Pour mieux analyser le point de vue des adolescents de Rimeille F.M., essayons de voir les propos qu'ils tiennent sur les diverses activités collectives qui leur sont proposées et sur les relations qu'ils entretiennent avec les autres jeunes gens et jeunes filles de la structure.

Les cours de mise à niveau scolaire

Concernant la première activité collective considérée, à savoir les cours du mardi et jeudi matin, l'appréciation que les jeunes en font au moment de leur arrivée à Rimeille F.M. est positive. Plusieurs expliquent que *"c'est vraiment cool"*, au point même *"d'avoir envie de se lever le matin"*. La dimension qu'ils évaluent favorablement est celle des modalités d'enseignement, celles-ci se distinguant fortement de celles qu'ont connues les adolescents dans le cadre de l'école comme le raconte un jeune garçon pour qui les cours, *"c'est pas comme à l'école où là j'avais un certain blocage. J'arrivais pas à apprendre et puis là, c'est bon, j'arrive"*. Il ajoute que son apprentissage est facilité par le nombre très restreint des participants, puisqu'en dehors du stagiaire d'origine suisse alémanique, il est le seul élève au cours de français.

Le contenu des cours est ainsi décrit, par la majorité des jeunes, comme se déroulant sur le mode du jeu. Pour un de nos jeunes interlocuteur *"c'est plutôt ludique qu'autre chose, mais c'est bien comme ça, parce que moi, j'aime pas l'école. Rigoler ensemble, jouer ensemble, c'est bien. C'est pas vraiment des cours, mais j'aimerais pas que ce soit des cours d'école"*. Un de ses camarades apprécie, quant à lui, la souplesse avec laquelle les horaires sont appliqués, les retards n'étant pas, selon lui, sanctionnés. La gentillesse de l'enseignant et l'ambiance détendue qu'il confère aux cours sont également relevées par plusieurs jeunes comme un argument en faveur de la participation à ces derniers.

Le temps passant, certains jeunes se révèlent néanmoins beaucoup plus critiques qu'au début. Certains se déclarent démotivés par l'attitude de leurs camarades qui ne veulent pas travailler. Pour une jeune fille *"personne n'arrive à l'heure, les pauses d'une demi-heure sont beaucoup trop longues. J'ai l'impression de perdre du temps quand je vais aux cours"*. Une de ses camarades ajoute que *"chaque fois que j'entre dans cette classe, je suis complètement démotivée; j'ai beaucoup plus de motivation chez moi, pourtant il n'y a personne qui me force..."*. Pour d'autres, le niveau des matières enseignées est qualifié de *"trop bas"*, de *"trop facile"* de sorte que les jeunes disent s'ennuyer, ne *"rien faire"*

pendant la durée des cours. Une jeune fille dit ne pas aimer les cours, *"parce qu'on fait rien. Ce matin, on n'a absolument rien fait. Moi, j'ai écouté ma musique toute la matinée. [Le professeur] m'a donné un truc en anglais à apprendre, où ça n'a rien à voir..."*

Cette liberté dans la conception et l'organisation des cours dérange quelques jeunes qui la trouvent inefficace et *"bizarre"*, comme le dit un adolescent, car *"tu fais ce que tu veux. Tu veux faire des maths, tu fais des maths, tu veux faire du français, tu fais du français"*. Un de ses camarades précise l'impression en disant que *"j'aurais préféré une structure plus classique, avec des cours, des devoirs, des exposés, qu'on ait des cahiers, des crayons, etc. Mais on fait des jeux. J'aurais préféré quelque chose qui fasse plus cours"*.

Plusieurs jeunes tiennent à préciser, d'une part, que l'enseignant ou l'enseignante (plusieurs personnes ayant dispensé des cours) n'est pas en cause, comme le dit une adolescente, pour qui *"c'est pas la faute du prof. Il a toujours de la bonne volonté: il nous aide si on n'a pas compris"*, d'autre part, que *"si les cours étaient bien, j'aurais tout de suite envie de bosser"*, comme l'explique un de nos interlocuteurs.

Finalement, quelques jeunes arrivent à la conclusion, que ces cours remplissent une fonction uniquement occupationnelle, puisque, selon une jeune, *"c'est nul ces cours, donc on est placé là, parce qu'ils savent pas quoi faire de nous"*. Une camarade confirme que si elle se rend aux cours, *"c'est vraiment parce que je suis obligée. Parce que [mon-ma éduc] m'a un peu maillé dessus, parce que je venais plus. Il/elle m'a dit, non, non, il faut continuer à te lever le matin, mais c'est bon, je me lève le matin sans ces cours"*.

Précisons que la variable du niveau de scolarité influence le point de vue des jeunes sur les cours qui leur sont dispensés, à savoir que plus le degré achevé de scolarité d'un jeune est élevé, plus il se montre exigeant par rapport aux cours, sans pourtant que la corrélation ne soit absolue.

Les activités collectives

La première remarque qui s'impose lorsque l'on interroge les jeunes sur les activités proposées dans le programme de Rimeille F.M., c'est la confusion que certains opèrent entre les prestations offertes dans le cadre du module *"loisirs, socialisation, projets"* et celles relevant d'activités, ou de sorties, organisées de manière plus conjoncturelle.

Concernant les activités, à savoir des week-ends, des journées ou des soirées passés en commun, la majorité des jeunes gens et jeunes filles disent y participer régulièrement et aimer y participer, que *"c'est bonnard"*. Les jeunes évoquent ainsi les week-ends de ski, un match de football, des séances de cinéma, des repas, etc.

Une des adolescentes, par exemple, raconte *"je participe à vachement d'activités, des trucs qui m'obligent à sortir, à faire des trucs avec d'autres personnes et c'est super important pour moi, parce que je fais pas assez de choses avec d'autres personnes"*. Pour un de ses camarades, *"le cinéma, c'est bien, c'est la fête, parce qu'on mange avant"*. Dans le registre des sorties, une jeune fille évoque les bons moments d'un week-end en péniche

lors desquels *"[les éducateurs] nous ont laissé boire de l'alcool, acheter une bouteille, fumer, on n'était que trois à faire ça, on était six, enfin neuf, avec les éducateurs, mais c'était marrant, tout le monde a conduit un moment la péniche"*.

L'importance accordée à la possibilité d'exercer des activités est relevée par plusieurs jeunes. Pour un de ces derniers, il s'agit d'un élément faisant avantageusement la différence avec l'AEMO, une structure plus ouverte, puisque selon lui, *"l'AEMO, y avait pas assez de contacts, les gens tu les connais pas trop. Ici, tu peux faire des activités, je peux faire du sport, comme moi je faisais vraiment pas de sport, maintenant, je fais du squash. On aime faire ça.... on a envie d'aller jouer au bowling, par exemple, on se met tous d'accord"*. Quelques jeunes expriment même le désir de faire plus d'activités.

Si la majorité des jeunes apprécie les activités collectives, une minorité déclare ne pas être intéressée par les sorties communes ou parfois par un type d'activités proposées. Ce dernier cas de figure est valable pour plusieurs adolescents qui disent *"ne pas aimer les soirées à cause de l'ambiance"*.

Les jeunes qui disent n'apprécier aucune activités collective avancent divers motifs. Une jeune fille estime ainsi que *"je me sens pas assez démunie pour chercher une famille, là, chez des éducateurs alors que j'en ai une chez moi. J'ai l'impression que j'ai pas besoin de ça"*. Une de ses camarades considère, quant à elle, que les *"sorties, on devrait pas être obligé de venir, je trouve que c'est, je sais pas...en tout cas, moi, je suis jamais allée faire quelque chose avec le groupe. J'aime pas"*, car, elle ajoute qu'ayant connu une hospitalisation, elle trouve que *"ça fait un peu hôpital"*.

Les propos de cette jeune fille soulève une question délicate, à travers celle de l'obligation de participation, qui est celle de la taille très restreinte du groupe, puisque 11-12 jeunes sont inscrits dans le programme Rimeille F.M. en même temps. Cet effectif limité a pour conséquence que, comme nous l'avons déjà relevé, les jeunes se retrouvent régulièrement à deux, voire tout seul, avec un ou plusieurs éducateurs, ce qu'ils n'apprécient pas vraiment.

Plusieurs jeunes décrivent cette configuration comme problématique, comme en témoignent les citations qui suivent. En parlant d'un week-end de ski lors duquel étaient présents trois jeunes et trois éducateurs, un adolescent déclare que *"je veux pas toujours venir et puis être le seul. Bon, c'est pas obligatoire vraiment, mais tout le monde devrait venir. Moi, ça m'embête de venir seul"*. Un autre confirme ce point de vue, considérant qu'il *"n'est pas normal que certains ne viennent jamais. Il y a des régimes différents"*. Un troisième présente la situation comme suit: *"la plupart du temps, si on fait des activités, c'est soit un peu à côté avec des éducateurs, parce que vous voyez, il y a un budget qui est aussi un peu restreint. Alors, les seules sorties qu'on fait beaucoup, c'est le cinéma, et puis il y en a qui se désistent au dernier moment, alors j'étais deux fois avec [le stagiaire] au cinéma, rien que les deux et puis autrement une fois où il y avait que moi, j'ai fait, mais non, j'ai pas envie d'aller au cinéma"*. Il ajoute, que pour les repas de midi, *"ça arrive aussi qu'on est tout seul avec l'éducateur"*.

Une jeune fille regrette cet état de fait, racontant que jouant au badminton avec son éducateur-trice, elle aimerait bien faire du sport, mais pas dans les mêmes conditions, car *"t'es toute seule avec, c'est pas vraiment le bon truc, je trouve"*.

Il est arrivé, plusieurs de nos interlocuteurs en rendent compte, qu'un week-end ait été annulé, le seul jeune présent ne souhaitant pas s'y rendre avec les trois éducateurs.

Le groupe de pairs

La très grande majorité des jeunes que nous avons rencontrés attache beaucoup d'importance au groupe de pairs, à ce qu'il est et surtout à ce qu'il devrait, selon eux, être. Quand on les interroge sur la question, force est cependant de remarquer que l'ensemble de ces derniers confondent les jeunes qui résident au foyer et ceux qui font partie de Rimeille F.M. La méprise est due au fait que les jeunes, et du foyer et de Rimeille F.M., circulent sur l'ensemble de l'espace de la Maison des Jeunes.

Les jeunes sont ainsi dans l'incapacité d'identifier ou de dénombrer, parmi l'ensemble, les camarades qui partagent le même programme qu'eux. Une jeune fille explique ainsi que *"je les rencontre au cours. Je ne sais pas si j'ai vu tout le monde, en tout cas, j'en ai rencontré deux ou trois autres"*. Cette impression de n'avoir qu'une vision très partielle des autres est partagée par bon nombre de jeunes. Un adolescent dit, par exemple, ne connaître que les deux jeunes qui dorment dans les chambres de Rimeille F.M., une jeune fille salue le fait d'avoir pu rencontrer l'ensemble des jeunes à l'occasion de la soirée de fin d'année. Plusieurs précisent que lorsque les jeunes de Rimeille F.M. sont absents, ils rencontrent ceux du foyer. Un seul jeune exprime sa crainte de côtoyer les jeunes du foyer, *"ceux d'à côté"*, en raison de leur *"consommation de drogues"*.

Si l'on analyse le regard que les jeunes posent sur leurs pairs, on remarque qu'il est, dans la plupart des cas, très positif. Les jeunes, et du foyer et de Rimeille F.M., sont globalement qualifiés de *"super cool"*, de *"vachement sympas"* et comme entretenant tous de bonnes relations les uns avec les autres. Plusieurs jeunes déclarent ainsi se rendre à Rimeille F.M. pour rencontrer leurs camarades, discuter, écouter de la musique, fumer, du haschisch, rigoler, jouer ou football, etc. Beaucoup de jeunes gens et jeunes filles se plaignent cependant de ne voir les autres que très peu, parfois au repas de midi.

Le partage et l'échange entre les pairs est présenté, par la presque totalité des jeunes, comme une dimension incontournable de leur intégration dans la structure de Rimeille F.M. Un adolescent déclare ainsi que *"c'est important de connaître les autres, c'est sûr...quand on ne se connaît pas, c'est pas bien, mais là, ça va"*. La comparaison avec d'autres jeunes leurs montrent que, comme le dit un jeune, *"les autres ont les mêmes problèmes que moi"*, analyse qui en rassure plus d'un ou une sur l'opinion qu'ils ou elles ont d'eux ou d'elles-mêmes, comme le démontrent les propos d'une jeune fille: *"mon père, il croit que je suis un cas. En fait, je suis loin d'être un cas. Ca, ça me soulage de ne pas être tarée"*.

La confrontation à l'autre est aussi nécessaire pour deux jeunes que nous avons rencontrés au niveau de la prise en charge socio-éducative dont chacun(e) bénéficie, car, pour une adolescente, *"c'est important de connaître les autres jeunes, surtout ceux qui ont le (-la) même éducateur (-trice) que moi, parce qu'ils sont peut-être dans la même situation que moi, et puis ils ont le (-la) même éduc que moi, et puis j'aimerais savoir si c'est la même chose avec tout le monde"*.

Le désir de rencontrer les autres jeunes de Rimeille F.M. se traduit, pour quelques-uns, par des rencontres à l'extérieur de la structure. Certains jeunes en connaissaient d'autres, plus ou moins, de Rimeille ou du foyer, avant leur intégration au programme, continuant ou renouant ces relations. Les jeunes venant de la région d'Yverdon, suivis par la même assistante sociale, ont ainsi, parfois retrouvé ou développé des contacts qui se maintiendront au-delà de la période de Rimeille.

Néanmoins, si la relation aux autres, aux pairs est présentée comme importante pour la très grande majorité des jeunes, quelques jeunes gens et jeunes filles regrettent qu'ils ne constituent pas de groupes ou d'ensemble. Pour un de nos interlocuteurs, les jeunes de Rimeille, *"c'est pas un groupe, parce qu'on a essayé de faire un groupe, mais ça marche pas! Non, parce qu'il y en a plein qui veulent pas faire de choses que d'autres veulent faire. Moi, je suis toujours partant, je dis toujours OK, on y va, mais les autres, ils sont pas tellement pour. Il y a toujours les deux mêmes, sinon les autres, s'ils sont poussés par les éducateurs, des fois, ils viennent."* Une jeune fille, considère, quant à elle, *"qu'à Rimeille, il y a moins de jeunes qu'au foyer, ils viennent pas tous les jours, on n'est pas une communauté"*.

Finalement, une minorité de jeunes dit ne ressentir aucune nécessité à fréquenter les autres, soit qu'ils n'en aient jamais eu l'intention, cherchant un soutien individualisé et ponctuel auprès des membres de l'équipe de Rimeille, soit que ce point de vue ait émergé en cours de route, issu de la relation aux autres camarades.

Dans le second cas de figure, on peut ainsi relever les propos de quelques jeunes qui rendent compte de la distance, dans le jugement qu'ils portent sur les autres, qu'ils ont introduit dans leur relation à ces derniers. Un jeune pense que *"les autres ici, c'est des gamins. On n'est pas du même milieu. Eux, ils leurs faudrait juste le service AEMO, enfin pas tous peut-être, c'est orientation professionnelle et voilà, plus cours de français. Le reste, il faut qu'ils restent chez eux. Ils ont rien à foutre ici"*.

Pour une jeune fille, *"les autres, enfin sauf [un], je trouve qu'ils font rien. Il y en a beaucoup qui me déçoivent, en fait. On n'a pas du tout la même mentalité, pour moi, je suis trop reconnaissante d'avoir des éduc comme ça, des gens comme ça à qui parler. Pour les autres, c'est dû."* Elle ajoute *"qu'en fait, je voudrais avoir des amis avec lesquels je pourrais me marrer, qu'il y ait pas que les problèmes. C'est pas vraiment ici que je pourrais trouver ça. Parce que les je-m'en-foutistes ou ceux [qui disent] moi, c'est parce que j'ai eu des problèmes que j'arrive pas à bosser, ça va un moment"*. Cette opinion est partagée par une de ses camarades, pour qui *"les autres de Rimeille se laissent aller, se*

lèvent pas le matin, ils ont pas d'envie." Elle précise qu'elle se considère comme différente, car venant d'un milieu aisé.

La distinction entre les jeunes d'origine socio-économique différente comme élément entraînant une distance est avancé par les deux parties en question - si l'on reprend les deux types de famille décrite au point 6.2.1 - comme en témoignent les discours ci-dessus, celui du jeune homme d'une part, issu d'une famille dont le capital socio-culturel est peu élevé, et celui des deux jeunes filles issues de familles dont le capital socio-culturel est élevé, critiquant tous les trois la manière d'agir et d'être de l'autre.

6.3.4. Le lieu de Rimeille F.M.: l'importance de la proximité géographique et relationnelle

Dans la partie consacrée au descriptif du concept de Rimeille F.M. par les responsables de l'équipe socio-éducative, nous avons vu que le lieu de la structure même constituait un enjeu important de sa mise en oeuvre, dans la mesure où le projet-pilote devait à la fois partager une proximité d'espace avec le foyer, et à la fois s'en détacher au niveau des modalités de fonctionnement, afin d'éviter de reproduire le foyer.

La thématique du lieu soulève la question de la territorialité et celle de l'identité. Dans le cas précis de Rimeille F.M., l'analyse du lieu peut être déclinée en deux modalités, le lieu comme espace géographique ou comme lieu institutionnel et relationnel, les deux ne pouvant pas, bien sûr, être totalement dissociés.

Essayons de voir la manière dont ces deux types de lieu sont identifiés, représentés et vécus par les divers personnes concernés, principalement les jeunes.

6.3.4.1. Rimeille F.M. comme lieu de vie

Le lieu qui abrite la structure de Rimeille F.M., jouxtant celui du foyer, est clairement délimité. Un plan des locaux situe les divers espaces le constituant: les bureaux, le salon, la cuisine, les chambres. Rappelons que le passage existant initialement entre le foyer et Rimeille F.M. a été fermé, action physique devant illustrer la séparation entre les deux structures d'accueil.

La question qui se pose est de comprendre, toujours **dans l'objectif d'identifier les éléments de reproductibilité**, ce que le lieu de Rimeille signifie dans le cadre de l'accompagnement socio-éducatif proposé par l'équipe.

La thématique du lieu reprend bien sûr un aspect évoqué précédemment qui est celui de la relation aux pairs, dont on a vu, même si elle s'exprime en termes parfois ambigus dans les divers points de vue des jeunes, qu'elle revêtait un aspect important. Elle incarne un élément favorisant la prise d'autonomie de ces derniers ce qui lui donne une place dans la mise en oeuvre d'un projet éducatif. En outre, si le relationnel, pour de fait exister doit se construire autour d'activités communes, il faut se poser la question de savoir à quel point

celui-ci ne suppose pas aussi le partage, et partant l'identification, d'un lieu. Autrement dit, quel est l'impact de la variable du lieu sur le sentiment d'appartenance à un groupe?

Le point de vue des responsables de l'équipe socio-éducative

Les responsables de l'équipe de Rimeille n'accordent pas la même importance à la question de la distance idéale tant physique que relationnelle à instaurer entre le foyer et leur propre structure. Si la contiguïté spatiale entre les deux structures ne dérange effectivement pas certains responsables de l'équipe socio-éducative, d'autres maintiennent l'idée qu'une séparation géographique plus importante entre les deux unités serait plus efficace pour le bon fonctionnement de Rimeille F.M.

Pour une des personnes rencontrées, l'expérience accumulée pendant les années d'expérimentation du projet-pilote confirme ainsi son point de vue initial qui est de privilégier une séparation physique et spatiale très précise. Selon cet interlocuteur, *"ce qui ne s'est pas passé, c'est l'autonomie du lieu. Je pense que ça aurait fondamentalement changé les données au niveau de l'autonomie du jeune."*

La proximité entre le foyer et Rimeille a en effet, toujours selon cette même personne, entraîné des mouvements et des échanges entre les jeunes des *"deux côtés"* dont elle estime qu'ils ne sont pas toujours bénéfiques. En outre, elle relève les tensions avec les collègues de l'internat que peuvent engendrer la proximité entre les deux structures - notamment concernant les horaires plus souples de Rimeille que ceux du foyer - de sorte que, inversement dans ce cas, serait reproché à l'équipe socio-éducative son désir de se cloisonner.

Si la proximité des deux lieux présente des avantages au niveau de l'infrastructure qui sont, à l'heure actuelle, essentiels, un autre membre de l'équipe considère également que le programme de Rimeille F.M. aurait beaucoup à y gagner, d'un point de vue éducatif et social, en étant dans un éloignement spatial plus important qu'à présent, argumentant sa pensée comme suit: *"ce serait plus intéressant si c'était autonome, parce que si c'est à côté d'un centre de loisirs, par exemple, la même porte qu'un centre de loisirs, c'est trop axé sur le centre de loisirs, si c'est ici, c'est trop axé sur le foyer au niveau des représentations des gens. Si c'est quelque chose qui est complètement en dehors, peut-être que ça permet de corriger plus facilement les représentations de ceux qui y participent, par exemple les parents qui se disent que si Rimeille ne marche pas, on peut mettre [le ou la jeune] au foyer"*.

Pour ce qui est du lieu même de Rimeille, hors de sa relation à l'internat, nous avons évoqué le refus, au départ, des éducateurs de reproduire une vie commune ressemblant à celle du foyer. Dans cette idée, les chambres pouvant être mises à disposition des jeunes ne doivent, par exemple, pas être personnalisés, afin que ces derniers ne s'approprient pas les lieux, ne recréent pas *"leur petite vie"*, comme le dit un(-une) éducateur(-trice). Si ce point de vue s'est, par la force des choses, à savoir l'installation de certains jeunes sur une durée parfois de quelques mois, assoupli, il n'en constitue pas moins une orientation à maintenir quant à ce que doit être l'organisation des locaux de la structure, ceux-ci ne

devant pas devenir un lieu de rencontre, un endroit où les jeunes peuvent simplement se rendre, certains d'y trouver quelqu'un.

Cette intention se manifeste par ailleurs clairement avec la volonté de ne pas instaurer de permanence horaire. Un(e) des responsables en explique le but, lorsqu'il dit, *"je travaille pas à faire des heures, mais bien à atteindre un objectif"*.

Le point de vue des jeunes

Nous avons vu les difficultés que rencontrent les jeunes pour comprendre le programme auquel ils participent, notamment le fonctionnement modulaire. Dans ce contexte, les locaux constituent un élément fort, un repère précis aidant à définir la structure de Rimeille F.M. Ainsi, l'expérience que les jeunes font du programme croisé avec l'usage des lieux permet, au fur et à mesure de leur intégration dans Rimeille, de qualifier ce dernier.

Ainsi, pour les jeunes, Rimeille F.M., c'est comme *"une école", comme "un centre de loisirs", comme "une pension, mais où on dort pas forcément"*. Un des jeunes gens imaginait que Rimeille serait *"comme un squat dont partiraient plein de choses"*. Plusieurs d'entre eux regrettent toutefois un peu que le principe qui règle la fréquentation des locaux ne soit pas défini précisément. Un jeune explique ainsi, *"on nous dit de venir et après on me dit de pas voir ceux d'à côté"*.

Le fait que l'équipe socio-éducative ne partage pas le même point de vue sur la question de la distance physique que Rimeille devrait mettre entre elle et le foyer - chacun des responsables ayant développé sa propre opinion - ne facilite en effet pas l'élaboration de directives concernant l'usage des locaux de la structure, d'autant moins que la distance relationnelle entre les jeunes de Rimeille et ceux de l'internat n'est, elle, pas non plus définie précisément par l'équipe.

Quelques adolescents rendent ainsi compte du paradoxe qui résulte d'injonctions contradictoires: d'une part, il leur est interdit de fréquenter de manière trop soutenue les jeunes *"d'à côté"*, de l'autre, des activités communes (repas ou soirées au foyer, sorties, etc.) leurs sont proposées avec ces mêmes jeunes.

Dans ce contexte d'indéfinition des modalités de relations entre les deux groupes de jeunes, ceux rattachés à Rimeille F.M. exprime leur point de vue, parfois divergents, sur la question.

Pour une partie des jeunes de Rimeille, ceux-là mêmes qui ont connu la vie en foyer, la proximité avec l'internat est trop importante comme l'explique un adolescent pour qui *"Rimeille devrait être séparé du foyer. Je connais trop cette ambiance, t'as trop de contacts. Moi, je sais que je suis pas dedans, tu te crois un peu dedans, parce que tu les fréquentes tous les jours, tu les vois tous les jours. Il suffit de sortir d'ici, d'aller de l'autre côté, voilà, c'est fait"*. Il ajoute que pour lui cela ne pose pas de problème, mais que *"pour quelqu'un qui n'a jamais fait ça, d'institution, c'est pas très bon, parce que t'as*

toujours...ça fait toujours des mauvais croisements, t'as toujours des histoires, des histoires de casse, de shit. L'institution t'apprend tout ça." il conclut en disant *"tu mets trop de gens avec des autres comme ça. C'est un peu la mélasse. Rimeille devrait être une maison vraiment toute seule avec rien d'autre à côté"*.

D'autres jeunes, en revanche, disent ne pas apprécier la séparation, lorsqu'elle intervient, entre l'internat et Rimeille. Un jeune regrette que *"les éducateurs maintenant, ils préfèrent qu'on reste seulement à F.M., parce que ça commence un peu à mailler, parce qu'on fait un peu trop de bruit"*. Une jeune fille critique, quant à elle, en évoquant les deux groupes de jeunes - du foyer et de Rimeille - que *"comme c'est différent, et ben, on n'a pas le droit de faire les mêmes choses en même temps, des trucs comme ça. Et puis du coup les petits copains du foyer n'ont pas le droit de faire les mêmes activités que les petits copains ou copines de l'extérieur"*. Ce dernier aspect, également soulevé par une de ses camarades, fait référence à l'interdiction apparemment posée par les éducateurs, lors de sorties collectives, pour les jeunes dont le petit ami ou la petite amie loge au foyer, d'amener ces derniers, contrairement aux jeunes dont l'ami(e) n'y vivrait pas.

Finalement, pour quelques jeunes, la séparation entre les deux structures ne fait pas sens, dans la mesure où, selon un des jeunes, *"Rimeille ou le foyer, c'est quand même la même chose, ici ou de l'autre côté"*.

Au-delà de la question de la séparation physique entre Rimeille et l'internat, il est important de savoir si les jeunes, en dehors des cours et des rendez-vous, aiment venir à Rimeille et si oui de s'intéresser aux raisons qui les motivent. Cette considération pour la manière dont les jeunes investissent le lieu de Rimeille permet d'évaluer le degré d'appropriation qu'ils développent par rapport à ce dernier, tel qu'il a été expérimenté.

Sur cette question, les jeunes se partagent globalement en deux groupes: ceux qui aiment venir à Rimeille et ceux qui évitent de s'y rendre si cela n'est pas nécessaire. Les jeunes faisant partie de la première catégorie racontent qu'ils apprécient de se déplacer à Rimeille F.M. pour voir s'ils peuvent rencontrer leurs camarades et les éducateurs, dans le but de discuter, de rigoler, etc. pour, au moins, selon une adolescente, *"sortir de la maison"*.

Les propos d'un des jeunes illustrent très bien les motivations qui les animent: *"ce qui me rend content de venir ici, oui, c'est de partager avec eux et aussi pouvoir être dans une ambiance un peu, je sais pas, où ça me donne un but quand même"*. Un autre explique, quant à lui, que *"j'aime bien venir ici, même les jours où je loge pas. Je suis chez moi, parfois je m'embête et je me dis que je vais aller là-bas, parce que là-bas au moins, je sais ce que je fais de ma vie. Je m'amuse au moins. Je partage avec [un copain], on discute, on est ensemble et puis voilà"*. Pour une de ses camarades, le temps passé à Rimeille est décrit comme étant *"une aide pour s'encourager"*. Elle explique que *"ça me rend heureuse de venir là. Pour moi, c'est juste un soutien moral. C'est pas un soutien, parce que je viens dormir là, c'est pas un soutien pour chercher du travail, c'est vraiment un soutien moral pour venir manger avec des gens ailleurs que chez moi, et avec des jeunes qui ont mon âge, c'est surtout pour ça, pour voir les éducateurs, moi, j'y suis attachée de venir"*.

Quant aux jeunes de la seconde catégorie, qui évitent de venir à Rimeille, la raison qu'ils avancent à cette manière de faire est la volonté de rompre avec la vie d'internat. Ayant bien connu celle-ci précédemment, ils souhaitent s'en distancer en évitant tant qu'ils peuvent tout ce qui y ressemble. Un de ces jeunes explique ainsi qu'il n'aime pas se rendre à Rimeille, qu'il préfère rester chez lui, car *"je sais, je suis toujours dans un système de foyer, mais déjà, je dors plus. J'essaie de sortir de ça...de dormir tout le temps dans la même maison, de sortir du système foyer"*.

6.3.4.2. Rimeille F.M. comme lieu géographique

Dans l'identification des éléments de reproductibilité, la question de la localisation géographique de Rimeille F.M. constitue un aspect important. La question est de savoir si ce type de structure est mieux adapté aux besoins des jeunes dans le cadre d'une formule centralisée ou localisée.

Le point de vue des responsables de l'équipe socio-éducative

Les responsables de l'équipe socio-éducative pensent, après plusieurs années d'expérience, que la centralisation d'une structure telle que Rimeille F.M. n'est pas indispensable. La centralisation à Lausanne n'apporte rien en terme d'intégration et de prise d'autonomie des jeunes.

Un(e) des membres responsables s'en explique comme suit: *"c'est pas nécessaire qu'ils aient loin. L'essentiel, c'est de se lever le matin et de passer le pas de porte, après, c'est bon"*. Son (sa) collègue adhère au même point de vue disant que *"la centralisation, je sais pas si ça sert vraiment. Ceux d'Yverdon, ça les emmerde de venir. S'ils doivent être là pour 9h (heure des cours), ils doivent se lever à 6h30. Est-ce que c'est ça qu'on veut travailler? qu'ils se lèvent à 6h30? moi, je sais pas. Ou bien, est-ce qu'on veut travailler le suivi des cours?"*

Au-delà de la question des horaires, un(e) responsable s'interroge sur la signification psychologique et sociale du déplacement des jeunes du canton de Vaud vers un lieu centralisé à Lausanne. Selon cette personne le fait de rassembler en un même lieu des jeunes venant de régions géographiques différentes met l'accent sur les difficultés individuelles et familiales de chacun, sans tenir compte des variables géographiques et socio-culturelles. Ce dernier point est par ailleurs, lorsque la mise en réseaux se met en place, pour certains jeunes, réalisé autour du lieu de vie de ces derniers.

Ce constat plaiderait pour le développement de "plusieurs Rimeille F.M." sur le territoire vaudois, directement insérés dans la vie locale et idéalement, selon certains éducateurs, clairement séparés de toute autre institution.

Le point de vue des jeunes

Les propos des jeunes sur ce sujet confirment l'opinion des responsables de l'équipe. On constate que les jeunes se disent tous très attachés à leur lieu de vie, à leur ville. Pour ceux qui n'habitent pas Lausanne, ils trouvent que Lausanne, c'est trop grand, trop froid, trop anonyme, trop la grande ville. Pour un jeune homme de Vevey, *"Lausanne est une ville que j'aime pas. Elle est trop grande, trop froide. Vevey est plus chaude, plus petite. Les gens y sont moins froids, plus sympas."*

Au mieux, ça ne les gêne pas de venir, mais ils n'expriment aucun intérêt particulier à le faire. La conséquence est qu'ils ne se déplacent à Rimeille F.M. que lorsque cela est nécessaire et qu'ils préféreraient clairement qu'une telle structure soit localisée sur leur lieu de vie.

Inversement, les jeunes résidant dans l'agglomération lausannoise estiment que la durée du trajet qu'ils ont à effectuer ne leur pose pas problème, qu'il s'agit d'une distance idéale, d'autant plus que la ville leur est plus connue qu'aux autres. On constate ainsi que les jeunes dont le lieu d'habitation est proche de Rimeille expriment plus souvent la volonté que les autres de vouloir s'y rendre régulièrement, voire quotidiennement. Ce sont, en partie, les mêmes jeunes dont nous avons précédemment écrit qu'ils disent aimer venir à Rimeille pour des raisons relationnelles, même si la variable de la proximité n'est pas totalement déterminante, les filles et garçons ayant l'expérience du foyer n'appréciant pas, pour certains de se rendre trop souvent à Rimeille et ce, même s'ils habitent à côté.

6.3.5. Le travail socio-éducatif: du généraliste au spécialisé?

Une des questions fondamentales de l'évaluation du projet pilote Rimeille F.M. est d'identifier le rôle du travail socio-éducatif qui y est mené. Le principe du programme visant une prise en charge des jeunes de façon modulaire, avec l'idée d'une approche beaucoup plus individuelle que collective, et proposant une intervention auprès des familles, il est en effet important de s'interroger sur la manière dont le travail socio-éducatif, dans ce contexte, est pensé, réalisé et apprécié par les divers acteurs concernés.

6.3.5.1. Le point de vue des responsables de l'équipe socio-éducative

Les propos des éducateurs et du psychologue de la structure de Rimeille F.M. rendent largement compte des modifications au niveau de la pratique de leur travail qu'engendre la mise en place du projet pilote par rapport à l'intervention effectuée dans l'internat. Les deux grands changements évoqués par nos interlocuteurs sont la construction d'une relation avec les jeunes se déroulant hors d'un lieu duquel ceux-ci sont captifs et le travail dans les familles.

Concernant le premier aspect, la nature du lien existant entre le jeune et l'éducateur, il est présenté, par les représentants du travail socio-éducatif, comme a priori plus difficile à établir que dans le contexte "fermé" du foyer, puisque, selon une(e) de nos interlocuteurs (-trice), *"on ne l'a pas tous les jours, puisqu'il ne nous voit pas tous les jours"*. Un

éducateur ajoute que *"le jeune a tendance à échapper"*. Une des manières de remédier à cet handicap consiste, selon l'ensemble des éducateurs, à *"plus aller chercher [le jeune] et que lui vienne"* comme l'explique un de ces derniers.

Dans ce contexte, tous sont unanimes pour dire que la relation qu'ils établissent avec l'adolescent(e) est tout aussi forte, voire plus, qu'avec ceux de l'internat. Un éducateur déclare ainsi *"on les voit moins, mais on les voit mieux"* et un autre *"que le suivi marche mieux qu'au foyer, car c'est toujours le même éducateur qui l'assure"*. Pour un(e) de ses collègues, la relation avec les jeunes est qualifiée de *"vraie"* et de *"construite"*. Ainsi, selon un des responsables de l'équipe, *"l'expérience montre qu'il est possible de travailler en dehors des murs"* sans que cela prétérite la relation entre le jeune et l'éducateur. Il précise en disant *"c'était une de mes inquiétudes et je suis agréablement surpris de constater que le lien est facile à obtenir, que celui-ci est facile à entretenir. [...] C'est pas, parce que la personne ne vient pas au rendez-vous que le lien n'existe pas, c'est plus subtil que ça"*.

Celui-ci devient dès lors le pivot du travail socio-éducatif comme l'explique un éducateur lorsqu'il dit *"j'ai l'impression qu'on est très pris par du relationnel, puisque nous on fait les choses un peu au jour le jour."* Il ajoute que l'objectif de suivi du jeune *"c'est d'être disponible sans être en permanence là"*. La dimension relationnelle de la prise en charge des adolescents est d'autant plus importante que, les éducateurs le relèvent, les sanctions sont soit définies de manière personnelle, selon le type de rapport mis en place entre les deux parties, soit n'existent plus, car *"on peut pas dire à quelqu'un, si t'es pas content, tu te tailles, parce que de toute façon, il est pas là"*, comme le souligne un de nos interlocuteurs.

La spécificité de la relation qui s'établit entre le jeune et son éducateur de référence est qualifiée par l'un d'entre eux *"d'espace thérapeutique"*. Celui-ci peut émerger dans la mesure où le quotidien, et ses contingences, ne constituent plus, contrairement à ce qui se passe dans le foyer, le contenu autour duquel se centre la relation comme l'explique cet interlocuteur: *"On devient quelqu'un qui accompagne un jeune exactement dans ce qui pose problème. Je crois que c'est ça qui est important...si on se débarrasse des éléments qui troublent la relation, c'est...t'as pas fait ta vaisselle, ta chambre, t'es encore venu avec des chemises dégueulasse...etc. Ca, c'est des éléments qui polluent, on a peu alors une relation de soignant à jeune, parce que ce sont les éléments du quotidien, et si l'éducateur ne fait pas attention, ils peuvent prendre toute la place et dès le moment où ça prend toute la place, il n'y a plus d'espace thérapeutique"*.

Pour développer cet espace thérapeutique, il faut *"s'approcher suffisamment de l'intimité de quelqu'un...pour être le plus proche de l'essence de ses préoccupations, et puis ensuite établir un espèce de contrat moral pour lui dire, voilà, il y a un certain nombre de pistes pour résoudre ces problèmes-là et...de garder la loyauté avec la personne.[...]"* Il y a un petit côté Saint-Exupéry, à l'appivoisement du renard. *Alors ça marche ou ça marche pas, je crois qu'il vaut mieux faire peu très bien."*

A partir de là, le travail de l'éducateur s'organisera autour du "*contrat thérapeutique*" conclu avec le jeune, contrat décrit comme "*une forme de soutien aux déficiences du système, parce que les jeunes en général, ils vont très bien merci beaucoup*". La prise en charge très individualisée du jeune s'étend ainsi à son entourage familial, réalisant, par là, la perspective systémique énoncée dans le concept du projet de Rimeille F.M. Rappelons que les rencontres et les entretiens dans les familles se font - sauf exception, par exemple si les parents ne s'expriment pas du tout en français - que le jeune ait ou n'ait pas choisi le module "*environnement familial*".

L'option d'intégrer directement le ou les parent(s) dans le travail mené avec les jeunes rompt avec la pratique du foyer. Dans ce dernier, en effet, nous l'avons vu, la tendance observée selon un membre de l'équipe socio-éducative, est que les éducateurs incarnent un substitut parental pour les jeunes, alors que le projet de Rimeille consiste à vouloir restaurer ou maintenir le lien avec les personnes de l'entourage familial pour restaurer leur légitimité à leurs propres yeux et à ceux de leur enfant. Dans ce cadre d'intervention, les éducateurs deviennent "*un intermédiaire important entre les parents et le jeune*" comme l'exprime l'un d'eux.

L'accent mis sur le rôle de la famille par les éducateurs illustre, en partie, le changement d'orientation qui intervient dans le travail socio-éducatif réalisé par Rimeille F.M. posant la question de savoir, plus précisément, si celui-ci modifie ou pas le registre d'action mobilisé, passant du généraliste au spécialisé.

En effet, si la dimension intermédiaire du programme de Rimeille F.M. suppose une transformation de la nature du lien qui s'établit entre l'éducateur et le jeune, la formule modulaire entraîne, avec la spécification de plusieurs champs, la nécessité de connaissances particulières (par exemple les questions de toxicomanie), abordées de façon plus collective et globale dans le cadre de l'internat.

Un des éducateurs rencontrés soulève, après une année de pratique, la question en expliquant que l'introduction de Rimeille F.M. "*révèle le manque de compétences des éducateurs, c'est-à-dire que par rapport à tout ce qu'on a envie de donner, on manque de formation...il faudrait quelqu'un qui s'y connaisse comme le collègue qui travaille sur MdJump. Environnement familial, il faudrait qu'on ait tous une formation de systémique, pour en faire quelque chose de plus professionnel que ce qu'on fait maintenant. On le fait un petit peu par rapport à ce qu'on a vu aux cours*". Un autre représentant de l'équipe explique, quant à lui, qu'en ce qui concerne les problèmes de toxicomanie, "*il n'y a pas de spécialisation, de formation particulière. On apprend beaucoup au contact des jeunes, les nouveaux trucs..[c'est-à-dire des nouveaux produits stupéfiants]*".

Après trois années d'expérience, un éducateur déclare "*on est de plus en plus performant en ce qui concerne la psychologie de tout ce qui est familial. Sans faire de la thérapie, on arrive à viser des cibles assez précisément*". Ce point de vue est partagé par un(e) de ses collègues pour qui "*sans doute que pour ces questions familiales, je peux le faire*".

L'affirmation de l'importance de la relation et avec le jeune et avec sa famille amène un des responsables socio-éducatif à préciser le rôle de l'éducateur dans le cadre de Rimeille F.M. notamment par rapport à l'intégration professionnelle. L'opinion défendue est que cette dernière ne doit pas représenter le seul but à atteindre dans le cadre de la prise en charge proposée par le programme comme s'en explique cet interlocuteur: *"je pense que notre travail, c'est de se battre pour dire, voilà, on n'est pas là pour mettre [les jeunes] au travail, on n'est pas un service de placement, ce qu'on veut, c'est d'abord qu'ils se sentent bien"*.

Cela signifie qu'il faut accepter l'idée, selon cet interlocuteur, *"qu'un jeune puisse être là pour penser d'abord à soigner ses blessures, penser à lui. Quand je dis panser, soigner les blessures, c'est très prétentieux, mais c'est un peu ça. C'est d'abord qu'ils sachent où ils vont se diriger, parce qu'ils y en a qui arrivent et qui n'ont aucune idée de ce qu'ils pourraient bien faire"*. Dans ce contexte, l'intégration professionnelle constitue un objectif parmi d'autres à atteindre comme le dit ce même interlocuteur, pour lequel c'est *"tant mieux si ça débouche sur un travail, car le jeune pourra vivre de manière autonome, mais le travail, pour moi, n'est donc pas la priorité"*. En outre, sur la nature de ce dernier, il explique qu' *"on peut viser ici une insertion professionnelle, mais pas comme une société l'entendra, c'est-à-dire avec un métier, un apprentissage, un salaire. Mais on peut viser de petits boulots, de petites missions. Et puis se rendre compte des possibles"*. Il poursuit en déclarant que ce dernier aspect renvoie à l'idée que le rôle de l'éducateur est *"même si c'est un peu cruel, de montrer au jeune ses capacités, son niveau pour lui montrer où il peut aller"*.

On remarque ainsi que la composante relationnelle, voire thérapeutique, entre les jeunes et les éducateurs, est primordiale dans le travail de ces derniers, représentant le pivot de l'action socio-éducatif. Ce constat, surtout en ce qui concerne la pratique d'une approche thérapeutique, pose la question, nous y reviendrons, de la définition du rôle du psychologue dans la structure, puisque, comme le dit un(e) éducateur (trice), *"on prend de plus en plus chez l'un et chez l'autre"*. Il décrit la proximité entre le psychologique et le socio-éducatif comme suit: *"le psychologue va mettre sur la table la théorie et puis nous, on va la mettre aussi, mais par rapport à ce qu'on a vu en pratique. Donc on arrive un peu au même résultat finalement et puis c'est vrai que l'aide psychologique, en tout cas en ce qui concerne la conception actuelle, diminue"*.

La configuration de la structure, en particulier les interventions dans le cadre familial, entraîne selon un(e) des responsables de l'équipe de Rimeille cette interpénétration de plus en plus importante, au fur et à mesure de l'expérience, entre le registre du psychologique et celui du socio-éducatif. Ainsi, *"le psychologue commence un peu à faire de l'éducatif, il commence à voir aussi dans quels milieux les gens vivent, quand il intervient dans la famille [...] et nous, on dévie aussi dans notre rôle d'éducateur, parce qu'on vient un peu chatouiller le domaine du psychologique"*.

Pour un de ses collègues, le domaine psychologique est plutôt interprété en terme d'appui pour son propre travail comme il s'en explique lorsqu'il dit que *"l'objectif est discuté avec le psychologue et puis ensuite, c'est une mission que d'aller faire passer cette idée en*

respectant le milieu. Bon, ça c'est un peu opération commando. C'est vrai qu'on est intrusif, c'est vrai qu'on met le pied dans la porte, c'est vrai qu'on dit que si vous êtes pas d'accord de parler de ça, on s'en fout, on en parlera une autre fois. C'est vrai qu'on est beaucoup plus intrusif que ne le serait un psychiatre ou un psychologue traditionnel".

6.3.5.2. Le point de vue des jeunes

La relation que les jeunes entretiennent avec leur éducateur est globalement présentée, par ces derniers, de manière très positive. Ils apprécient le soutien que les éducateurs leurs apportent, ainsi que les interventions qu'ils mènent dans les familles.

Une petite minorité de jeunes formule des critiques à l'encontre des éducateurs ou bien rend compte de difficultés dans leur relation avec eux. Une jeune fille explique, par exemple, qu'elle n'apprécie pas son éducateur de référence, mais que malheureusement elle ne peut pas en changer. Ce qu'elle reproche à ce dernier, c'est, d'une part, de n'avoir effectué, en trois mois, qu'une seule visite à son père et une seule à sa mère, ce qui lui fait dire *"il me semble que ça ne bouge pas assez, ouais, je trouve"*, d'autre part, de ne pas respecter un contrat de confiance. Elle argumente cette affirmation en expliquant que son éducateur lui dit *"je juge pas, je juge pas, mais il juge quand même. Il dit toujours, je suis pas là pour juger, mais il juge quand même"* et, surtout, que la confidentialité de ses propos et de ceux de ses parents ne sont pas garantis, que *"je vois bien, [l'éducateur] il dit à ma mère ce que mon père lui dit et après il raconte à mon père ce que ma mère lui dit"*. Concernant ses propres confidences, elle déclare être sûre que les autres éducateurs sont au courant, que l'information circule. Pour elle, *"je suis sûre qu'ils se disent tout"*.

D'autres jeunes, sans être aussi critiques dans leur évaluation à l'égard des représentants de l'action socio-éducative expriment des réticences à s'engager de manière trop importante dans la relation qu'ils développent avec eux. Un adolescent explique ainsi *"qu'ici, à Rimeille, je parle pas beaucoup, et puis, les éducateurs, je les aime pas trop non plus. Ils sont pas encore dans le truc, je trouve"*. Un de ses camarades raconte qu'il ne se confie jamais vraiment à son éducateur: *"je lui dis des trucs, mais il y a certaines limites"*.

La majorité des jeunes, en revanche, qualifient les éducateurs de *"cool"*, de *"gentils"*. Pour un jeune homme, la relation avec ces derniers est décrite comme *"tranquille, ça va bien...il y a des exigences, mais ils sont quand même assez jeunes d'esprit. C'est pas comme les adultes normaux"*. Pour un jeune ayant derrière lui une longue expérience du foyer, Rimeille *"c'est quand même différent. C'est des éducateurs assez jeunes, c'est assez cool, quoi. Là, où j'étais avant, c'était des éducateurs beaucoup plus...c'était plus hard, si vous voulez, moins de plaisanteries dans l'air"*.

Un autre adolescent souligne l'implication importante des éducateurs dans leur travail expliquant que *"les éducateurs donnent beaucoup, ils nous donnent quelque chose, il faut rendre la monnaie et pour l'instant, je crois pas qu'on rend la monnaie. [...] Les jeunes veulent rien faire, moi, le premier"*. Une jeune fille confirme ce point de vue en disant que son éducateur, *"je trouve qu'[il] s'est bien décarcassé. Il a fait beaucoup pour trouver*

des places de stages, un apprentissage". Elle poursuit en mettant l'accompagnement de Rimeille en parallèle avec celui proposé par d'autres lieux de prise en charge: "*je trouve que Rimeille est plus personnel, parce qu'il y a tellement de jeunes au SPJ. La dame qui s'occupait de moi n'avait jamais le temps. Il fallait courir ici, courir là. Mais [mon éducateur], il s'est énormément investi. [...] D'ailleurs, ici, tous les éducateurs sont super, parce qu'ils s'intéressent vraiment à ce que font les jeunes. Ouais, je trouve qu'ils se donnent. Alors que c'est pas partout comme ça. Moi, j'ai fait Valmont²³, plusieurs choses, c'est vrai que ça n'a rien à voir*". Elle conclut en disant qu'elle considère son éducateur comme est un ami.

En terme d'objectif socio-éducatif, un jeune évoque l'encouragement à la prise d'autonomie de la part de l'équipe éducative, les responsables étant "*du genre à nous laisser faire des choses de notre côté pour voir vraiment si on sait se débrouiller seuls. Pas qu'on se dise qu'on a besoin d'eux pour aller se faire à manger, etc...Ils nous donnent des choix, c'est à nous de choisir, voilà. Ils veulent surtout qu'on soit indépendant, qu'on sache gérer notre vie.*"

Concernant les interventions menées auprès des parents des jeunes, nous l'avons déjà relevé, ces derniers évaluent positivement, pour la majorité, les rencontres entre leurs parents et leur éducateurs, les seconds jouant un rôle de négociateur auprès des premiers, ou, comme le remarque une jeune fille, d' "*interprète*".

Finalement, ce que plusieurs jeunes mettent en avant comme aspect intéressant de la relation avec les éducateurs, c'est le registre très pratique dans lequel se situe leur action, contrairement, selon eux, à celle menée par le psychologue. Une adolescente illustre cette situation comme suit "*je trouve que [les éducateurs] ont une façon de voir aussi un peu comme des psys, mais ils peuvent donner des trucs concrets, nous aider si on a un problème de logement. Les psys, ils savent pas, ils analysent, ils prennent tout au troisième degré. Analyser très profondément, c'est ça et puis ça ne donne pas des trucs concrets, tandis que les éduc, ils ont beau analyser comme des pros, ils peuvent nous donner des trucs. C'est pour ça que j'aime bien les éduc.*"

6.3.5.3. Le point de vue des parents

La dimension très relationnelle du travail mené par les éducateurs avec leur enfant est largement relevé par les parents que nous avons rencontrés. Elle est décrite comme individualisée et personnalisée et est évaluée positivement.

Pour une des mères, un des aspects bénéfiques de la relation très étroite entre l'éducateur et son fils réside dans la prise de confiance en l'adulte que celle-ci a signifiée pour le jeune. Le statut d'adulte n'est ainsi plus uniquement assimilé, par l'adolescent, au rôle endossé par ses parents. Elle explique que "*l'adulte, c'est pas seulement celui qui vous commande, c'est aussi celui qui vous écoute. Et ça, c'est quelque chose quand même que V. a trouvé à Rimeille. Il avait besoin d'avoir une oreille, je dirais même un côté affectif*

²³ Valmont est le centre de détention pour mineurs de la région romande.

et où l'adulte n'est pas, oui, le vieux ou la vieille comme le père ou la mère, mais cette autre relation avec l'adulte".

Cette relation de confiance, mais aussi de soutien que l'éducateur offre au jeune, sont évoqués par plusieurs parents. Le père d'un jeune homme raconte ainsi que malgré la saturation que la famille exprimait face au comportement de ce dernier, l'éducateur *"nous a souvent fait comprendre qu'il fallait encore patienter, qu'il fallait encore pardonner, qu'il fallait encore réparer, qu'il fallait encore se laisser voler, qu'il fallait encore tolérer ses mensonges, etc."*

Cette négociation avec les parents empêche que ceux-ci ne rompent le lien avec leur enfant comme l'explique un de nos interlocuteurs qui dit que *"la grande force d'une structure comme Rimeille, c'est d'éviter la coupure avec la famille qu'il y aurait avec une maison d'internat"* tout en les aidant à affronter les difficultés de la situation, ajoutant qu' *"on apprécie que Rimeille soit toujours derrière nous, parce que psychologiquement ça nous décharge un peu d'une responsabilité. On s'aperçoit que si nous on est complètement démunis, on n'est pas les seuls"*. La mère d'un autre jeune relève aussi cette idée de ne pas se retrouver seule face aux problèmes qu'elle vit avec son fils, soulagée de trouver *"une écoute"*, une attitude de *"non-jugement"* de la part des éducateurs.

Un aspect de la relation avec les éducateurs que les parents désignent comme extrêmement positif est celui de la très grande disponibilité dont ils font preuve. Les parents évoquent le fait qu'on puisse les appeler à tout moment et qu'ils sont prêts à intervenir à tout moment, notamment dans les moments de crise. Une mère d'adolescent raconte que l'éducateur *"il n'hésite pas même s'il faut venir. Il est venu un soir à 10 heures, ici, parce que ça se passait mal avec H. Je crois vraiment qu'ils prennent pas leur travail à la légère, alors ça vraiment, je crois qu'ils essaient d'aller jusqu'au bout, enfin, je veux dire si c'est 8 heures, 10 heures du soir, on se dit pas tant pis. Il y a toujours quelqu'un, c'est rassurant."*

Pour illustrer cet important degré de proximité et d'implication des éducateurs dans la relation qu'ils entretiennent avec le jeune et sa famille, certains parents évoquent le fait que ces derniers se déplacent pour aller chercher les adolescents pour les emmener à un rendez-vous ou une activité, comme le dit une mère: *"il fallait que [l'éducateur] vienne le chercher ici, alors c'était génial qu'il le fasse"*.

Néanmoins, si la relation établie entre leur fils ou leur fille et l'éducateur(trice) de référence ou avec eux-mêmes est perçue positivement par les parents, ils regrettent parfois qu'elle constitue l'unique porte d'entrée au programme de Rimeille F.M. dans la mesure où, comme le dit une de nos interlocutrices, *"on a de la peine à voir ce qui se passe, car tout passe par la relation avec l'éducateur"*. Pour une autre mère, *"le problème, c'est que la relation avec Rimeille passe par l'éducateur, pour [notre fils] et pour les parents"*.

6.3.5.4. Le point de vue des assistants sociaux

Pour les assistants sociaux rencontrés, la relation que les éducateurs construisent avec les jeunes qu'ils accompagnent constitue un aspect essentiel du travail socio-éducatif réalisé à Rimeille F.M. Les éducateurs sont *"un grand soutien pour les jeunes et les familles, ils sont extrêmement proches des familles"*.

Ce travail mené de manière très rapprochée et individualisée est considéré comme un point fort, car, comme l'exprime une assistante sociale, *"ce qui est bien à Rimeille, c'est que si le jeune se lève pas, on l'appelle, donc on le responsabilise, mais aussi on le cadre, on le suit, on le secoue un peu"*.

En même temps, cependant, l'approche proposée par l'éducateur de référence est présentée comme relevant d'une *"espèce de souplesse"* comme le remarque une assistante sociale. Les éducateurs sont décrits comme n'étant pas *"rejetants"*, par plusieurs représentants du SPJ, ni par rapport aux jeunes ni par rapport aux parents. Une de nos interlocutrices cite le cas de la mère d'une jeune fille qui a beaucoup, selon elle, apprécié la relation avec les éducateurs, *"le fait de ne pas être jugée. C'est vrai qu'elle a toujours eu des contacts assez difficiles avec les éducateurs précédents où elle ne se sentait pas toujours à la hauteur, pas adéquate. Je crois que là, elle a aussi pu entendre quand on avait des choses négatives à lui dire. Qu'elle était là en tant que personne, sans être jugée, je crois"*. Elle ajoute qu' *"il y a un respect qu'on ne retrouve pas forcément chez tous les éducateurs"*.

6.3.6. L'intégration de l'approche psychologique dans la structure: un rôle insuffisamment défini

L'intégration d'un psychologue dans l'équipe responsable du programme de Rimeille F.M. pose la question des objectifs et du rôle d'une intervention psychologique dans le cadre d'une structure socio-éducative, ainsi que celle du lien à établir avec le domaine socio-éducatif.

Il s'agit ainsi de s'interroger sur l'intérêt de l'intégration dans la structure même de Rimeille F.M. par rapport à la possibilité d'une orientation des jeunes, par les éducateurs, sur des lieux de prise en charge psychothérapeutiques extérieures à cette dernière. Il est, de façon général, d'autant plus difficile de répondre à cette question que les structures spécialisées en matière d'accueil et de soutien psychologique ou psychiatrique ne sont pas identiquement accessibles à toutes les catégories de la population.

Finalement, se pose la question du type d'approche thérapeutique, en dehors ou à l'intérieur d'un programme socio-éducatif, à envisager pour de jeunes adolescents.

6.3.6.1. Le point de vue des représentants de l'équipe socio-éducative

En croisant les divers points de vue des responsables de l'équipe de Rimeille F.M., à savoir ceux des trois éducateurs et celui du psychologue, on constate que la conception du rôle du psychologue s'est modifiée avec les années sans jamais pourtant recouvrir une pratique précisément identifiable.

Initialement, la contribution du psychologue devait consister en un travail se déclinant principalement en deux types d'intervention: une offre de consultation pour les jeunes et leurs parents, incluant l'obligation pour chaque adolescent(e) de rencontrer au moins une fois le psychologue; une supervision des situations des jeunes. Ces deux aspects peuvent inclure des rencontres dans les familles et une participation aux séances d'admission et d'évaluation.

Au-delà de cette définition de base du rôle du psychologue, on remarque toutefois que les opinions divergent sur plusieurs aspects. Le premier concerne la fonction de supervision d'équipe du psychologue, celle-ci faisant, pour certains de nos interlocuteurs, partie du travail de ce dernier alors que cela n'est pas le cas pour d'autres, bien qu'ils souhaiteraient pouvoir bénéficier d'une telle prestation tout en estimant, cependant qu'elle devrait être proposée par une personne extérieure à la structure. Le second aspect renvoie à la manière dont doit concrètement, auprès des jeunes et de leur famille, se traduire l'approche psychologique.

La dimension sur laquelle tous nos interlocuteurs s'accordent est celle de l'option théorique envisagée pour l'intervention psychologique dans le cadre de Rimeille F.M., c'est-à-dire celle de l'approche systémique. Au niveau de l'intervention quotidienne, cela veut dire, selon un des responsables de l'équipe, *"c'est que [le psychologue] soit au service du jeune, mais en tenant compte qu'il est dans un système familial et ici dans un système où il y a des éducs"*.

Par rapport à la prise en compte du contexte familial, cela signifie, selon un de nos interlocuteurs, *"que le psychologue ne va pas proposer une approche psychanalytique, mais une approche systémique qui consiste à voir ce qui dysfonctionne au niveau de la famille. L'option systémique, c'est pas du tout de se dire qu'on va modifier une personnalité, une structure, c'est de dire, il y a quelque chose qui dysfonctionne dans un système, quelque chose qui ne va pas, il y a un symptôme, et bien on va essayer de faire que le système trouve un équilibre pour que ce qui ne va pas soit résorbé, ou pris en compte ou accepté tout simplement"*.

Quant à l'intégration de l'intervention psychologique dans un milieu socio-éducatif, et dans la mesure où le suivi est prévu pour une durée limitée, son but est présenté, par un des responsables, comme devant favoriser un accès, pour certaines catégories de la population, à des prestations vers lesquelles celles-ci ne se tourneraient pas. En réduisant la distance entre l'intervention psychologique et socio-éducative, le même interlocuteur pense que les adolescents surtout, mais aussi leurs parents, seraient disposés à entrer dans une démarche qu'ils ont tendance habituellement à réserver à des personnes ayant, selon

eux, de très graves problèmes psychiques. L'idée est *"de modifier la représentation du psychologue"*.

Pour un collègue, cette disposition doit se traduire par une attitude qui rompt avec celle adoptée dans le cadre d'un cabinet de consultation, c'est-à-dire que le psychologue *"doit aller vers le jeune, s'en occuper spontanément"*.

La pertinence d'un soutien psychologique pour les jeunes de Rimeille F.M. est relevée par l'ensemble des intervenants de l'équipe. Néanmoins, si un de nos interlocuteurs explique effectivement que *"tous les jeunes auraient besoin d'un psychologue"*, un autre précise *"j'ai l'impression que j'ai peu de cas qui sont pathologiques, j'ai l'impression qu'il y en a peu, mais bon, je peux me tromper. C'est vrai que je réalise qu'avec [un de mes jeunes], c'est important"*.

Concrètement, les éducateurs rencontrés disent faire de manière plus ou moins importante appel aux services du psychologue. On observe ainsi, en se référant aux propos des éducateurs, qu'au début de la mise en place du programme, chacun d'entre eux mobilisait très diversement le psychologue. Suivant la demande des membres de l'équipe socio-éducative, ce dernier se rendait régulièrement dans certaines familles, pas du tout dans d'autres.

Les années passant, l'intervention du psychologue dans les familles, comme accompagnant de l'éducateur de référence, est devenue de plus en plus marginale, rendant la définition de son rôle et des modalités de sa collaboration avec l'action socio-éducative de plus en plus imprécise. La situation est d'autant plus complexe que certains éducateurs disent, nous l'avons déjà vu, avoir les compétences, dans le cadre des entretiens familiaux, de *"faire du thérapeutique"*.

Ainsi, si l'ensemble des membres de l'équipe de Rimeille F.M. se prononce en faveur d'une interaction entre le socio-éducatif et le psychologique, tous soulignent la nécessité d'en définir les contours, l'expérience du programme ayant visiblement entraîné une modification des conditions de collaboration initiales comme le relève un de nos interlocuteurs: *"je sais pas si c'est une bonne chose, ce que je sais, c'est que c'est en train de partir dans autre chose et je pense qu'on peut pas garder le même regard maintenant en disant le psychologue, c'est ça, l'éducateur, c'est ça. Est-ce que c'est bien ou pas, je sais pas. Je pense que c'est nécessaire de changer l'image qu'on a de tout ça."*

6.3.6.2. Le point de vue des jeunes

Avant leur intégration au programme de Rimeille F.M., la presque totalité des jeunes a bénéficié d'un suivi psychologique ou psychiatrique plus ou moins important. Plusieurs jeunes racontent avoir pris divers médicaments tels que des antidépresseurs, des calmants ou des somnifères. Certains jeunes ont arrêté tout contact avec un psychothérapeute, d'autres continuent d'être en consultation.

Pour ce qui est de l'approche psychologique proposée dans le cadre de Rimeille, la majorité des adolescents rencontrés expliquent n'avoir rencontré le psychologue qu'une seule fois pour établir le génogramme, à savoir une sorte d'arbre généalogique, comme ils le décrivent.

Concernant ce dernier, un jeune raconte qu'il a trouvé cette séance "*banale*", mais qu'il souhaite retourner voir le psychologue. Une jeune fille estime que "*le schéma des parents, si ça l'aide, lui, c'est bien, mais moi, ça ne me rapporte rien, je sais qui vaut quoi*".

Pour un de ses camarades, "*c'est bien qu'il y ait un psychologue à Rimeille, mais j'ai de la peine à discuter avec un psychologue que je connais pas. Pour que je puisse dire des choses en profondeur, il faut vraiment que ce soit quelqu'un de proche*".

Plus généralement, les jeunes se déclarent peu intéressés à entreprendre une démarche psychothérapeutique. Ils argumentent leur point de vue par le fait qu'ils "*en ont trop vu*" et que "*ça ne sert à rien*". Une adolescente résume une opinion partagée par plusieurs de ses camarades, notamment en terme de saturation, comme suit: "*je sais pas pourquoi je n'aime pas les psychologues. Quand, j'étais petite, j'en avais une, et puis ça n'a pas servi, enfin, ça ne faisait rien. Donc, pour moi, ça vaut pas la peine, et puis j'ai réessayé de voir un psychologue. Je suis allée une fois..., mais je pense que ce qui m'embête le plus, c'est que je dois reraconter toute ma vie, c'est ça qui m'embête. De rerépéter toujours. Je pense que ça doit être ça aussi*".

Pour certains jeunes, nous avons précédemment déjà évoqué ce point de vue, le psychologue ne se distingue pas de l'éducateur dans la façon d'aborder les problèmes, mais dans la manière de les résoudre, justifiant par là un recours plus important à ce dernier comme en témoigne les propos d'une adolescente qui dit que "*pour parler de ses problèmes, c'est la même chose, sauf que je préfère la façon des éduc. Avec eux, j'ai vraiment l'impression que ça avance. Les éduc, ils font des démarches en cas de problèmes, le psy rien du tout*".

Dans le cas d'une petite minorité, quelques jeunes, la crainte d'initier une démarche pouvant se révéler déstabilisatrice motive leur refus de rencontrer un psychologue. Ainsi, un jeune homme explique "*en fait, j'ai peur. J'ai peur de savoir vraiment pourquoi je suis comme ça et probablement que je suis pas prêt à le savoir*". Il poursuit en disant qu'il aimerait cependant voir un psychologue, car "*je tourne en rond et je fais tourner les autres en rond. [...] On m'a dit déjà que j'étais en dépression*". Il se décrit comme "*lunatique*" et "*bizarre*", concluant "*je suis un cas désespéré, je suis désespéré en fait*".

Finalement, un seul jeune a suivi une thérapie avec le psychologue de la structure. Plusieurs sont en consultation avec des psychologues extérieurs au programme ou des psychiatres dont un a été conseillé à quelques jeunes par un éducateur de Rimeille. On assiste alors à une prise en charge commune, entre le psychiatre et l'éducateur en question, qui semble beaucoup satisfaire les jeunes concernés.

Une jeune fille est suivie par le centre Saint-Martin, spécialisé dans les questions de toxicomanie, suivi qui comprend une consultation psychiatrique, dont elle dit être très contente.

6.3.6.3. Le point de vue des parents

Le constat qui s'impose à l'écoute des propos des parents est qu'ils identifient très mal le rôle du psychologue, lorsqu'ils n'ignorent pas complètement son existence. Pour ce qui est de ce dernier cas de figure, nous avons en effet remarqué que plusieurs parents, bien qu'ils aient eu la visite du psychologue, accompagné de l'éducateur de leur fils ou de leur fille, n'en connaissaient pas la formation, se déclarant très étonnés de l'apprendre.

De manière générale, la connaissance que les parents ont du psychologue se résume aux interventions qu'il fait lors des séances d'évaluation et de la possibilité qu'il énonce de les rencontrer avec leur enfant pour une série de six consultations. Concernant cette dernière proposition, la majorité des parents rencontrés se déclarent peu intéressés, d'autant plus que leur fille ou leur fils refuse d'entrer dans une démarche thérapeutique familiale.

Le point de vue des parents sur la pertinence d'une approche psychologique dans le cadre des discussions autour de leur enfant est relativement mitigé. Plusieurs parents expriment la sentiment que la perspective psychologique par rapport aux difficultés que leur jeune et eux-mêmes vivent est "*éloignée*" ou "*décalée*", ne se traduisant pas par une réponse claire. Une mère en rend compte comme suit: "*le peu de choses qu'il dit, il part dans des discours, on comprend pas ce qu'il dit. Je crois que la dernière fois, [mon mari] lui a bien dit, mais exprimez-vous, parce que c'est vrai qu'il partait dans des peut-être...des peut-être pas*".

Un couple de parents raconte avoir suivi, avec leur fils, une séance avec le psychologue, séance que le père et la mère qualifient de "*dense*" et de "*très intéressante*" dans la mesure où il s'agissait "*d'avoir une approche différente, donc voir vers l'avenir plutôt qu'en arrière*" qui leur convenait bien, précisant cependant que cela ne fut pas le cas pour leur fils, rétiçant, selon eux, à toute démarche thérapeutique.

6.3.6.4. Le point de vue des assistants sociaux

L'opinion, sur le rôle d'une approche psychologique intégrée dans le programme de Rimeille, des assistants sociaux que nous avons rencontrés diverge d'un interlocuteur à l'autre. Pour certains, si le principe d'une démarche psychologique pour adolescents n'est pas rejeté en tant que tel, il leur semble peu correspondre, à ce moment-là de leur vie, dans la mesure où, comme le relève une interlocutrice, "*les jeunes en ont trop vu et puis ils se posent quand même la question de...puisque je suis comme ça, sans boulot, sans rien, est-ce que je suis tout à fait normal...ils ont pas forcément envie d'aller creuser ce qui se passe*".

Un autre assistant social nuance sa réponse en expliquant que "*je serais pour que les choses soient distinctes, c'est-à-dire que les jeunes puissent s'adresser hors institution à*

un thérapeute pour justement distinguer les prises en charge. Qu'il y en ai un là-bas pour des situations d'urgence, de crise, de choses comme ça, etc. [...] Mais sinon, je trouve qu'il y a des thérapeutes en place auxquels il faut s'adresser".

Pour plusieurs autres représentants du SPJ, l'intégration de prestations psychologiques est considérée comme *"une bonne chose, car plus accessible pour les jeunes"*, comme le précise un assistant. Un de ses collègues confirme ce point de vue, en se référant à un jeune qu'il suit, et qui grâce à ses rencontres avec le psychologue, a pu débloquent sa situation en matière d'orientation professionnelle, jeune qui n'aurait pas consulté à l'extérieur étant *"contre les psychologues"*.

6.3.7. Entre ouvert et fermé: du statut à la pratique de l'intermédiaire

Une interrogation qui apparaît d'emblée lorsqu'il s'agit d'analyser le programme de Rimeille F.M. est celle de savoir de quelle manière s'organise le quotidien de jeunes pris en charge par une structure dont le fonctionnement est modulaire. Ce thème est important pour deux raisons. D'une part, parce qu'il renvoie à une des demandes majeures et des parents et des jeunes qui est celle de l'occupation du temps de ces derniers; d'autre part parce qu'il est lié à l'intention, exprimée par les membres de l'équipe, d'envisager une nouvelle définition du calcul du prix de journée. En effet, le financement du suivi socio-éducatif étant fixé en fonction du nombre de modules choisis par chaque jeune, il est intéressant de voir si ce nombre influence ou pas l'intensité de l'accompagnement proposé.

Pour ce faire, nous avons interrogé les divers acteurs concernés sur une des variables pouvant rendre compte de cet aspect, à savoir l'horaire des jeunes, ce terme devant être compris dans un sens large, recouvrant les temps de présence et d'activité des jeunes tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la structure.

Le traitement des thématiques abordées précédemment, telle que le principe modulaire, le contenu des modules, les activités collectives et le lieu de Rimeille F.M. ont déjà largement donné des éléments d'information sur la question.

6.3.7.1. Le point de vue des responsables de l'équipe socio-éducative

Le fait que l'organisation du temps des jeunes ne corresponde pas à un horaire précis sur une période donnée constitue, selon les éducateurs, une modification importante de leur travail par rapport à la pratique antérieure menée dans le cadre du foyer.

Pour un des éducateurs, *"les horaires, c'est le plus gros changement"*, dont il explique la conséquence: *"ça veut dire aussi un autre mode d'implication vis-à-vis du jeune. Les journées sont plus intenses, puisque la plupart de Rimeille n'ont pas encore d'apprentissage. Ça permet d'être beaucoup plus avec lui, de l'accompagner, alors qu'auparavant, on travaillait beaucoup plus nos dossiers. Maintenant, on écrit moins, on fait les choses de manière de plus en plus succinctes"*.

Un de ses collègues explique que l'avantage de Rimeille F.M. est de permettre en matière de gestion du temps une grande souplesse, ce qui favorise la possibilité, selon lui, de se concentrer sur le qualitatif plutôt que sur le quantitatif lorsque la situation l'exige. Pour illustrer son propos, il donne l'exemple suivant: *"j'ai un nouveau jeune, N., je dois engager avec lui quelque chose qui va m'amener à obtenir un lien, alors qu'est-ce que je fais, je dis, on va se voir trois fois dans les dix premiers jours, seulement une heure, une petite heure, mais il sait que ces trois fois, je vais le ramener, que je vais venir le chercher. Il sait qu'on passe ces trois moments, qu'on fait la carte des problèmes qui se posent, et puis on fait une espèce de contrat moral....mais après, si je le vois pas pendant trois semaines, ça fait rien, c'est bon"*.

On constate ainsi, même s'il ne s'agit que de tendances, des pratiques différenciées entre les éducateurs sur la question du temps de prise en charge des adolescents, le programme de Rimeille F.M. entraînant, pour certains, une forme de suivi socio-éducatif plus rapprochée, alors que pour d'autres, sa bonne application ne se mesure pas au temps passé avec le ou la jeune.

Tous les éducateurs s'accordent cependant pour dire que certains jeunes, *"on les voit très peu"*, la situation - travail, stages, etc.- de ces derniers influençant considérablement leur temps de présence au programme. Cela signifie, comme le précise un de nos interlocuteurs, que le temps de présence physique peut ne pas être fonction du nombre de modules choisis. Par contre, le contact téléphonique demeure, quant à lui, un outil de relation constant et important.

Les éducateurs reconnaissent que les horaires, tels que pratiqués à Rimeille F.M. n'ont pas été faciles à saisir et à accepter pour les parents des jeunes. Comme le raconte un membre de l'équipe, *"le temps partiel pour les jeunes a été difficile à comprendre pour les parents qui pensaient que leur enfant allait faire des heures de boulot"*.

6.3.7.2. Le point de vue des jeunes

Les horaires des jeunes se structurent principalement autour des cours de mise à niveau scolaire qui sont dispensés le mardi et le jeudi matin. La majorité de nos interlocuteurs disent se rendre à Rimeille ces deux jours, même si cela ne signifie pas, selon eux, qu'ils assistent aux cours chaque mardi et chaque jeudi, les jeunes se retrouvant souvent, nous l'avons vu, peu nombreux au cours. Au début du programme, les jeunes, qui avaient choisi le module *"gestion administrative"* ou bien celui de *"loisirs, socialisation, projets"*, venaient également le mercredi lorsque ces modules étaient organisés à jour fixe.

Ensuite les jeunes déclarent venir pour les activités collectives (sorties, etc.), pour les repas de midi ou encore simplement pour rencontrer leur éducateur ou leur éducatrice, avec ou sans rendez-vous, ou bien encore des camarades. Quelques-uns racontent se déplacer sur la structure tous les jours.

La souplesse d'horaire que permet le programme de Rimeille F.M. est vécue et appropriée différemment selon les jeunes. Nous avons déjà relevé cet aspect dans la partie consacrée

à l'utilisation et à la fréquentation du lieu de la structure. Lorsque nous avons interrogé les jeunes sur les motifs et leur durée de présence à Rimeille, la distinction entre les deux groupes précédemment apparus - à savoir, schématiquement, entre ceux qui appréciaient de venir et ceux qui, pour diverses raisons, préféreraient respecter une certaine distance - se retrouve au niveau des réponses concernant leur organisation du temps.

Quelques jeunes expliquent qu'ils aiment se rendre dans la structure, désirant en exploiter au maximum les possibilités, afin notamment d'occuper leur temps. Une des activités à laquelle ils ont alors recours est le sport. A la question de savoir de quelle manière il perçoit l'organisation de son temps, un adolescent, qui loge à Rimeille, répond ainsi *"et bien, justement, c'est là que je dis que c'est cool, parce qu'on nous finance pour faire du sport, des machins comme ça au lieu de rester là à regarder la télé. Je veux dire, hier par exemple, je suis arrivé de chez ma mère, à ici, pour le dîner. Ensuite, j'ai fait deux, trois trucs. A 14 heures 30, on [le stagiaire et moi] est parti à la piscine, on est revenu à 17 heures 15 ici. C'est cool, quoi. Et puis le mardi et le jeudi, je suis dans un club d'art martial. Je fais du kung fu, deux fois par semaine"*. Pour un de ses camarades, l'horaire consiste *"à venir souvent. Je passe beaucoup de temps à FM. Avant, je traînais avec mes potes"*.

Parmi cette catégorie de jeunes, en recherche d'occupation dans le cadre de la structure, certains disent manquer d'activités.

Pour d'autres, en revanche, la souplesse en matière d'horaire est appréciée en raison de la grande liberté qu'elle leur permet. S'ils aiment l'idée de pouvoir se rendre régulièrement à Rimeille, ils expriment également le souci de ne pas être obligés d'y venir trop systématiquement. Pour un jeune interrogé, venir trois matinées par semaine *"ça suffit, c'est un juste milieu"*. Une de ses camarades explique, quant à elle, qu'elle *"passe trois matinées par semaine. C'est clair que ça fait pas grand chose, [...] que l'occupation Rimeille ne suffit pas à occuper une semaine, mais en même temps, je ne voudrais pas venir là toute la semaine, parce que j'aime bien avoir mon indépendance, faire des choses pour moi, je veux bien être suivie, mais je pourrais pas être en internat"*. La préoccupation de se détacher du foyer est relevée par une autre jeune fille qui souligne que si elle ne vient que deux fois par semaine, c'est bien *"parce que je suis pas au foyer"*.

Dans le même ordre d'idée, un adolescent déclare, pour un taux de fréquentation de une, deux fois par semaine, *"ça va. Plus, on te bourre trop la tête. Voilà quoi"*.

Lorsque les jeunes travaillent ou bien sont en stage, les éducateurs les rencontrent souvent à l'extérieur, pour le repas de midi, par exemple.

6.3.7.3. Le point de vue des parents

La question de l'organisation du temps de leur enfant constitue une préoccupation essentielle de la majorité des parents. Elle renvoie à la demande d'occupation immédiate de leur jeune à laquelle ils souhaiteraient que la prise en charge par Rimeille F.M.

réponde et partant au désir d'une mise à distance de leur fils ou de leur fille dans le but de réduire les tensions familiales.

Dans ce contexte, les parents expriment une inquiétude face aux horaires très souples proposés à Rimeille F.M., alors même que, comme le dit une mère en parlant de son fils, *"cela ne va pas l'aider, car il a besoin d'être structuré et cadré"*. Elle précise que cet aspect lui a d'emblée posé problème: *"j'ai cru que c'était beaucoup plus cadré. Alors, j'étais un peu tout petit peu déçu. Mais en discutant avec l'éducateur, après en faisant des évaluations, j'ai un peu compris...la façon de travailler.[...] Mais c'était peut-être lui donner un peu trop de liberté"* et d'ajouter: *"je continue de dire qu'ils sont trop cool, que le cadre n'est pas assez rigide"*.

Ce point de vue est partagé par le père d'un adolescent qui dit qu'il est vrai *"qu'on était surpris au départ, parce qu'on pensait qu'il serait occupé beaucoup plus à plein-temps, alors que c'était des fois une demie-journée, des fois une heure, deux heures, des fois rien du tout, donc au départ, on n'était pas très sécurisé en se disant, mais en fait qu'est-ce qu'il fait en dehors de ces heures où il est pas là-bas, parce que c'était vraiment un problème de savoir s'il était en train de zoner dans les magasins, s'il était de nouveau avec une bande de copains, donc on a dû apprendre aussi à gérer ces choses-là et puis c'est vrai qu'on avait assez peur de le voir déraiper"*.

Le manque d'informations concernant le lieu même où se trouve leur enfant préoccupe plusieurs parents, notamment lorsque celui-ci ou celle-ci loge par intermittence à Rimeille. C'est le cas d'une mère qui raconte qu'il lui est arrivé, en voulant, le soir, joindre son fils par téléphone, qu'un des éducateurs lui réponde ne pas savoir où il est. Elle déclare *"une chose où j'étais pas du tout contente de Rimeille, c'est que F. est pris en charge par Rimeille et quand il est à Rimeille, moi, j'estime que ça, c'est les éducateurs qui doivent être responsables et quand il est ici, c'est nous. Alors, je suis pas d'accord, parce que moi, je le pense en sécurité quelque part et il est pas là et vous savez pas où il est. [...] Je pense pouvoir dormir sur mes deux oreilles, parce qu'il est pris en charge là et puis il est dans la nature"*.

Elle conclut en disant qu' *"on est très inquiet pour la suite, car Rimeille donne à F. encore une année, mais pourquoi faire? Si c'est pour rester dans sa chambre à fumer des joints...là, il faudra vraiment qu'il y ait une structure, sinon, il faudra trouver autre chose. Ça me paraît évident qu'on ne peut pas laisser F. dans la nature. Il a beau me dire, je vais à Rimeille, s'il est à Rimeille, je veux savoir ce qu'il y fait et s'il y est vraiment...comment il passe ses journées"*.

6.3.7.4. Le point de vue des assistants sociaux

La question des horaires ne constitue pas un enjeu très important pour les assistants sociaux que nous avons rencontrés, estimant que ceux-ci doivent être adaptés aux besoins de chaque jeune. De manière générale, ils plaident plutôt pour un juste milieu expliquant que s'il est impératif que les jeunes doivent effectivement apprendre à respecter des horaires, il faut également, comme le dit une assistante sociale, *"y aller en douceur, car*

d'autres structures comme le SEMO ou le COFOP sont plus axées sur le professionnel. Or, souvent, on a des jeunes qui n'en sont pas encore là, qui sont restés longtemps sans rien faire, donc ça peut pas se faire de manière trop rigide".

6.4. Les résultats de Rimeille F.M.

Après avoir analysé la manière dont les caractéristiques de Rimeille définies à un niveau conceptuel sont appliquées au niveau pratique, essayons à présent de définir quelle est la spécificité de Rimeille, d'une part, tel qu'il est présenté et mis en pratique (données quantitatives et qualitatives), par les acteurs rencontrés et, d'autre part, en le mettant en perspective avec d'autres types d'offres de prise en charge socio-éducative, évoqués et expérimentés par nos divers interlocuteurs et qui constituent les autres possibilités auxquelles ont habituellement recours les assistants sociaux, afin de finalement tenter de répondre à la question de savoir dans quelle mesure Rimeille F.M. peut remplacer le foyer.

6.4.1. Rimeille FM: appréciations et effets observés

Il ne s'agit pas, dans cette partie de rendre compte quantitativement de résultats objectivement observés ou recensés, mais, en nous basant sur les propos des divers usagers, à savoir les jeunes en priorité, mais également les parents et les assistants sociaux, de présenter la manière dont ces derniers évaluent les effets engendrés par la participation des adolescents au programme de Rimeille F.M. et le degré de satisfaction qu'ils expriment face à cette structure, ce dernier constituant, en effet, une des mesures de l'efficacité. Précisons que les éléments qui suivent décrivent de façon résumée et schématique l'appréciation de nos interlocuteurs, les opinions rendant compte des aspects plus spécifiques qui relèvent du fonctionnement de Rimeille F.M. ayant été présentés dans les parties qui précèdent.

La satisfaction des divers interlocuteurs par rapport à Rimeille F.M. est très importante. L'aspect positif qui est relevé par la presque totalité des personnes, est celui de l'existence même d'une telle structure, plusieurs relevant la nécessité d'une prise en charge de type intermédiaire, ainsi que l'implication et la disponibilité des éducateurs. Essayons à présent d'identifier plus précisément les motifs expliquant ce point de vue.

6.4.1.1. Le point de vue des jeunes

Lorsque les jeunes que nous avons interrogés évoquent les effets que leur intégration au programme de Rimeille F.M. a entraînés, ils citent en priorité des éléments qui soulignent l'amélioration des conditions de vie.

Plusieurs adolescents et adolescentes expliquent ainsi que Rimeille F.M. leur a permis de retrouver un rythme de vie, comme en témoignent les propos d'un jeune homme, qui dit que *"ça m'a permis de retrouver une certaine stabilité, de me lever le matin, de sortir la journée, de voir le soleil"*. Un de ses camarades déclare *"maintenant j'ai un but dans ma*

vie, je sais pourquoi, je me lève le matin". Pour un autre, "Rimeille, je trouve ça excellent, parce que ça nous permet de faire quelque chose alors qu'on n'a rien".

Les dimensions d'aide et de soutien sont également régulièrement énoncées comme des apports importants de la part des éducateurs de Rimeille. Une jeune fille raconte que *"moi, j'aime bien, parce que j'ai beaucoup de problème. [...] Ils m'aident beaucoup pour mon travail, pour plein de choses, ils m'ont aidée, parce que moi, j'étais découragée, je me donnais pas de peine. Et depuis que je suis ici, ça va mieux, j'ai plus de motivations".* Pour une autre, à Rimeille F.M., *"je me sens quand même plus soutenue, parce que ma mère, c'est pas une professionnelle de ça, elle y connaît rien aux jeunes, c'est peut-être pas sympa pour elle, tandis que là, je me sens un peu prise en charge, je me sens plus rassurée, c'est ça qui est bien".*

Une camarade conclut en disant: *"pour moi, il n'y a que du positif là-dedans. Heureusement que je suis venue là, parce qu'autrement, je sais pas où j'en serais maintenant. Pour moi, c'est grâce à Rimeille. Si j'étais pas venue, je pense que je serais plus chez moi".*

6.4.1.2. le point de vue des parents

Les parents insistent principalement sur l'opportunité, partielle, de délégation qu'incarne pour eux l'accompagnement socio-éducatif de leur enfant offert par Rimeille F.M. qui se traduit pour eux par la possibilité de "souffler", de "se reposer".

Plus précisément, certains parents désignent le fait que le soutien de l'éducateur a permis à leur enfant de maintenir des efforts dans l'engagement d'une voie de formation, comme le remarque, par exemple une mère lorsqu'elle dit que son fils *"suit le stage X depuis une année, et c'est la première fois qu'il finit quelque chose et ça, c'est grâce à Rimeille. Son éducateur l'a encouragé, ça vraiment, c'est bien".*

6.4.1.3. Le point de vue des assistants sociaux

L'aspect que les assistants sociaux soulignent, c'est, prioritairement, la possibilité pour eux de déléguer un travail, à savoir un suivi rapproché de certains jeunes qui leurs ont été confiés, qu'ils n'ont eu même pas le temps d'effectuer. Comme l'explique une assistante sociale, *"je crois qu'à la Maison des Jeunes et dans le cadre de Rimeille entre autres, ils ont davantage le temps que nous pour penser, structurer, réfléchir à ce type de prise en charge".*

Ce travail suppose une aide à l'orientation professionnelle, ainsi qu'un soutien à la prise d'autonomie du jeune notamment par rapport à sa famille, qu'il s'agisse de mettre une distance entre les adolescents et cette dernière ou bien de reconstituer des liens avec les membres la composant. Une assistante sociale raconte ainsi, en citant le cas d'une jeune dont elle s'occupe, que *"Rimeille a permis que B. s'engage dans une année de formation et qu'elle devienne autonome, donc qu'elle ne soit plus ni chez son père ni chez sa mère".*

Pour un de ses collègues, Rimeille a permis à la mère d'un des jeunes dont il a la charge de "restaurer son autorité", et partant "de renouer des liens plus favorables".

Pour conclure sur les résultats de Rimeille F.M., une assistante sociale rappelle l'importance de ne pas envisager ces derniers de manière uniquement brute, mais de considérer la nécessité de la mise en place d'un processus dont on ne peut prendre la mesure après une durée donnée: "je trouve que c'est une structure que j'apprécie beaucoup, même si on n'a pas des résultats miraculeux au bout, [...] mais on voit que même si on a l'impression qu'à la fin de l'année Rimeille les choses ont pas évolué comme on l'espérait, ça veut pas dire que c'est perdu et puis on voit que par la suite ces jeunes, ils peuvent par leurs propres moyens reprendre pied dans autre chose".

6.4.2. Rimeille FM: la mise en perspective avec d'autres structures

Pour évaluer l'efficacité de la structure de Rimeille F.M., un des aspects importants à prendre en compte - en plus de la relation entre objectifs et résultats et les effets observés - est celui de la pertinence, donc l'intérêt du programme par rapport à d'autres, et celui de l'adéquation, à savoir le rapport entre les prestations proposées et la population à laquelle celles-ci s'adressent.

Nous avons vu que la population des jeunes intégrés à Rimeille F.M. est hétérogène. A l'intérieur de celle-ci, nous avons distingué deux types: d'une part, les jeunes qui bénéficient de ressources sociales, économiques et familiales relativement élevées, vivant la plupart du temps avec les deux parents, d'autre part, ceux qui sont issus de familles dont le capital économique, social et culturel est faible et dont la composition est souvent monoparentale.

L'hétérogénéité des jeunes se retrouve également au niveau de leurs difficultés psychiques, de leur parcours scolaires, ainsi que de leur trajectoire assistancielle (foyer, prise en charge par le SPJ, etc).

Dans ce contexte, l'intérêt premier de Rimeille F.M., réside dans le fait de pouvoir offrir un suivi socio-éducatif qui ne soit pas celui du foyer à une population qui pour différentes raisons ne veut pas y aller et dont on peut penser, à travers les propos recueillis, qu'elle ne serait pas adéquate.

Si l'on considère, en effet, la situation des jeunes appartenant au premier type, telle qu'eux-mêmes, leurs parents et leur assistant social la décrivent, on constate que s'il y avait une demande d'aide et, dans certains cas, un souhait de la part des parents d'une prise de distance d'avec leur enfant, aucun des interlocuteurs impliqués ne souhaitait réellement un éloignement conséquent du domicile parental tel que le supposerait une intégration en foyer. Lorsque cette dernière était envisagée, c'était en quelque sorte en désespoir de cause, les parents ne voyant pas d'autres options, les jeunes concernés ne désirant pas, quant à eux, quitter, dans l'immédiat, le domicile familial. **Dans ces cas de figure, Rimeille F.M. offre la possibilité de maintenir le lien familial, empêchant une rupture entre parents et enfant.**

Dans le cas des jeunes regroupés dans le second type de famille, ceux-ci n'ayant que trop connu la vie de foyer, certains en sortant même directement, il se révèle impensable, les propos des personnes concernées en témoignent, d'envisager le foyer. Tant les jeunes que les parents expriment souvent le désir de se retrouver sous le même toit, mais avec la possibilité d'un soutien pour négocier le passage vers cette nouvelle étape, qui parfois, d'ailleurs ne sera que très temporaire, certains jeunes souhaitant acquérir leur propre autonomie. **Dans ce cas de figure, Rimeille F.M. permet de restaurer le lien familial même si un des objectifs du travail socio-éducatif sera, dans certaines situations, précisément que le jeune puisse prendre de la distance par rapport aux parents.**

Dans les deux cas de figure, la relation parents-enfant est maintenue ou restaurée par la cohabitation sous le même toit et par les interventions des éducateurs, voire du psychologue, dans les familles.

Un autre élément qui plaide en faveur de Rimeille F.M. est le haut niveau d'exigence que pose certains foyers pour pouvoir y entrer, puisqu'ils n'acceptent que les jeunes étant engagés, ou sur le point de l'être, dans un projet professionnel ou de formation. La grande majorité des adolescents que nous avons rencontrés n'ayant pas franchi cette étape au moment de leur demande de soutien socio-éducatif, Rimeille F.M. pouvait répondre à cette dernière.

Plus généralement, la question du degré d'exigence posé par Rimeille F.M. aux jeunes qui y sont admis, est interprété différemment selon les interlocuteurs, qu'il s'agisse des assistants sociaux, des parents ou encore des jeunes.

Pour certaines personnes, les contraintes, selon elles, très faibles de Rimeille F.M. permettent une prise en charge qu'elles qualifient de "*bas-seuil*".

Pour d'autres personnes, la difficulté d'un système intermédiaire réside, en revanche, dans le haut niveau d'exigence posé aux jeunes, dans la mesure où celui qui ne veut ou ne peut pas prendre ou solliciter des prestations ne profitera pas du programme de Rimeille F.M.

Lorsque l'on analyse l'offre de Rimeille F.M. dans une perspective comparative, par rapport à d'autres prise en charge évoquées ou bien expérimentées par certains jeunes comme probables par les assistants sociaux si Rimeille F.M. n'avait pas existé. On constate que l'avantage de cette dernière est de s'inscrire dans l'idée d'une approche globale en proposant un cadre de suivi intermédiaire. Le dispositif de L'AEMO est ainsi qualifié par les assistants sociaux comme "*trop léger*", sauf dans le cas de quelques jeunes, alors que des structures de type semestre de motivation sont considérées comme "*trop contraignantes*", "*trop difficiles*" et trop axées sur le professionnel.

Dans ce contexte, quel est le statut de chaque dispositif de prise en charge par rapport aux autres? Faut-il envisager la question, de manière générale, sous l'angle de l'interchangeabilité ou celui de la complémentarité? Plus précisément, Rimeille F.M. peut-il remplacer le foyer ou bien pas?

A considérer les propos et la situation des jeunes que nous avons interrogés, donc ceux de Rimeille F.M., ce programme remplace de fait le foyer, puisque qu'ils ont clairement refusé d'y aller.

Pour les assistants sociaux, l'alternative doit être considérée de façon plus nuancée. Ils estiment que certaines situations transférées à Rimeille F.M. l'auraient probablement été au foyer si cette dernière n'avait pas existé. Ils ajoutent que plus de jeunes qu'actuellement pourraient être pris en charge par un dispositif tel que celui de Rimeille F.M. Néanmoins, les assistants sociaux insistent sur le fait que certaines situations sont tellement dégradées qu'une intégration en foyer s'impose.

Pour répondre très précisément à cette question et en argumenter les éléments de débat, une recherche comparative entre institutions mériterait d'être développée.

La logique à développer serait donc plutôt celle de la complémentarité entre les divers structures existantes précédemment évoquées, mais également avec d'autres organismes proposant un accompagnement et un soutien social. Il s'agit en effet de privilégier une approche qui s'investit dans la mise en réseau entre les dispositifs présents dans la mesure où il est à l'heure actuelle inconcevable que chaque structure envisage de pouvoir traiter seule toutes les dimensions des difficultés sociales et économiques rencontrées par les usagers.

La transversalité et la collaboration apparaissent ainsi comme les maîtres mots des nouvelles politiques sociales. Même si la logique concurrentielle est établie, comme le relève un des représentants de l'équipe socio-éducative de Rimeille F.M., elle ne peut guider l'ensemble de l'intervention des acteurs impliqués dans les politiques en question.

Dans le cadre de Rimeille F.M., cette mise en réseau est encore très insuffisamment développée comme le remarquent les éducateurs eux-mêmes. Or, celle-ci s'impose d'autant plus que la durée de prise en charge des jeunes est limitée à une année environ. Cet aspect est présenté, par les assistants sociaux, comme un impératif, pendant et surtout après la période de suivi effectué par les éducateurs. L'apprentissage du réseau à disposition constituant même un des enjeux de ce dernier.

7. L'évaluation psychologique

L'évaluation psychologique s'est attachée à décrire le profil de la population de « Rimeille FM » et à évaluer les changements dans le profil psychologique des jeunes entre leur entrée et leur sortie du programme.

L'évaluation effectuée à l'entrée dans le programme RFM montre que les jeunes se caractérisent principalement par d'importantes difficultés relationnelles. Leur profil psychologique se distingue par un contrôle important qui les rend très exigeants envers eux-mêmes, mais aussi par une tendance à se mettre en compétition avec les autres et par un manque de confiance dans leur environnement qui les empêche de s'investir pleinement dans des relations affectives profondes.

Selon l'évaluation du General Health Questionnaire, une grande partie d'entre eux présente un nombre conséquent de symptômes qui les apparente à des « cas » cliniques du point de vue psychologique. Le questionnaire d'estime de soi de Harter montre par ailleurs que les jeunes de RFM ont une moins bonne estime d'eux-mêmes que les jeunes du même âge.

A la sortie de RFM, les changements observés vont dans le sens d'une amélioration de l'état psychologique des jeunes après leur passage à RFM. L'évolution la plus marquante se situe sur le plan relationnel : les jeunes ont plus confiance en leur environnement et sont plus prêts à s'engager dans des relations affectives profondes. Ils sont également plus satisfaits de la manière dont ils mènent leur vie et arrivent mieux à prendre des décisions et gérer leurs activités quotidiennes.

7.1. Introduction

L'évaluation psychologique a été confiée par l'Institut de Recherche sur l'Environnement Construit (EPFL) au Service Universitaire de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent (SUPEA). Le but central de cette évaluation est d'étudier, par le biais des caractéristiques psychologiques, l'évolution des jeunes qui ont suivi le programme RFM sur le plan de leur développement socio-affectif, de leur prise d'autonomie et du développement de leur intégration socio-économique.

Ce volet de l'évaluation vise premièrement à dégager un profil psychologique des jeunes qui fréquentent le programme RFM. Il s'agit deuxièmement d'offrir un éclairage du point de vue psychologique sur l'évolution des jeunes – de leur santé psychologique, leur manière de fonctionner seul et en groupe – à l'issue du programme RFM. Plus précisément, nous tenterons de mettre en évidence les aspects des changements observés qui pourraient être imputables directement ou non au passage des jeunes par le programme RFM.

Certains facteurs étudiés dans le cadre de l'évaluation sociologique sont par ailleurs pris en considération de manière à analyser leur rôle sur le plan psychologique. Il s'agit d'une part du contexte familial et d'autre part de la territorialité.

La situation familiale des jeunes qui ont fréquenté le programme RFM est très diverse, souvent difficile et complexe. Néanmoins, tous ne semblent pas égaux en ce qui concerne la constance avec laquelle leurs parents ont assumé leur rôle et se sont occupés d'eux. Certains jeunes ont vécu une ou plusieurs périodes de placement alors que d'autres n'ont pas eu à faire face à une telle rupture du lien parental. Par rapport à l'objectif de RFM de revaloriser les parents dans leur rôle, il est intéressant de se demander si cet aspect de l'histoire familiale intervient dans les bénéfices que les jeunes peuvent tirer de ce type de structure.

La territorialité intervient dans le questionnement sur la reproductibilité. Il s'agit de déterminer si une structure du type de RFM est mieux adaptée aux besoins des jeunes selon qu'elle est centralisée ou localisée. Autrement dit, la question est de savoir si les jeunes habitant à proximité de RFM se sont plus investis dans le programme et en ont de fait plus bénéficié.

Nous discuterons finalement dans quelle mesure – au vu des résultats présentés - le programme RFM constitue une formule novatrice qui justifie d'être intégrée de manière plus large à la gamme des prises en charges socio-éducatives destinées aux adolescents en difficulté.

Tel que prévu dans le cadre du mandat, l'investigation psychologique du programme pilote « Rimeille FM » se base principalement sur le Giessen test. Cet instrument renseigne sur les qualités et attitudes qu'une personne s'attribue à elle-même ou à autrui au moment de l'évaluation. A cet égard, il est couramment utilisé pour évaluer l'effet d'une prise en charge.

Il nous a cependant paru intéressant de disposer d'informations sur la santé psychique et l'estime de soi des jeunes qui fréquentaient le programme RFM. Deux instruments ont été utilisés à cet effet, le General Health Questionnaire (GHQ) et le Self-Perception Profile (SPP).

7.2. Méthode

Les données recueillies dans le cadre de l'évaluation psychologiques concernent la perception de soi dans des dimensions psychosociales, la santé psychique et l'estime de soi. Elles doivent permettre de dégager un profil des jeunes qui fréquentent le programme RFM et de mesurer les changements intervenus sur le plan psychologique entre leur entrée dans le programme et la fin de la prise en charge.

7.2.1 Procédure

Deux psychologues du Service Universitaire de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent (SUPEA) ont été successivement chargées de mener les évaluations psychologiques des jeunes du programme RFM. En ce qui concerne la prise de contact, il était convenu que l'équipe de RFM informait la psychologue du SUPEA de l'arrivée ou du départ d'un jeune. La psychologue se chargeait ensuite de prendre contact directement avec le jeune et de fixer un rendez-vous avec lui. Cette façon de procéder peut en partie expliquer le fait que tous les jeunes qui ont fréquenté le programme RFM durant la période de l'évaluation n'ont pas été inclus dans celle-ci. En effet, la réalisation d'une évaluation dépendait de la transmission de l'information entre l'équipe de RFM et le SUPEA. La procédure n'est cependant pas la seule explication de la déperdition des jeunes : le profil de ces derniers, et notamment leur difficulté à se situer dans le temps – ce qui avait pour effet de consacrer beaucoup de temps à organiser des rendez-vous dont un nombre considérable n'aboutissait pas -, a passablement compliqué la récolte des données. Au début des post-tests, un dédommagement de Frs. 30.- a très rapidement été proposé aux jeunes pour les motiver à participer à cette seconde évaluation.

En règle générale, les pré-tests ont eu lieu dans les locaux de RFM. Pour les post-tests, ils avaient lieu tantôt à RFM tantôt là où résidait le jeune à sa sortie du programme RFM – ou dans un lieu public à proximité de sa résidence ou de son lieu de travail.

L'évaluation durait entre 25 et 45 minutes. Elle consistait en 3 instruments passés individuellement sous forme d'auto-questionnaires. L'évaluatrice présentait chaque instrument assorti d'un exemple sur la façon de répondre aux questions, puis laissait le jeune répondre seul aux questions, avec la consigne de demander des précisions pour tout ce qui n'était pas clair ou pas compris par lui. Dans deux cas, les difficultés de lecture rencontrées par le jeune ont impliqué que l'évaluatrice a dû lire les questions pour rendre la tâche possible pour le jeune.

7.2.2 Echantillon

L'échantillon est constitué des jeunes qui sont entrés dans le programme RFM entre septembre 1996 et septembre 2000. Cependant, la totalité des jeunes n'ont pu être inclus dans l'échantillon, et ce surtout en ce qui concerne le post-test. Nous disposons donc d'un nombre différent d'évaluations à l'entrée et à la sortie du programme RFM (cf figure 1).

7.2.2.1 Echantillon pré-test

Au total, 37 jeunes ont rempli les questionnaires de l'évaluation psychologique à leur entrée dans le programme RFM. Il s'agit de 15 filles et 22 garçons âgés entre 15 et 18 ½ ans (âge moyen : 16,66 ; écart-type : 0,97).

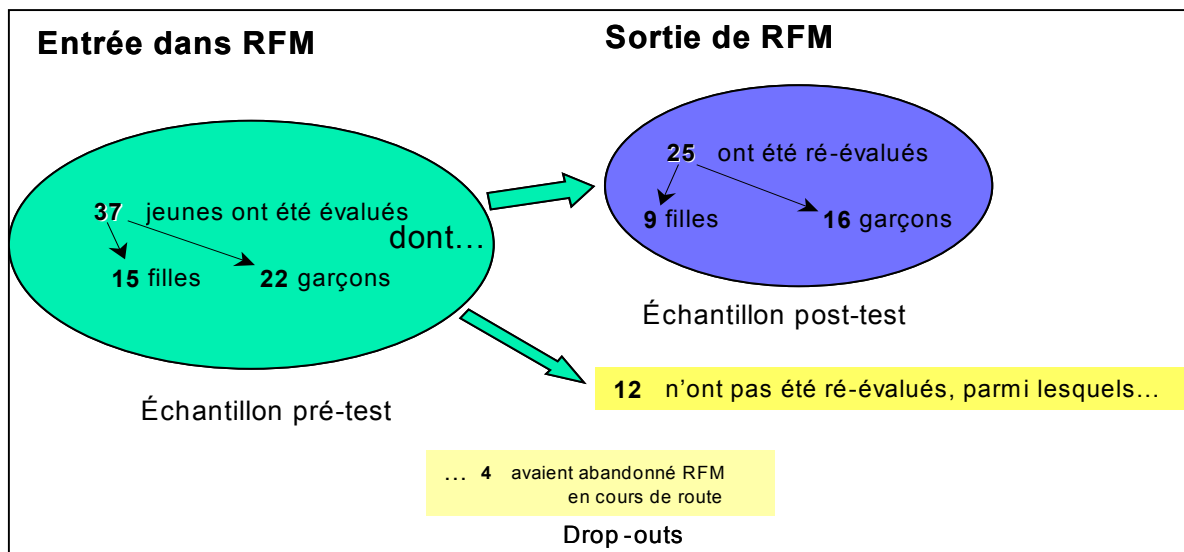


Figure 1 description de la composition de la population évaluée

7.2.2.2 Echantillon post-test

Sur les 37 jeunes évalués à leur entrée dans le programme RFM, 25 ont pu être revus pour l'évaluation psychologique à l'issue de la prise en charge, à savoir entre septembre 1997 et septembre 2001. Il s'agit de 9 filles et 16 garçons âgés entre 16 et 19 ½ ans au moment de la seconde évaluation.

Les 25 jeunes inclus dans l'échantillon post-test ont été ré-évalués entre 1 an et 2,5 ans après la première évaluation. Cette durée ne correspond pas forcément à celle durant laquelle ils ont fréquenté le programme RFM.

En ce qui concerne l'âge et la représentation des sexes, l'échantillon constitué des 25 jeunes pour qui les données psychologiques ont pu être récoltées à l'entrée et à la sortie du programme RFM (l'échantillon « post-test ») ne diffère pas significativement du groupe constitué des 12 jeunes qui n'ont pas pu être revus.

7.2.2.3 Drop-outs

Parmi les jeunes inclus dans l'évaluation psychologique, 4 ont été considérés comme des "drop-outs" du programme RFM, c'est-à-dire qu'ils ont quitté le programme avant d'avoir achevé les étapes prévues dans le cadre de celui-ci. Il s'agit de 2 filles et 2 garçons âgés entre 15 et 18 ans à leur entrée dans le programme RFM. Par ailleurs, 8 jeunes n'ont pu être évalués à leur sortie de RFM pour diverses raisons : certains étaient partis pour l'étranger, d'autres ont été contactés à maintes reprises par courrier et par téléphone sans que ces démarches ne puissent aboutir.

7.2.3 Mesures

Les résultats de l'évaluation psychologique du programme RFM se basent sur trois instruments, le Giessen test, le General Health Questionnaire et le Self-Perception Profile, qui mesurent respectivement la perception de soi dans des dimensions psychosociales, l'état de santé du point de vue du fonctionnement psychologique et l'estime de soi.

7.2.3.1 Le Giessen test

Le Giessen test (GT) a été créé en 1979 par un groupe de psychanalystes (Beckmann & Richter)²⁴ dans le cadre d'une recherche sur la relation médecin-malade. Il a depuis été validé et largement utilisé pour évaluer l'évolution des personnes à l'issue d'une prise en charge.

Le Giessen test se compose de 30 questions auxquels les adolescents doivent répondre sur une échelle de 7 réponses, opposant deux pôles (cf questionnaire en annexe).

²⁴ Beckmann, D. & Richter, H.-E. (1979). *Erfahrungen mit dem Giessen-test (GT). Praxis, Forschung und Tabellen*. Bern: Huber.

Chaque question est ensuite recodée de 1 à 7. Les 30 questions sont regroupées en 5 échelles bipolaires. Le score pour chaque échelle est calculé en sommant la valeur obtenue aux 6 questions constituant l'échelle. Ces scores varient donc entre 6 et 42. Les 5 échelles, qui constituent des dimensions spécifiques, sont les suivantes :

- la résonance sociale : cette dimension qualifie la façon dont une personne assume son rôle sur la scène sociale, ou la façon dont elle sait se mettre en valeur
- l'échelle de dominance / soumission : cette dimension oppose les personnes dominatrices, têtues, peu coopératrices et qui se mettent souvent en compétition, et celles soumises, accommodantes et rarement en compétition avec les autres
- l'échelle de tendance impulsive/tendance obsessionnelle : cette échelle oppose les personnes peu douées pour les affaires d'argent, inconstantes, peu ordonnées, qui aiment s'amuser et ne sont pas à cheval sur les principes, à celles très ordonnées, rigides et strictes
- la tendance hypomaniaque / tendance dépressive : cette échelle différencie les personnes qui sont plutôt angoissées, stressées, repliées sur elles-mêmes, toujours portées à l'autocritique, qui n'extériorisent pas leurs colères, qui ont peu de sécurité personnelle et sont par conséquent dépendantes, à celles peu angoissées, peu enclines à l'autocritique ou à l'autoréflexion, peu ou pas déprimées et plus autonomes
- l'ouverture émotionnelle / retenue émotionnelle : cette dimension oppose les personnes qui se livrent volontiers et expriment leurs sentiments, qui sont confiantes et peuvent vivre intensément les liens d'amour et d'amitié, à celles qui sont distantes, retenues, qui n'expriment pas leurs sentiments, sont méfiantes et ne s'abandonnent pas volontiers et sont peu capables de vivre une relation intensément.

Dans la présente évaluation, la version française validée de ce test (Stigler et al., 1986)²⁵ a été utilisée.

7.2.3.2 Le General Health Questionnaire

Le General Health Questionnaire (GHQ) a été développé en 1972 par Goldberg²⁶. Cet instrument a pour but de détecter la présence actuelle de désordres psychiques non psychotiques au moyen d'une auto-évaluation. Il s'agit donc avant tout d'un instrument de dépistage, ne permettant pas d'établir un diagnostic.

Les questions du GHQ renvoient à des symptômes associés à différents tableaux psychiatriques. Chaque question se présente sous la forme d'une proposition par rapport à laquelle le sujet indique comment il se sent en répondant sur une échelle en 4 niveaux, cotés de 1 à 4 (cf questionnaire en annexe).

²⁵ Stigler, M., Plancherel, B, Bolognini, M. & Bettschart, W. (1986). Giessen test pour adolescents. Validation d'une version en langue française. *Psychologie médicale*, 18, 14, 2259-2261.

²⁶ Goldberg, D. P. (1972). *The detection of psychiatric illness by questionnaire*. London: Oxford University Press.

Les 28 questions se regroupent en 4 échelles : 1) symptômes physiques ; 2) angoisse et insomnie ; 3) dysfonctionnement social et 4) dépression sévère.

Le GHQ permet par ailleurs d'obtenir un score global (G) en faisant la somme de toutes les questions dont le score est de 3 ou 4. Ce score global varie entre 0 et 28. Un seuil fixé à 5 permet de délimiter les cas qui s'apparentent à des cas cliniques du point de vue des symptômes psychiques par rapport à ceux qui s'apparentent à une population tout-venant. Dans la présente évaluation, la version abrégée de 28 questions, validée par le SUPEA sur un échantillon de jeunes adultes vaudois, a été utilisée (Bettschart et al., 1991)²⁷.

7.2.3.3 Le Self-Perception Profile

Le Self-Perception Profile (SPP) a été développé par Harter et adapté aux adolescents en 1988²⁸. Ce questionnaire présente l'avantage d'aborder l'estime de soi à travers des domaines spécifiques, et permet d'obtenir à la fois un jugement global de l'estime de soi et des évaluations particulières. Ainsi, l'image globale que la personne se fait d'elle-même se distingue des différentes images qu'elle a d'elle dans divers domaines de la vie. Le SPP regroupe 9 échelles constituées de 5 items qui opposent deux constats. Ces échelles sont : 1) compétences scolaires ; 2) acceptation sociale ; 3) compétences sportives ; 4) apparence physique ; 5) compétences professionnelles ; 6) pouvoir de séduction ; 7) conduite ; 8) amitiés proches, et 9) estime de soi générale.

Pour chaque item, 4 réponses au choix sont proposées, à savoir 2 pour chaque pôle. Les réponses sont cotées de 1 à 4, 1 représentant toujours la réponse connotant le moins d'estime de soi (cf questionnaire en annexe).

Le score à une échelle est obtenu en faisant la moyenne des scores des 5 items qui la composent. Chacun de ces scores est donc compris entre 1 et 4.

Le questionnaire Self-Perception Profile utilisé dans le cadre de cette évaluation a été validé par Bolognini & Plancherel (1998)²⁹ dans le cadre d'une étude sur des préadolescents.

7.2.4 Analyse des données

Les données psychologiques sont d'une part analysées en comparaison avec celles de jeunes du même âge de façon à dégager les caractéristiques de la population de RFM. D'autre part, elles sont analysées en fonction de divers facteurs individuels susceptibles de nuancer le profil général tels que le sexe, le contexte familial et la territorialité.

Pour ce qui est du contexte familial, les jeunes ont été regroupés en deux catégories sur la base des données récoltées dans l'évaluation sociologique : d'une part les jeunes qui

²⁷ Bettschart, W., Plancherel, B. & Bolognini, M. (1991). Validation du questionnaire de Goldberg (General Health Questionnaire, GHQ) dans un échantillon de population âgée de 20 ans. *Psychologie médicale*, 23, 9, 1059-1064.

²⁸ Harter, S. (1988). *Manual for the Self-Perception Profile for adolescents*. University of Denver.

²⁹ Bolognini, M. & Plancherel, B. (1998). Estime de soi et santé psychique : le rôle de la puberté et du support social. In M. Bolognini & Y. Prêteur (Eds.), *Estime de soi. Perspectives développementales*, pp 85-105. Lausanne : Delachaux et Niestlé.

n'avaient jamais vécu de placement institutionnel et de l'autre ceux qui avaient été placés à une ou plusieurs reprises dans une institution socio-éducative résidentielle.

En ce qui concerne la territorialité, deux groupes ont été constitués en fonction de la proximité entre leur lieu de résidence et les locaux de RFM : d'une part les jeunes dont le lieu d'habitation est proche (Lausanne et communes avoisinantes) et d'autre part ceux qui habitent en-dehors de Lausanne et ses environs (Riviera, Yverdon, etc.)

L'analyse de l'évolution en fonction du contexte familial et du lieu d'habitation impliquait une double comparaison : pour chacun de ces facteurs, il s'agissait de comparer chez deux sous-groupes leurs moyennes respectives au pré-test et au post-test. Il a ainsi été nécessaire de calculer des scores d'évolution en faisant la différence entre les scores individuels au pré-test et au post-test. De façon à faciliter la lecture des résultats, ce calcul a été effectué de telle sorte qu'un score d'évolution positif (i.e. supérieur à zéro) représente toujours une amélioration et un score négatif une péjoration.

De l'observation des scores individuels sur les différentes dimensions psychologiques mesurées se dégage une image générale de profils psychologiques très hétérogènes au sein de la population de RFM. Ce constat amène à garder une certaine réserve quant à l'utilisation et l'interprétation des analyses statistiques, et à privilégier notamment celles qui prennent en considération cette diversité (présentation des médians, des quartiles et des scores minimaux et maximaux). Pour cette même raison, les analyses statistiques appliquées en vue de faire ressortir des différences entre sous-groupes - ou entre réponses successives d'un même groupe - ont été effectuées principalement à l'aide des tests non paramétriques de Mann-Whitney (comparaisons entre groupes) et de Wilcoxon (comparaisons intra-groupes).

7.3. Résultats

Les résultats de l'évaluation psychologique sont regroupés en deux parties, la première s'attachant à dégager le profil psychologique de la population de RFM et la deuxième analysant les changements observés entre le début et la fin de la fréquentation du programme RFM.

7.3.1 Profil psychologique de la population de RFM

Cette première partie s'attache à décrire le plus finement possible le profil psychologique de la population de RFM. Les résultats présentés se basent sur les 37 évaluations effectuées à l'entrée dans le programme RFM (i.e. échantillon pré-test).

Il s'agira dans un premier temps de dégager un profil psychologique général de cette population en la comparant au profil observé dans la population générale, puis de déterminer dans un deuxième temps dans quelle mesure certaines caractéristiques telles que le sexe, le contexte familial ou la territorialité vient nuancer cette première image globale.

7.3.1.1 Profil général des jeunes de RFM

Giessen test

Le tableau I présente les moyennes des jeunes de RFM comparées à celles de la population standard³⁰ sur les échelles du Giessen test. Les différences les plus marquantes s'observent sur les dimensions dominance/soumission (GT2), tendance impulsive/obsessionnelle (GT3) et ouverture/fermeture émotionnelle (GT5). Dans l'ensemble, les jeunes de RFM se considèrent comme plutôt dominateurs, peu coopérants et souvent en compétition avec les autres. Ils ont tendance à peu s'autoriser de droit à l'erreur, à s'en tenir à des règles strictes et être rigides. Par ailleurs, ils sont plutôt méfiants, n'expriment pas facilement leurs sentiments et se sentent peu capables d'investir une relation profonde d'amitié ou d'amour.

Tableau I : Comparaison des moyennes de RFM avec la population standard sur les échelles du Giessen test

| | GT1 | GT2 | GT3 | GT4 | GT5 |
|------------------------------------|------|-------------|-------------|------|-------------|
| Rimeille FM (N=37) | | | | | |
| Moyenne | 28.4 | 21.2 | 26.7 | 24.5 | 19.7 |
| Écart-type | 6.5 | 6.2 | 6.1 | 7.1 | 5.5 |
| Population standard (N=241) | | | | | |
| Moyenne | 28.8 | 24.2 | 23.6 | 23.7 | 17.6 |
| Écart-type | 5.5 | 5.5 | 4.5 | 6.5 | 5.2 |

GT1: Résonance négative/positive

GT4: Tendance hypomaniaque/dépressive

GT2: Dominance/soumission

GT5: Ouverture/fermeture émotionnelle

GT3: Tendance impulsive/obsessionnelle

Il est cependant important de nuancer ces tendances générales. En effet, l'observation des scores individuels montre que les jeunes ont des profils très diversifiés par rapport à ces dimensions - ce dont témoignent d'ailleurs des écarts-types élevés. C'est le cas notamment en ce qui concerne l'échelle GT1 (résonance négative/positive) : certains jeunes se situent à l'extrémité du côté de la résonance négative alors que d'autres ont un score situé à l'autre extrémité, connotant une perception très positive de l'image qu'ils donnent d'eux dans leurs interactions sociales.

La dimension qui semble la plus caractéristique des jeunes de RFM est la tendance obsessionnelle puisqu'elle concerne 75% d'entre eux : par rapport à la norme observée sur cette dimension, les trois quart des jeunes de RFM se situent du côté de la tendance

³⁰ Stigler, M., Plancherel, B, Bolognini, M. & Bettschart, W. (1986). Giessen test pour adolescents. Validation d'une version en langue française. *Psychologie médicale*, 18, 14, 2259-2261.

obsessionnelle (le quartile inférieur³¹ se situe à 23, c'est-à-dire quasiment la norme observée dans la population de référence).

General Health Questionnaire

Rappelons que cet instrument est avant tout un moyen de dépistage, dont le score de santé global permet de délimiter les personnes s'apparentant à des cas « cliniques » du point de vue de leur mal-être psychique. Sur les 37 jeunes de RFM, 13 (soit 35%) ont un score global égal ou supérieur à 5, c'est-à-dire s'apparentant à celui d'un patient présentant des troubles psychiques. Ce taux représente environ le double de celui observé dans la population tout venant, qui était de 18% (Bettschart et al., 1991).

Les échelles sur lesquelles on observe les moyennes les plus élevées sont celles des symptômes physiques, anxiété et insomnie, et dysfonctionnement social (cf tableau II).

Tableau II : Moyennes et écarts-types des jeunes de RFM au General Health Questionnaire

| | GHQ1 Symptômes physiques | GHQ2 Anxiété et insomnie | GHQ3 Dysfonctionnement social | GHQ4 Dépression sévère | Score de santé global |
|------------|---|---|--|---------------------------------------|--------------------------------------|
| Moyenne | 1.4 | 1.6 | 1.5 | 0.8 | 5.2 |
| Écart-type | 2.0 | 1.9 | 2.2 | 1.5 | 5.7 |

Les écarts-types très élevés témoignent cependant d'une importante hétérogénéité parmi les scores individuels. Ainsi, si certains jeunes ont un score très élevé, notamment sur les échelles 2 et 3, respectivement 25% et 50% des jeunes ont un score de 0 sur ces échelles, c'est-à-dire qu'ils ne rencontrent pas ce type de difficulté.

De même, la distribution du score global est très étalée puisque les scores individuels varient entre 0 et 21. La moitié des jeunes ont un score inférieur à 3, et 7 d'entre eux (soit presque 1 sur 5) ont un score égal à 0.

³¹ Sur une échelle dont le score varie entre 1 et 4, si le médian est 2,8, cela signifie que la moitié des sujets ont un score inférieur à 2,8 et l'autre moitié un score supérieur à 2,8. De chaque côté du médian, les quartiles indiquent les valeurs à partir desquelles il reste un quart des scores individuels observés. Dans notre exemple, si le quartile supérieur est 3,2 et le quartile inférieur 2,5, cela signifie que 25% des sujets ont un score supérieur à 3,2 et 25% ont un score inférieur à 2,5.

Self-Perception Profile

Le tableau III présente les scores moyens des jeunes de RFM sur les échelles de l'estime de soi, comparés à ceux d'une population de référence³².

Tableau III : Comparaison des moyennes de RFM avec la population standard sur les échelles du Self-Perception Profile

| | SPP1 | SPP2 | SPP3 | SPP4 | SPP5 | SPP6 | SPP7 | SPP8 | SPP9 |
|----------------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Rimeille FM | | | | | | | | | |
| (N=37) | | | | | | | | | |
| Moyenne | 2.5 | 3.0 | 2.5 | 2.5 | 3.0 | 2.9 | 2.6 | 3.0 | 2.7 |
| Écart-type | 0.6 | 0.5 | 0.7 | 0.8 | 0.5 | 0.5 | 0.5 | 0.7 | 0.8 |
| Population standard | | | | | | | | | |
| (N=653) | | | | | | | | | |
| Moyenne | 2.8 | 2.8 | 2.6 | 2.8 | 3.1 | 2.9 | 2.9 | 3.0 | 3.1 |
| Écart-type | 0.5 | 0.5 | 0.7 | 0.7 | 0.6 | 0.6 | 0.5 | 0.7 | 0.6 |

SPP1: Compétences scolaires
 SPP2: Acceptation sociale
 SPP3: Compétences sportives
 SPP4: Apparence physique
 SPP5: Compétences professionnelles
 SPP6: Pouvoir de séduction
 SPP7: Conduite
 SPP8: Amitiés proches
 SPP9: Estime de soi générale

Les différences les plus importantes s'observent sur l'échelle d'estime de soi générale, ainsi que sur les échelles de compétences scolaires, d'apparence physique et de conduite.

Dans l'ensemble, les jeunes de RFM ont une moins bonne image d'eux-mêmes que les jeunes de leur âge, ils ont tendance à peu s'aimer en tant que personne et à être peu satisfaits de leur vie. Ils se considèrent moins bons sur le plan scolaire, ont tendance à ne pas aimer leur apparence physique et à juger leur manière de se comporter peu adéquate, inappropriée.

Il est intéressant de relever que le score moyen est plus élevé chez les jeunes de RFM que chez les autres sur l'échelle d'acceptation sociale (SPP2). Dans ce domaine spécifique, qui relève de la façon dont les jeunes se jugent dans leur rapports avec leurs pairs, les jeunes de RFM ont tendance à avoir une meilleure estime d'eux-mêmes que les autres : ils s'estiment mieux acceptés par les autres jeunes, parmi lesquels ils se sentent plus populaires, ils se jugent plus entourés et plus faciles à aimer.

7.3.1.2 Profil des « drop-outs »

Lors de la présentation de l'échantillon de l'évaluation psychologique, il a été mentionné le fait que 4 des jeunes qui avaient été évalués à leur entrée dans RFM avaient quitté le

³² Harter, S. (1988). *Manual for the Self-Perception Profile for adolescents*. University of Denver.

programme avant d'avoir achevé les étapes prévues dans le cadre de celui-ci (cf Drop-outs, sous 2.2 Echantillon de l'évaluation psychologique).

A supposer que ces jeunes ont quitté prématurément le programme RFM parce que celui-ci ne répondait pas à leurs attentes, il est intéressant de se demander s'ils se distinguent des jeunes qui ont achevé le parcours prévu dans RFM sur le plan de leurs caractéristiques psychologiques. Leur profil psychologique a été dans ce but comparé à celui de l'échantillon post-test.

Le petit nombre de sujets concernés ne permet qu'un examen qualitatif : il s'agit essentiellement de déterminer, sur la base de l'observation des scores individuels, si ces jeunes se démarquent des autres par une typologie particulière.

C'est en ce qui concerne la santé psychique que ces 4 jeunes ont tendance à présenter un profil commun qui se distingue des autres jeunes de RFM : contrairement à ces derniers, les drop-outs semblent bénéficier d'une bonne santé psychique – meilleure même que celle observée chez les jeunes de leur âge –, puisque trois d'entre eux ont un score global égal à 0, le quatrième présentant un score de 3, ce qui est en-dessous du seuil critique de 5 délimitant les sujets s'apparentant aux cas « cliniques ».

7.3.1.3 Comparaison des profils psychologiques en fonction du sexe

La comparaison entre les filles et les garçons de RFM sur les dimensions psychologiques mesurées ne met en évidence qu'une différence tendancielle sur l'échelle d'ouverture / fermeture émotionnelle (GT5) du Giessen test (cf tableau IV).

Tableau IV : Comparaison des moyennes des garçons et des filles sur la dimension d'ouverture / fermeture émotionnelle du Giessen test

| | Rimeille FM (N=37) | | Population standard (N=241) | |
|---|--------------------|-------------|-----------------------------|---------|
| | Filles | Garçons | Filles | Garçons |
| Ouverture/fermeture émotionnelle (GT5) | | | | |
| Moyenne | 17.6 | 21.1 | 16.7 | 18.7 |
| Écart-type | 5.6 | 5.0 | 5.2 | 5.1 |

U=108, p=0.080

Comme ce qui est observé chez les jeunes du même âge, les garçons sont plus sur le pôle de la fermeture émotionnelle que les filles, c'est-à-dire qu'ils expriment moins volontiers leurs sentiments et s'engagent moins facilement dans des relations affectives profondes. La tendance observée sur l'ensemble des jeunes de RFM vers la fermeture émotionnelle caractériserait plus particulièrement les garçons.

7.3.1.4 Profil psychologique et contexte familial

Les résultats portent sur le contexte familial et opposent les jeunes qui ont vécu un ou plusieurs placements en institution résidentielle (« rupture ») et ceux qui n'en ont jamais vécu (« constance »). Sur les 37 jeunes de l'échantillon de RFM, 15 ont un contexte

familial caractérisé par la constance contre 22 qui ont vécu une rupture. La proportion de filles et de garçons dans ces deux groupes est similaire à celle de l'échantillon total (cf tableau V).

Tableau V : Proportion de filles et de garçons en fonction du contexte familial

| | | Contexte familial | | Total |
|-------|---------|-------------------|--------------|--------------|
| | | constance | rupture | |
| SEXE | filles | 6 40,0% | 9 40,1% | 15 40,5% |
| | garçons | 9 60,0% | 13 59,1% | 22 59,5% |
| Total | | 15 100,0% | 22 100,0% | 37 100,0% |

En ce qui concerne les scores des dimensions psychologiques, aucune différence n'apparaît entre les jeunes qui ont vécu un ou plusieurs placements institutionnels et ceux qui n'en ont pas vécu.

7.3.1.5 Profil psychologique et territorialité

Sur les 37 jeunes de l'échantillon, 20 habitent à Lausanne et ses environs et 17 dans un rayon plus large. Parmi ces deux groupes, la proportion de filles et de garçons varie mais n'est pas significativement différente (cf tableau VI).

Tableau VI : proportion de filles et de garçons en fonction du lieu d'habitation

| | | Habitation | | Total |
|-------|---------|--------------|--------------|--------------|
| | | proche | distante | |
| SEXE | filles | 6 30,0% | 9 52,9% | 15 40,5% |
| | garçons | 14 70,0% | 8 47,1% | 22 59,5% |
| Total | | 20 100,0% | 17 100,0% | 37 100,0% |

$$X^2=2.01, dl=1, p=0.157$$

Cependant, compte tenu de l'hétérogénéité des scores, la comparaison des profils entre les jeunes qui habitent à proximité de RFM et ceux qui habitent plus loin est effectuée séparément pour les filles et les garçons.

Chez les garçons, une différence significative apparaît pour l'échelle de compétences professionnelles du Self-Perception Profile (cf tableau VII).

Tableau VII : Comparaison des moyennes des garçons selon leur lieu d'habitation sur l'échelle de compétences professionnelles du Self-Perception Profile

| | Habitation | |
|--|-------------------|-------------------|
| | Proche (N=14) | Distante (N=8) |
| Compétences professionnelles (SPP5) | | |
| Moyenne | 2.8 | 3.4 |
| Écart-type | 0.4 | 0.5 |

U=20, p=0.020

Les garçons qui habitent loin de Lausanne s'estiment plus en mesure d'assumer un travail et s'attribuent plus de compétences professionnelles que ceux qui habitent Lausanne et environs.

En ce qui concerne les filles, deux différences tendancielle apparaissent, l'une sur la dimension dominance/soumission du Giessen test et l'autre sur l'échelle amitiés proches du Self-Perception Profile (cf tableau VIII).

Tableau VIII : Comparaison des moyennes des filles selon leur lieu d'habitation sur la dimension dominance/soumission du Giessen test et sur l'échelle amitiés proches du Self-Perception Profile

| | Habitation | |
|------------------------------------|-------------------|-------------------|
| | Proche (N=6) | Distante (N=9) |
| Dominance/soumission(G T2)* | | |
| Moyenne | 18.8 | 24.4 |
| Écart-type | 1.8 | 1.7 |
| Amitiés proches (SPP8)** | | |
| Moyenne | 3.6 | 2.9 |
| Écart-type | 0.2 | 0.2 |

* U=11, p=0.066

** U=11, p=0.050

Les filles qui habitent à Lausanne et environs se jugent plus dominatrices dans leur relation aux autres, elles sont plus dans des rapports de compétition et sont moins coopérantes. Par ailleurs, elles s'estiment plus capables de se faire des amis proches avec qui partager des pensées personnelles et des secrets.

7.3.1.6 Profil des jeunes de l'échantillon post-test

Etant donné que tous les jeunes de RFM n'ont pas pu être évalués à leur entrée et à leur sortie du programme, il est important de s'assurer que les jeunes pour lesquels les deux évaluations sont disponibles ne diffèrent pas au départ de ceux qui n'ont pas été ré-évalués. Autrement dit, il s'agit de s'assurer que les changements qui vont être décrits reflètent bien la tendance générale de la population de RFM.

A cet effet, les jeunes qui constituent l'échantillon post-test - sur lequel a été mesuré l'évolution - ont été comparés aux jeunes qui n'ont été évalués qu'à leur entrée dans le programme RFM.

L'échantillon post-test (constitué de 25 jeunes évalués à l'entrée et à la sortie de RFM) ne diffère pas significativement des 12 jeunes évalués seulement à leur entrée dans RFM en ce qui concerne la représentation des sexes ($X^2=0.66$, $df=1$, $p=0.417$) : le groupe des 37 jeunes évalués à leur entrée dans le programme RFM est constitué de 15 filles et 22 garçons - soit respectivement 40% et 60% - , parmi lesquels 9 filles et 16 garçons ont pu être revus pour le post-test - soit respectivement 36% et 64% (cf tableau IX).

Tableau IX : Proportion de filles et de garçons dans l'échantillon post-test comparé à l'échantillon total

| SEXE | | Echantillon | | Total |
|---------|--|------------------|-----------|--------|
| | | pré-test seul | post-test | |
| filles | | 6 | 9 | 15 |
| | | 50,0% | 36,0% | 40,5% |
| garçons | | 6 | 16 | 22 |
| | | 50,0% | 64,0% | 59,5% |
| Total | | 12 | 25 | 37 |
| | | 100,0% | 100,0% | 100,0% |

De même, la moyenne d'âge des jeunes de l'échantillon post-test ($m=16.5$, $é-t=0.99$) ne diffère pas significativement de celle des jeunes qui n'ont pas été revus pour le post-test ($m=17.0$, $é-t=0.89$)³³. Dans ces deux groupes, l'âge varie respectivement entre 15 et 18 ½ ans et entre 16 et 18 ½ ans lors du pré-test.

Pour ce qui est des profils psychologiques, une différence tendancielle apparaît, sur l'échelle dominance/soumission (GT2) du Giessen test : les jeunes de l'échantillon post-test sont légèrement plus soumis que les autres (cf tableau X).

³³T-test : $t(35) = 1.29$, $p=0.203$.

Tableau X : Comparaison des scores moyens sur l'échelle dominance/soumission du Giessen test

| | Pré-test seul (N=12) | Post-test (N=25) | Rimeille FM (N=37) | Population standard (N=241) |
|---|-------------------------------------|-----------------------------|-----------------------------------|--|
| Dominance / soumission (GT2) | | | | |
| Moyenne | 19.2 | 22.2 | 21.2 | 24.2 |
| Écart-type | 4.4 | 6.7 | 6.2 | 5.5 |

U=92, p=0.059

Les jeunes de l'échantillon post-test sont moins typiques de la population de RFM en cela qu'ils ne se considèrent pas particulièrement dominateurs et compétitifs dans leurs rapports aux autres.

7.3.2 Evolution

Cette deuxième partie présente les changements observés chez les jeunes sur le plan des caractéristiques psychologiques entre le début et la fin de RFM. Les résultats se basent sur les 25 jeunes pour lesquels les évaluations d'entrée et de sortie de RFM sont disponibles (i.e. échantillon post-test).

Dans un premier temps, il s'agira de dégager les aspects les plus marquants en ce qui concerne l'évolution observée. La prise en considération de facteurs tels que le sexe, le contexte familial et la proximité du lieu d'habitation permettront dans un deuxième temps de vérifier si certains jeunes changent plus que d'autres, et le cas échéant sur quelles dimensions interviennent ces changements.

7.3.2.1 Evolution générale du profil psychologique

Les réponses ont été analysées en comparant la moyenne des scores individuels sur chaque échelle avant et après RFM. Compte tenu de l'hétérogénéité des réponses, ces comparaisons ont été effectuées à l'aide du test non paramétrique de Wilcoxon.

Giessen test

En ce qui concerne le Giessen test, une amélioration se traduit par une augmentation de la moyenne à l'échelle GT1 et une diminution aux échelles GT4 et GT5. Les échelles GT2 et GT3 sont des dimensions pour lesquelles les normes observées chez les adolescents sont respectivement de 24.24 et 22.64

La comparaison des moyennes montre que les changements vont dans le sens d'une amélioration hormis sur la dimension dominance/soumission où la moyenne des jeunes de RFM s'écarte de la norme observée dans la population standard (cf graphique 1 en annexe).

Deux différences ressortent sur les dimensions du Giessen test, l'une tendancielle sur l'échelle de dominance/soumission et l'autre significative sur l'échelle d'ouverture/fermeture émotionnelle (cf tableau XI).

Tableau XI: Comparaison des moyennes pré-test et post-test du *Giessen-test*

| | GT1 | GT2 | GT3 | GT4 | GT5 |
|-----------------------------|-----------|-------------------|-----------|-----------|-------------------|
| Moy. prétest (e.t) | 27.8(5.7) | 22.2 (6.7) | 26.0(6.1) | 24.0(7.2) | 20.3(5.0) |
| Moy. posttest (e.t) | 28.9(6.6) | 20.6(5.1) | 25.8(6.7) | 23.1(7.3) | 18.7 (5.8) |
| Z | -1.115 | -1.448 | -.175 | -.783 | -1.843 |
| Asymp.Sig (1-tailed) | .133 | .074 | .431 | .217 | .033 |

GT1: Résonance négative/positive GT4:Tendance hypomaniaque/dépressive
GT2: Dominance/soumission GT5: Ouverture/fermeture émotionnelle
GT3: Tendance impulsive/obsessionnelle

Dans l'ensemble, les jeunes ont tendance à se considérer légèrement plus dominateurs et compétitifs après leur passage à RFM. Ils se perçoivent par ailleurs comme nettement plus confiants et ouverts, se sentent plus proches des autres et plus prêts à s'engager dans des relations profondes d'amitié ou d'amour.

General Health Questionnaire

Pour chaque échelle ainsi que pour le score total, une amélioration se traduit par une diminution de la moyenne.

Globalement, l'observation des moyennes avant et après RFM montre qu'elles ont tendance à diminuer, ce qui témoigne d'une amélioration sur plusieurs dimensions de la santé psychique (cf graphique 2 en annexe). Cette différence est significative sur l'échelle de dysfonctionnement social du General Health Questionnaire (cf tableau XII).

Tableau XII: Comparaison des moyennes pré-test et post-test du *General Health Questionnaire*

| | GHQ1 | GHQ2 | GHQ3 | GHQ4 | GHQ total |
|-----------------------------|-------------|-------------|------------------|-------------|------------------|
| Moy. prétest (e.t) | 1.4(1.9) | 1.8(2.0) | 1.5(2.4) | 0.8(1.7) | 5.4(6.2) |
| Moy. posttest (e.t) | 1.5(1.9) | 1.4(1.8) | 0.8 (1.8) | 0.8(1.7) | 4.6(6.4) |
| Z | -.350 | -1.009 | -1.669 | -.085 | -.588 |
| Asymp.Sig (1-tailed) | .363 | .156 | .047 | .466 | .278 |

GHQ1: Symptômes physiques

GHQ2: Anxiété et insomnie

GHQ3: Dysfonctionnement social

GHQ4: Dépression sévère

GHQ total: score de santé globale

Ce changement atteste du fait que les jeunes se sentent significativement mieux fonctionner socialement après leur passage à RFM.

Self-Perception Profile

Dans ce test, l'augmentation de la moyenne correspond pour chaque échelle à une amélioration.

Globalement, les moyennes tendent à rester stables entre le pré-test et le post-test (cf graphique 3 en annexe). La comparaison des moyennes met en évidence une différence tendancielle sur l'échelle d'apparence physique (cf tableau XIII).

Tableau XIII: Comparaison des moyennes pré-test et post-test du *Self-Perception Profile*

| | SPP1 | SPP2 | SPP3 | SPP4 | SPP5 | SPP6 | SPP7 | SPP8 | SPP9 |
|-----------------------------|-------------|-------------|-------------|------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Moy. prétest (e.t) | 2.5(0.7) | 3.0(0.5) | 2.5(0.8) | 2.6(0.9) | 3.0(0.5) | 3.0(0.6) | 2.6(0.5) | 3.0(0.7) | 2.8(0.7) |
| Moy. posttest (e.t) | 2.6(0.8) | 3.0(0.4) | 2.5(0.7) | 2.8 (0.7) | 3.1(0.6) | 3.0(0.6) | 2.7(0.6) | 2.9(0.5) | 2.9(0.7) |
| Z | -.738 | -.208 | -.332 | -1.482 | -1.076 | -.111 | -.467 | -.770 | -.038 |
| Asymp.Sig (1-tailed) | .230 | .417 | .370 | .069 | .140 | .456 | .320 | .220 | .485 |

SPP1: Compétences scolaires
Conduite

SPP2: Acceptation sociale
Amitiés proches

SPP3: Compétences sportives
Estime de soi générale

SPP4: Apparence physique

SPP5: Compétences professionnelles

SPP6: Pouvoir de séduction

SPP7:

SPP8:

SPP9:

Dans l'ensemble, les jeunes ont tendance à être plus satisfaits de leur apparence. Ils aiment plus leur corps et se trouvent plus séduisants.

7.3.2.2 Evolution et diversité

Les comparaisons des moyennes sur les différentes dimensions psychologiques mesurées avant et après RFM font ressortir plusieurs changements significatifs en termes statistiques. Par ailleurs, l'observation de l'évolution amène au même constat que celui

évoqué précédemment à propos du profil de la population de RFM : l'analyse portant sur les moyennes ne rend pas compte de la diversité entre les sujets.

L'observation des distributions des scores individuels permet de compléter les résultats sur un plan plus qualitatif. En particulier, la dispersion des scores sur les échelles du General Health Questionnaire tend à diminuer (cf Graphique 4 en annexe). Les importantes difficultés rencontrées par certains jeunes sur le plan de leur santé psychique tendent à diminuer après le passage à RFM.

Cette tendance vers une normalisation des scores extrêmes apparaît aussi, mais de manière moins univoque, sur les dimensions du Giessen test et du Self-Perception Profile.

7.3.2.3 Evolution en fonction du sexe

La comparaison des scores moyens sur les dimensions psychologiques a été effectuée séparément pour les filles et pour les garçons de façon à déterminer si les changements variaient en fonction du sexe.

Chez les filles, des différences apparaissent sur plusieurs dimensions, l'une significative sur la dimension dominance/soumission du Giessen test et quatre autres – tendancielle – sur les dimensions de tendance hypomaniaque/dépressive et d'ouverture/fermeture émotionnelle du Giessen test, et sur les échelles de compétences scolaires et de pouvoir de séduction du Self-Perception Profile (cf tableau XIV).

Tableau XIV: Comparaison des moyennes chez les filles sur les dimensions des trois questionnaires

| | Dominance/ soumission (GT2) | Tendance hypomaniaque/ dépressive (GT4) | Ouverture/fermeture émotionnelle (GT5) | Compétences scolaires (SPP1) | Pouvoir de séduction (SPP6) |
|----------------------------|-----------------------------------|--|---|------------------------------------|--------------------------------|
| Moy. prétest (e.t) | 24.6(5.9) | 27.0(4.1) | 18.1(5.9) | 2.5(0.7) | 2.9(0.6) |
| Moy. posttest (e.t) | 20.8(5.5) | 23.8(8.1) | 15.7(6.2) | 2.6(0.7) | 2.8(0.7) |
| Z | -1.755 | -1.338 | -1.614 | -1.466 | -1.511 |
| Asymp.Sig(1-tailed) | .039 | .090 | .053 | .071 | .065 |

Après leur passage à RFM, les filles tendent à se sentir plus en compétition avec les autres, elles se jugent moins coopérantes et plus dominatrice dans leurs rapports sociaux. Elles s'estiment par ailleurs moins repliées sur elles-mêmes, moins angoissées et stressées, et se sentent plus aptes à s'investir dans des relations affectives profondes. Sur le plan de l'estime de soi, elles valorisent plus leurs aptitudes scolaires et se considèrent plus intelligentes, mais ont tendance à se juger moins attractives.

Chez les garçons, deux différences apparaissent, l'une, significative, sur l'échelle d'anxiété/insomnie du General Health Questionnaire et l'autre sur l'échelle d'apparence physique du Self-Perception Profile (cf tableau XV).

Tableau XV: Comparaison des moyennes chez les garçons sur les dimensions des trois questionnaires

| | Anxiété/insomnie (GHQ2) | Apparence physique (SPP4) |
|-----------------------------|-------------------------|---------------------------|
| Moy. prétest (e.t) | 1.8(2.1) | 2.8(0.9) |
| Moy. posttest (e.t) | 1.1(1.9) | 3.0(0.7) |
| Z | -1.897 | -1.315 |
| Asymp.Sig (1-tailed) | .029 | .094 |

Ces différences attestent du fait que les garçons ont significativement moins de symptômes de type anxieux ou liés aux troubles du sommeil après leur passage à RFM. D'autre part, ils valorisent plus leur apparence physique.

7.3.2.4 Evolution et contexte familial

Etant donné la diversité des profils, l'évolution sur le plan psychologique des jeunes qui ont vécu un ou plusieurs placements par rapport à ceux qui n'en ont pas vécu a été analysée séparément pour les filles et les garçons. Par ailleurs, ces comparaisons portent sur des scores d'évolution. Les moyennes supérieures à zéro indiquent une amélioration et celles négatives une péjoration. Une moyenne égale à zéro indique l'absence de changement entre le pré-test et le post-test (cf 2.4 Analyse des données).

Chez les filles, une différence significative apparaît sur l'échelle d'ouverture/fermeture émotionnelle du Giessen test (cf tableau XVI).

Tableau XVI: Comparaison des moyennes d'évolution chez les filles en fonction du contexte familial

| | | Ouverture émotionnelle (GT5) |
|-----------------------------|------------|------------------------------|
| Contexte familial | | |
| | Constance | -3.5 |
| | Moyenne | |
| | Écart-type | 4.9 |
| Rupture | Moyenne | 4.1 |
| | Écart-type | 3.5 |
| Z | | -1.927 |
| Asymp.Sig (1-tailed) | | .028 |

L'amélioration observée précédemment sur cette dimension du Giessen test pour l'ensemble des jeunes se différencie lorsqu'on compare les filles dont l'histoire familiale est marquée par une rupture et celles qui ont connu une présence constante de leurs parents : paradoxalement, les filles dont le support familial est le plus défaillant développent une plus grande confiance dans leur environnement, elles se sentent plus

proches des autres, plus ouvertes et plus prêtes à s'engager dans des relations affectives profondes après leur passage à RFM.

La prise en considération du contexte familial dans l'analyse de l'évolution donne des résultats distincts pour les garçons. En effet, trois différences apparaissent sur les échelles mesurant la santé psychique (General Health Questionnaire), dont une significative sur le score de santé global et deux tendancielle sur les échelles de dysfonctionnement social et de dépression sévère. En outre, une différence tendancielle apparaît sur l'échelle de compétences scolaires du Self-Perception Profile (cf tableau XVII).

Tableau XVII : Comparaison des moyennes d'évolution chez les garçons en fonction du contexte familial

| | Dysfonction- nement social (GHQ3) | Dépressio n sévère (GHQ4) | Score de santé global (Gtotal) | Compétences scolaires (SPP1) |
|--------------------------------------|--|--|---|---|
| Contexte familial | | | | |
| Constance | 0.5 | 1.3 | 4.3 | 0.2 |
| Moyenne | | | | |
| Écart-type | 2.4 | 2.2 | 6.1 | 0.6 |
| Rupture | -0.2 | -0.9 | -0.7 | -0.1 |
| Moyenne | | | | |
| Écart-type | 0.7 | 1.8 | 2.9 | 0.3 |
| Z | -1.887 | -1.949 | -1.723 | -1.510 |
| Asymp.Sig (1- tailed) | .057 | .071 | .045 | .071 |

Contrairement à ce qui a été observé chez les filles, ce sont les garçons dont l'histoire familiale n'a pas été marquée par des ruptures qui s'améliorent plus que les autres, principalement en ce qui concerne leur santé psychique : ils se sentent plus satisfaits de la façon dont ils occupent leur vie, se sentent plus capables de prendre des décisions et de jouer un rôle utile; le nombre de symptômes dépressifs diminue également chez ce groupe. Ces améliorations se répercutent sur leur niveau de santé global. Par ailleurs, les garçons qui ont vécu une constance dans leur support familial valorisent plus leurs aptitudes scolaires après leur passage à RFM.

7.3.2.5 Evolution et territorialité

Comme pour les analyses portant sur le contexte familial, l'évolution sur le plan psychologique des jeunes habitant à proximité de RFM comparés à ceux qui habitent dans un périmètre plus éloigné a été analysée séparément pour les filles et les garçons. De même, les comparaisons portent sur des scores d'évolution calculés en faisant la différence entre les scores individuels au pré-test et au post-test. Les moyennes supérieures à zéro indiquent une amélioration et celles négatives une péjoration. Une

moyenne égale à zéro indique l'absence de changement entre le pré-test et le post-test (cf 7.2.4.Analyse des données).

Une différence tendancielle apparaît chez les filles sur l'échelle de compétences professionnelles du Self-Perception Profile (cf tableau XVIII).

Tableau XVIII : Comparaison des moyennes d'évolution des filles selon leur lieu d'habitation

| | | Compétences professionnelles (SPP5) |
|-----------------------------|------------|--|
| Habitation | | |
| | Proche | 0.8 |
| | Moyenne | |
| | Écart-type | .7 |
| | Distante | -0.1 |
| | Moyenne | |
| | Écart-type | 0.5 |
| Z | | -1.697 |
| Asymp.Sig (1-tailed) | | .083 |

Les filles qui habitent près de RFM se sentent plus capables d'assumer une activité professionnelle et s'estiment avoir plus de compétences à offrir dans ce domaine après leur passage à RFM.

Ce résultat est confirmé par les fréquences : sur les 3 filles qui habitent à Lausanne et ses environs, 2 s'améliorent et une ne change pas alors que parmi les 6 qui habitent dans un périmètre plus éloigné, 4 ne changent pas, une s'améliorant légèrement et une autre se péjorant.

En ce qui concerne les garçons, des différences apparaissent sur les échelles d'ouverture/fermeture émotionnelle du Giessen test, d'anxiété/insomnie et de dépression sévère du General Health Questionnaire (cf tableau XIX).

Tableau XIX : Comparaison des moyennes d'évolution des garçons selon leur lieu d'habitation

| | Ouverture/fermeture émotionnelle (GT5) | Anxiété / insomnie (GHQ2) | Dépression sévère (GHQ4) |
|-----------------------------|---|---------------------------------|-----------------------------|
| Habitation | | | |
| Proche | -0.8 | 1.1 | 1.1 |
| Moyenne | | | |
| Écart-type | 2.2 | 1.4 | 2.1 |
| Distante | 3.0 | 0.1 | -1.0 |
| Moyenne | | | |
| Écart-type | 4.3 | 0.8 | 1.9 |
| Z | -2.118 | -1.384 | -1.934 |
| Asymp.Sig (1-tailed) | .019 | .097 | .080 |

Les garçons qui habitent loin de Lausanne ont tendance à être plus ouverts et plus capables de vivre une relation affective profonde après leur passage à RFM.

Par contre, les garçons habitant Lausanne et environs ont tendance à présenter moins de symptômes anxieux, sont moins repliés et moins déprimés après leur passage à RFM.

7.4. Discussion

Sur le plan psychologique, certaines dimensions permettent de décrire le profil de la population de RFM. En ce qui concerne la perception de soi dans des dimensions psychosociales, on constate une forte prédominance de la tendance obsessionnelle. Cette dimension se réfère au surmoi, c'est-à-dire à l'instance de contrôle qui pose les limites entre ce qu'on s'autorise et ce qu'on s'interdit : les jeunes qui ont suivi RFM sont dans le contrôle, ils sont rigides, exigeants, et ne s'autorisent pas de droit à l'erreur.

Par ailleurs, ils sont souvent dans des rapports de compétition avec les autres, avec lesquels ils ont de la peine à coopérer. En outre, et plus particulièrement en ce qui concerne les garçons, ils sont peu confiants dans leur environnement social, ne se livrent pas facilement et se sentent peu capables de s'engager dans des relations affectives profondes.

Ces difficultés relationnelles associées à une grande exigence envers soi-même constituent un terrain peu favorable à la réalisation des tâches développementales de l'adolescence. La prise d'autonomie est l'aboutissement d'un processus au cours duquel l'adolescent s'appuie sur son environnement. Lorsque cet environnement est peu fiable, le recours à une structure qui offre à la fois une base stable tout en préservant la relation entre l'adolescent et son milieu familial paraît très adéquat.

Une grande partie des jeunes de RFM rencontrent des problèmes importants sur le plan de leur santé psychique, liés en partie à leurs difficultés relationnelles. Il s'agit principalement de symptômes anxieux tels que troubles du sommeil, sentiments

d'angoisse, d'irritabilité et de surmenage, et de difficultés à assumer leurs activités quotidiennes et à en être satisfaits.

De manière générale, les jeunes de RFM ont une estime de soi plus basse que les jeunes du même âge. Ils s'estiment moins bons sur le plan de leurs aptitudes scolaires et de leur intelligence, ils ont tendance à être peu satisfaits de leur comportement et à peu aimer leur apparence physique.

Ce profil général varie un peu en fonction de la territorialité et du sexe : parmi les garçons, ceux qui habitent loin de Lausanne valorisent plus leurs compétences professionnelles. Chez les filles, celles qui habitent sur Lausanne se jugent plus dominatrices et en compétition par rapport aux autres, mais s'estiment également plus capables de nouer des relations affectives profondes.

Globalement, les jeunes vont mieux sur le plan psychologique après leur passage à RFM. Les changements les plus importants se situent sur le plan relationnel. D'une part, les jeunes ont nettement plus confiance dans leur environnement, ils sont plus prêts à s'ouvrir aux autres et à s'investir dans des relations affectives significatives. D'autre part, ils sont plus satisfaits de la façon dont ils mènent leur vie, ils ont plus de facilité à mener leurs activités et à prendre des décisions.

Ces changements se rapportent au domaine des relations avec le contexte social, c'est-à-dire de l'intégration sociale. Les jeunes sont plus en mesure d'utiliser le réseau social environnant, envers lequel ils ont développé une plus grande confiance. Après avoir suivi le programme RFM, les jeunes sont plus aptes de faire appel aux ressources extérieures lorsqu'ils rencontrent des difficultés, améliorant ainsi leur capacité à affronter les problèmes.

Les améliorations constatées sur le plan relationnel peuvent être imputables au soutien socio-éducatif dont les jeunes ont pu bénéficier durant la fréquentation de RFM et témoignent de la validité et de l'efficacité d'une telle structure. En particulier, le fait que les jeunes disposent d'un lieu de référence qui n'entrave ni leur propre responsabilité vis-à-vis d'eux-mêmes ni la priorité du lien parental est de nature à favoriser leur développement vers une vie d'adulte autonome.

En ce qui concerne la question de la territorialité, la proximité entre le lieu de résidence et la structure socio-éducatif semble a priori plus adéquate : les relations que le jeune peut développer avec le réseau social – notamment sur le plan professionnel – seront plus utiles si elles prennent place dans l'environnement dans lequel le jeune se retrouvera à la fin de son passage à RFM. La valorisation de leurs compétences professionnelles par les filles habitant à Lausanne ou ses environs comparées à celles qui habitent plus loin est un résultat qui appuie cette assertion. Cependant, cette différence ne se retrouve pas chez les garçons. D'ailleurs, bien que les améliorations observées sur le plan psychologique se nuancent quelque peu selon le lieu d'habitation, aucune de ces différences ne se retrouve à la fois chez les filles et chez les garçons. Du point de vue psychologique, ce facteur,

bien qu'important à prendre en compte dans ses implications concrètes, ne constitue pas une condition essentielle de l'efficacité d'une structure du type de RFM.

Le contexte familial, et plus particulièrement la constance du lien parental, a été pris en considération dans le but de déterminer si ce facteur jouait un rôle dans les bénéfices que les jeunes pouvaient tirer d'une structure comme RFM. Là encore, aucune différence ne se retrouve chez les garçons et chez les filles : alors que les filles qui ont vécu une ou plusieurs rupture du lien parental développent une plus grande confiance dans leur environnement, les garçons qui n'ont pas vécu une telle rupture s'améliorent plus que les autres, notamment sur le plan de leur santé psychique. Ces différences ne permettent pas de conclure que RFM est plus adéquate pour les uns que pour les autres.

Les résultats présentés dans le cadre de l'évaluation psychologique mettent en évidence une certaine hétérogénéité des profils psychologiques des jeunes de RFM. Ce constat amène à garder une certaine réserve quant à leur interprétation.

8. La catamnèse

Une structure de prise en charge d'adolescents en difficulté telle que Rimeille F.M. ne peut pas résoudre l'ensemble des problèmes auxquels sont confrontés certains jeunes. Elle ne lui est pas possible de "rattraper" ou de "réparer" une trajectoire. Un de nos interlocuteurs explique *"qu'on ne règle pas tout, qu'on ne peut pas tout régler et est-ce qu'on peut vraiment régler quelque chose, je ne sais pas? Améliorer, ça, j'en suis convaincu, ça rend moins prétentieux. C'est plus humble. On ne dit pas qu'on reprend tout à zéro."* En outre, une prise en charge limitée à une durée d'une année ne permet pas la mise en place d'un dispositif lourd.

Dans ce contexte, l'objectif à atteindre consiste en une aide à l'orientation vers des vecteurs d'intégration dans la société selon les besoins, la demande et les possibilités des jeunes concernés. Cette approche suppose une mise en réseau pendant et après la période de Rimeille F.M. vers d'autres structures ou d'organismes d'aide ou de soutien aux jeunes, mais aussi au niveau de l'ensemble des politiques sociales. En effet, il faut se souvenir que les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans, au moment où ils sortent du programme, sont majeurs et pris en charge comme tels.

Pour que la mise en réseau, l'élaboration et l'exploitation des possibilités existantes puissent se faire de manière efficace, une identification adéquate des difficultés des jeunes au niveau professionnel, social et psychologique s'impose. Le suivi socio-éducatif proposé aux jeunes dans le cadre de Rimeille F.M. doit se construire dans cette perspective.

L'objectif de la catamnèse est de retrouver les jeunes, après leur sortie de Rimeille F.M., pour comprendre le parcours qu'ils ont suivi et évaluer leur insertion d'un point de vue professionnel et social.

Cette démarche permet non pas seulement d'identifier la situation des jeunes après Rimeille F.M. et de voir de quelle manière celle-ci a pu l'influencer, mais également de

s'interroger sur les conditions et les modalités mêmes de leurs sorties. Elle facilite, en outre, le processus de qualification des divers parcours à l'intérieur de la structure et donc de préciser la définition de cette dernière. Plus précisément, en observant ce que chaque jeune fait professionnellement et socialement à la sortie de Rimeille F.M., il est possible, en effet, a posteriori, d'expliciter le rôle que le programme a joué dans leur parcours de vie.

En considérant le profil et les attentes des jeunes, et pour certains, de leur famille, il était possible d'envisager trois types de fonction que pouvait remplir Rimeille F.M.:

- 1) Rimeille F.M. comme "sas"
- 2) Rimeille F.M. comme "une structure supplémentaire et complémentaire"
- 3) Rimeille F.M. comme une aide ponctuelle.

Les trois types de fonction peuvent bien sûr se recouper, chacun indiquant une tendance dominante de la situation des jeunes.

Le **premier type** regroupe des jeunes ayant connu le foyer et pour lesquels Rimeille F.M. peut remplir une fonction de sas, c'est-à-dire un suivi leur permettant de trouver, ainsi qu'à leur famille, les nouveaux repères qu'impose le changement de situation, à savoir le passage d'une vie d'internat à celui d'une vie de tous les jours avec un ou plusieurs membres de la famille. Le rôle de Rimeille F.M. consiste à négocier cette transition en douceur et d'aider à l'orientation professionnelle. A leur sortie de Rimeille F.M., ces jeunes se trouvent engagés dans un processus de formation ou bien un travail.

Le **deuxième type** rassemble des jeunes, qui comme ceux du premier type, sortent, ou sont déjà sortis d'un long parcours de foyer, depuis plus ou moins longtemps au moment de leur arrivée à Rimeille F.M. L'objectif est, comme dans le premier type, de négocier en douceur un retour à la maison. Les difficultés sociales et professionnelles des jeunes en question sont telles qu'aucune perspective sérieuse n'a été dégagée au niveau professionnel au moment de leur sortie. Le programme de Rimeille F.M. se présente, dès lors, comme une prise en charge de plus parmi les nombreuses dont les jeunes ont généralement fait l'expérience.

Le **troisième type** comprend des jeunes ayant toujours vécu avec leurs parents. A la fin de l'école obligatoire, ils connaissent des difficultés d'orientation professionnelle et relationnelles avec la famille. L'inoccupation des jeunes devient problématique, et pour le jeune et pour ses parents. Rimeille F.M. fonctionne comme lieu de médiation et de gestion de la crise.

Précisons que pour l'ensemble des jeunes, le retour ou le maintien au domicile familial ne signifie pas forcément qu'il va s'y installer ou s'y maintenir durablement. Dans le changement de trajectoire que déclenche la rupture avec la vie de foyer et/ou la scolarité obligatoire, vivre auprès de sa famille peut ne constituer tantôt que la première étape ou la dernière vers une autonomie plus grande. Celle-ci se traduit par l'installation dans son propre logement et l'intégration dans le monde du travail ou de la formation.

Pour évaluer la situation des jeunes, l'objectif était de les recontacter six mois après la date de leur sortie de Rimeille. Nous avons respecté cette démarche, mais avons également choisi de la renouveler après les cinq années d'évaluation. Cette manière de faire nous a permis d'affiner notre observation.

La taille de la population que nous avons choisie de considérer s'élève à 30 individus. Il s'agit des 30 jeunes qui, après cinq années d'expérience de Rimeille F.M., sont sortis de la structure après y avoir effectué au minimum 12 mois. Rappelons que 49 jeunes sont entrés à Rimeille F.M. et que 39 en sont sortis durant les cinq années considérées. Parmi ces 39, 9 ont quitté la structure ou bien en ont été prématurément exclus.

Parmi ces 30 jeunes, le dernier est sorti de la structure au mois de septembre 2001, sa situation est prise en compte au mois de janvier soit seulement 4 mois après la fin du suivi de Rimeille F.M.

D'un point de vue méthodologique, nous avons mené des entretiens en face à face ou par téléphone lorsque les personnes ne pouvaient ou ne voulaient pas nous rencontrer. Nous avons ainsi obtenu une information suffisante pour proposer des résultats qualitatifs et quantitatifs, évidemment limités en raison du nombre d'individus peu élevé.

Les variables prises en compte pour évaluer la mesure de l'intégration professionnelle et de l'insertion sociale sont au nombre de trois :

- **l'intégration professionnelle**; déclinée en deux sous-variables, à savoir l'emploi ou une formation ou tout autre type de qualification telle que la formation en cours d'emploi;
- le **logement**; signifie que le jeune habite dans son propre logement, seul(e) ou avec un conjoint(e);
- la **mise en ménage**; décrit une installation, sous le même toit, en couple, les conjoints étant mariés ou vivant en concubinage. Elle ne prend pas en compte les situations où le ou la jeune est engagé(e) dans une relation amoureuse.

Les résultats, à savoir la situation des 30 jeunes considérés **après six mois de sortie**, sont les suivants :

- 17 jeunes sont engagés dans un **processus professionnel**. Celui renvoie soit à un emploi ne demandant pas de qualification (5 personnes), soit à une formation à savoir un apprentissage, une formation en cours d'emploi ou bien encore le gymnase ou une école de type commercial (12 personnes).
- 13 jeunes disposent de leur propre **logement**. Parmi les autres, 16 vivent avec au moins un de leurs parents. 1 jeune encore vit tantôt à un endroit tantôt à un autre, se trouvant dans une situation extrêmement précaire. Il garde un lien avec sa famille, mais n'y habite plus.
- 2 jeunes sont devenus **parents**.

Après cinq années, les résultats se présentent un peu différemment. Trois jeunes n'ont pas pu être retrouvés. Les périodes écoulées entre la sortie et la situation considérée ne sont bien sûr pas identiques d'un jeune à l'autre.

Tableau 6: La situation des jeunes après 5 ans

| | Intégration professionnelle | Emploi | Formation, qualification | Logement | La mise en ménage |
|--------------------|------------------------------------|---------------|---------------------------------|-----------------|--------------------------|
| Nombre | 16 | 8 | 8 | 17 | 6 |
| Pourcentage | 59,2 | 29,6 | 29,6 | 62,9 | 22,2 |

Parmi ces 27 jeunes, 3 sont devenus parents.

En reprenant et en combinant ces trois variables, il est possible de mesurer le degré d'insertion des jeunes.

Tableau 7: le degré d'insertion des jeunes selon le nombre de variables d'insertion

| | Nombre | Pourcentage |
|--------------------|---------------|--------------------|
| 3 variables | 3 | 11,1 |
| 2 variables | 10 | 37 |
| 1 variable | 10 | 37 |
| 0 variable | 4 | 14,8 |
| Total | 27 | 100 |

Il serait possible de combiner les différentes variables entre elles, mais cela ne présenterait aucun intérêt dans la mesure où les trois variables n'ont pas le même poids en terme de vecteur d'insertion dans la société.

La variable la plus importante reste effectivement celle de l'intégration professionnelle. En permettant d'atteindre l'autonomie financière, elle permet l'accès au logement.

Il est toutefois essentiel de distinguer le jeune en emploi de celui qui est en formation. En effet, un jeune qui se trouve encore en formation et qui, pour cela, restera dans sa famille et par conséquent ne se mettra pas en couple a plus de chance de s'assurer ou de se construire une situation d'intégration professionnelle et d'insertion sociale durable. Le niveau de qualification est un élément sur le marché du travail qui détermine la possibilité d'un emploi, le niveau de rémunération de celui-ci et donc la qualité d'habitat, et de vie en général.

Concernant la variable de la mise en ménage, elle constitue de manière générale, une variable importante de l'insertion d'un individu dans la société. Les études montrent³⁴ que le type de ménage peut influencer le degré de vulnérabilité d'un individu. Les personnes

³⁴ Cf. Cunha et al, janvier 2000, op.cit.

seules ou les familles monoparentales sont ainsi plus souvent bénéficiaires des politiques sociales que les autres.

On observe ainsi que la rupture familiale représente un facteur de fragilisation pour les individus qui, en lui-même ou corrélé à la variable du chômage ou d'un emploi peu rémunéré, peut mener à la précarité.

Dans le cadre des jeunes que nous avons suivis, la variable familiale - la mise en ménage - est dans certains cas trop récente pour qu'elle puisse être considérée comme un facteur de stabilité. Les tableaux qui précèdent sont donc à considérer avec précaution. Ils sont cependant indicatifs.

Les situations les plus précaires sont celles de jeunes qui n' "affichent" aucune variable ou bien qui n'"ont" n'en qu'une, celle du logement. Il s'agit de jeunes qui n'ont trouvé aucun ancrage, aucune perspective dans le monde professionnel en raison soit d'un niveau de scolarité extrêmement faible et qui sont sans soutien familial, soit qu'ils présentent une pathologie psychiatrique. La combinaison des deux facteurs - précarité scolaire et sociale conjugués à des problèmes psychiatriques - est possible.

Parmi ces jeunes en très grandes difficultés, deux sont à L'AI, un est hospitalisé depuis plusieurs mois en hôpital psychiatrique. Deux jeunes "zonent" ou, selon une des mères, "vivotent".

Si on prend en compte, en plus des 27 jeunes considérés, deux jeunes qui ont quitté la structure de Rimeille F.M. avant une durée de 12 mois, on constate qu'ils se trouvent également dans cet état de grande précarité.

Ces situations mettent en relief la nécessité de considérer impérativement une quatrième catégorie de jeunes, transversale au trois autres, celles des personnes présentant de graves difficultés psychiatriques. Pour ceux-ci, Rimeille F.M devrait remplir une fonction de diagnostic, en s'appuyant sur un réseau.

Ces situations dramatiques de jeunes, qui après leur départ de Rimeille se sont retrouvés sans rien, ont modifié leur point de vue et celui de leurs parents sur la satisfaction par rapport à Rimeille F.M. Une fois sorti d'un processus, contre lequel, il peut être plus difficile de s'opposer tant que l'on s'y trouve intégré, ces parents et jeunes se décrivent souvent comme **désespérés**.

Sans forcément critiquer la structure en elle-même, certaines mères disent se sentir "trahies" pas la mise en place d'un dispositif dans lequel leur était demandé de s'impliquer, avec l'espoir d'un mieux, mais par laquelle elles se sont sentis "lâchées", démunies face à une réalité, particulièrement dans le cas de problèmes psychiatriques, qui les dépasse.

Il n'est donc pas possible d'envisager de manière identique les problèmes conjoncturels de certains jeunes, expression d'une crise, et comme le dit un éducateur, dans laquelle "la

maturité arrangera une bonne part des choses", et des problèmes psychiatriques qui annoncent des difficultés et des souffrances préteritant fortement le processus d'insertion dans la société.

9. Conclusion

Nous rappelons ici:

- que l'objectif du projet pilote de Rimeille F.M. est de proposer un suivi socio-éducatif de jeunes en difficulté selon un fonctionnement modulaire. La prise en charge se fait de manière intermédiaire, c'est-à-dire qu'elle se situe entre le foyer et le travail social en milieu ouvert. L'équipe est composée de trois éducateurs et d'un psychologue;
- La durée du suivi ne devrait pas aller au-delà d'une année, plus précisément 4 trimestres. Elle comprend des séances d'évaluation trimestrielle lors desquelles les jeunes, après discussion avec les éducateurs, la famille et les assistants sociaux effectuent un nouveau choix de modules qui est avalisé par un contrat.

Nous rappelons également que l'évaluation comprend une approche psychologique et sociologique. Elle a été menée pendant la durée du projet pilote, à savoir cinq années. Nous avons mobilisé une méthodologie quantitative et qualitative. L'élaboration de résultats statistiques a été limitée en raison d'un problème constant de transmission de données de la part de l'équipe et d'un nombre de jeunes insuffisamment élevé par rapport à la cohorte prévue, empêchant notamment une mise en commun des analyses psychologique et sociologique.

Les résultats de l'évaluation sont présentés ci-dessous. Ils montrent les aspects positifs de ce programme, ainsi que les difficultés rencontrées et non résolues à ce jour.

Les aspects positifs

1. Le premier résultat qui s'impose est que **le programme de Rimeille F.M. fonctionne dans la mesure où il est bien fréquenté**. Le taux de capacité maximum n'a cependant pas été atteint, puisqu'en estimant l'accueil à 11-12 jeunes par année, 55 à 60 jeunes auraient pu être entrés et sortis du programme alors que, de fait, 49 adolescents ont été intégrés dont 39 ont quitté la structure au cours des cinq années considérées. 9 jeunes ont quitté le programme avant une période de 12 mois. La raison de cette fréquentation plus faible que prévue est la durée de suivi des jeunes qui s'étend au-delà de l'année. 73% des jeunes qui sont sortis de la structure, à savoir 22 jeunes sur 30, y sont restés plus de 14 mois (donc 8 jeunes entre 12 à 14 mois).
2. Rimeille F.M. répond incontestablement à une **nécessité de prise en charge** qui manque dans le paysage socio-éducatif du canton de Vaud.
3. La **satisfaction des divers acteurs** concernés, à savoir les jeunes, les parents et les assistants sociaux **est bonne**. Le degré de satisfaction des parents est cependant plus élevé pendant la durée de Rimeille F.M. qu'après, ceux-ci déclarant être moins

satisfaits au moment où nous les avons à nouveau contactés, dans le cadre de la catamnèse, lorsque la situation de leur enfant se présente difficilement.

4. **Rimeille F.M. aide les jeunes** à retrouver un rythme de vie, à entreprendre des démarches en vue d'une formation ou d'un travail. Les éducateurs s'attachent en outre à résoudre les difficultés familiales auxquelles sont confrontés les jeunes en intervenant auprès des parents. **L'engagement des éducateurs** dans la relation qu'ils entretiennent avec les adolescents dont ils ont la charge est salué par la très grande majorité des personnes impliquées.
5. Le **caractère intermédiaire** de la structure de Rimeille F.M, à savoir sa position entre "ouvert" et "fermé" est fortement apprécié par les jeunes et les assistants sociaux. Le fait qu'une présence continue ne soit pas imposée aux jeunes et qu'aucun horaire ne soit pré-établi est évalué très positivement, surtout par les jeunes ayant connu le foyer. Sur ce point, les parents émettent, quant à eux, plus de réserve souhaitant clairement que leur enfant soit occupé de manière régulière.
6. La possibilité pour le jeune de continuer de **loger dans sa famille** et ainsi de maintenir ou de restaurer un contact plus étroit avec celle-ci, mais également de pouvoir, en cas de crise ou de nécessité, **loger à Rimeille F.M.**, est estimée positivement par l'ensemble des acteurs.

Les difficultés du fonctionnement modulaire

Toutefois, il faut constater que la “ **technologie** ” éducative mise en place pour intégrer les jeunes dans le programme **n'a pas été stabilisée** pas plus qu'elle n'est incarnée et compréhensibles pour les acteurs concernés. **L'objectif de Rimeille F.M. de réaliser un suivi socio-éducatif organisé selon un fonctionnement modulaire n'est pas atteint.**

Les difficultés de réalisation du fonctionnement modulaire sont de plusieurs ordres, rendant **le programme** dans sa globalité, **peu lisible**. Les problèmes suivants peuvent être relevés:

1) Tant **l'offre de modules** que leur **choix** sont mal identifiés de même que leur **contenu** est peu précis rendant difficile une appropriation du système modulaire par les jeunes, mais aussi par les parents et les assistants sociaux. On constate que le fait de devoir choisir un module fonctionne, en effet, plutôt comme prétexte, comme porte d'entrée permettant d'engager et d'orienter la démarche de prise en charge que comme un projet spécifique qui sera travaillé en conséquence.

Il n'existe que peu d'adéquation entre le choix des modules et les prestations offertes. Ainsi, tous les jeunes bénéficient d'interventions dans la famille, alors que certains n'ont jamais choisi le module “ environnement familial ”. Les deux modules les plus incarnés sont *"orientation, formation, travail"* et *"environnement familial"*. Les prestations en la

matière se composant principalement d'entretiens, de contacts téléphoniques, d'organisation et d'accompagnement à des rendez-vous professionnels, etc.

2) Pour préciser le contenu des autres modules, par exemple "loisirs, socialisation, projets" ou encore "alimentation, santé, dépendances", certains membres de l'équipe de Rimeille F.M. préconisent un développement **d'activités collectives**. Le problème réside dans le fait que les points de vue des divers acteurs concernés, principalement les jeunes et les éducateurs, sur cette question sont pour le moins ambivalents, voire contradictoires.

L'individuel et le collectif

En effet, les éducateurs affirment, d'une part, principalement au début du projet, ne pas vouloir reconstituer de groupe avec les jeunes inscrits qui doivent être pris en charge essentiellement de façon individuelle, afin d'éviter que ne se reproduise toute espèce de vie commune qui ressemblerait à celle du foyer. L'idée du fonctionnement modulaire, en supposant une approche socio-éducative individualisée, répond d'ailleurs à cet objectif. D'autre part, dans un contexte institutionnel duquel le jeune n'est plus captif, où le lien avec lui passe par le relationnel, les éducateurs affirment qu'il s'agit néanmoins aussi de trouver des moyens de le faire venir. On assiste ainsi à ce paradoxe qui réside dans le fait que d'un côté, on sollicite les jeunes pour venir participer à des activités collectives, de l'autre, on leur explique que celles-ci ne représentent pas le but du programme.

En outre, d'un point de vue pratique, on constate la difficulté, en raison d'un nombre de jeunes restreint, d'organiser et de mobiliser concrètement ces derniers. Une des conséquences est qu'un ou une des jeunes se retrouvent seul(e) avec un ou plusieurs éducateurs, situation qu'ils apprécient peu et qui ne les encourage pas à renouveler l'expérience. Or, la majorité des jeunes recherchent un groupe de pairs, exprimant le besoin de développer un sentiment d'appartenance, de pouvoir échanger. Ils disent apprécier notamment l'impression de ne pas être les seuls à connaître des difficultés d'intégration.

Par ailleurs, leurs propos en rendent compte, certains jeunes souhaitent clairement pouvoir développer des activités qui les valorisent, qui leur donne une reconnaissance à leurs yeux et ceux d'autrui.

L'équipe de Rimeille F.M. ne défendant pas, ou alors que de façon très limitée, le principe collectif, elle ne propose pas de point de vue sur la question.

Le lieu

3) La volonté de ne pas "refaire du foyer", sans pourtant parvenir à en empêcher la reproduction de certaines modalités, se retrouve dans la **gestion du lieu**. Les jeunes expriment cependant l'envie d'identifier un lieu, afin de pouvoir s'y rendre et de retrouver du monde. Le souhait d'une partie des adolescents est de s'inscrire spatialement, mais aussi socialement et symboliquement, dans un environnement. En outre, les résultats montrent que la proximité entre le domicile des jeunes et Rimeille F.M. constitue une variable influençant le taux de fréquentation de la structure. Cette décentralisation faciliterait par ailleurs une **mise en réseau** (pendant et après la période Rimeille F.M.) qui se fait insuffisamment à l'heure actuelle.

Le socio-éducatif et le psychologique

4) Se pose aussi la question du **rôle du psychologue** dans la structure, alors que les résultats de l'analyse psychologique montrent que beaucoup de jeunes, plus que la normale, présentent une pathologie psychiatrique et que l'on sait que les structures spécialisées dans le domaine ne remplissent pas, pour différentes raisons, leur fonction d'accueil.

Le problème est que l'on observe en effet **une confusion des rôles entre le registre du psychologique et celui du socio-éducatif**. C'est le cas lorsque les éducateurs disent être à même de mener des interventions dans les familles et ce, pour certains dans une optique clairement thérapeutique. La question qui se pose est de savoir si le fait de se rendre dans les familles, dans une perspective systémique, pour y mener des entretiens relève forcément d'une démarche psychologique. Si la configuration des difficultés actuelles des jeunes appellent une prise en charge transversale et interdisciplinaire, celle-ci ne peut pas en effet signifier une polyvalence au niveau de chaque intervenant.

Les aspects déterminants de Rimeille FM

En fonction de l'ensemble de ces résultats, dans le cadre de ce programme, force est de conclure que **l'aspect dominant et le plus identifié**, est la **relation privilégiée que l'éducateur entretient avec le ou la jeune et sa famille**. Il s'agit également de l'élément **le plus valorisé** par les différents acteurs impliqués. L'éducateur remplit ainsi un rôle de médiateur entre les diverses parties, agissant, selon les situations, comme tiers séparateur ou réparateur.

On peut ainsi dire que si dans le contexte du **foyer**, c'est le **cadre qui fait loi**, dans celui de **Rimeille F.M.**, c'est **la relation à l'éducateur qui fait foi**.

En considérant l'évaluation psychologique, ainsi que les points positifs et négatifs qui précèdent et dans l'idée qu'il faut diversifier et élargir l'offre de prise en charge des jeunes mineurs en difficultés, il est important de **poursuivre l'expérience initiée par Rimeille F.M., et de tenter d'élaborer dans d'autres lieux des structures proposant un accompagnement socio-éducatif de type intermédiaire**. La fréquentation plus

importante du lieu par les jeunes habitant à proximité de la structure, ainsi que la plus grande facilité concernant la mise en réseau, plaident en faveur de **plusieurs Rimeille F.M. localisés en plusieurs endroits du canton.**

Pour ce faire, il s'agit de reprendre les éléments reproductibles de Rimeille F.M. et en se basant sur les résultats de l'évaluation de cette dernière, de tenir compte des éléments suivants:

Sur la question de la reproductibilité:

La première constatation qui s'impose, par rapport à l'objectif de reproductibilité, est qu'un programme tel que Rimeille F.M. ne peut se concevoir, à l'heure actuelle, que s'il peut s'appuyer directement sur une **institution existante**, comme c'est le cas avec le foyer de la Maison des Jeunes. L'infrastructure institutionnelle et les activités en dépendant permettent d'offrir des prestations (orientation professionnelle, cuisine, logement, etc.) importantes pour les jeunes.

L'idée d'une **approche plus formalisée**, comprenant le choix des modules comme porte d'entrée, les évaluations trimestrielles, les contrats, les fiches, etc., le tout dans le cadre d'une durée limitée est intéressante et appréciée par les acteurs. Elle n'est pas à remettre en cause et mérite d'être reproduite. Le travail social visant l'insertion, appelé *travail par objectif*, va effectivement dans ce sens. Il suppose la mise en place d'outils devant favoriser l'élaboration et la réalisation d'un projet spécifique. Le problème est que la formalisation du travail socio-éducatif ne fait réellement sens que lorsqu'il favorise l'émergence concrète d'une demande. Dans le cadre d'un programme comme Rimeille F.M., peu importe finalement dans quel module celle-ci est abordée, pensée et réalisée.

Les initiatives possibles d'améliorations:

Concernant l'amélioration de la définition du contenu des modules qui comporteraient des **activités collectives** pertinentes, nous pensons que les éducateurs de Rimeille ont raison de vouloir développer cette option, mais que cette option récente ne signifie pas qu'il faille travailler à une séparation, une délimitation plus rigoureuse entre les modules. Le fait que les problématiques propres à chaque module se recoupent ne constituent pas un aspect gênant.

Une partie des jeunes aspirent à se situer dans un groupe de pairs. L'élaboration d'un **projet** envisagé **collectivement**, faisant émerger une demande individuelle, permet de répondre à cette attente. L'idée de projet se situe ainsi de plus en plus souvent au centre des nouvelles politiques sociales, notamment celles qui s'adressent aux jeunes en rupture sociale et professionnelle. Mais alors l'idée de projet ne peut dès lors être assimilée à celle de loisirs, une fois encore, non pas à cause de son contenu, mais par les intentions et le sens qui lui sont attribués. Le sport peut en effet être exercé comme loisir, mais également en tant qu'incarnation d'un projet mobilisateur favorisant la mise en place d'une dynamique constructive.

L'intitulé des modules désigne certains domaines dont le traitement requiert un degré de spécialisation dont on ne peut concevoir qu'il soit assumé par une seule équipe, ou plus encore par un seul éducateur, en un seul lieu, ne disposant pas de formation particulière. Une approche interdisciplinaire, réalisée par la mise en réseau, s'impose.

L'intégration d'un psychologue, dans le cadre d'un programme intermédiaire, peut être un aspect positif vu le nombre élevé de jeunes présentant une pathologie psychiatrique, mais à la condition, ce qui n'est pas le cas à Rimeille F.M., que la définition du champ d'intervention du psychologue et celui des éducateurs, ainsi que les modalités de collaboration entre les uns et les autres soient extrêmement bien précisés.

La mise en débat

Il importe enfin de rappeler ici que la clé de lecture du social en général et de la question de l'intégration des jeunes en particulier ne se donne pas facilement à lire, rendant l'action complexe. Celle-ci nécessite impérativement une réflexion, une concertation et un échange entre l'ensemble des personnes impliquées (politiques, intervenants de terrains, etc.) dans ce domaine, afin d'envisager et d'élaborer aux mieux le champ des possibles.

Il ne s'agit pas, et insistons sur ce point, de ne pas se tromper, de ne pas douter, bien au contraire, mais simplement d'être disponible aux apports des uns et des autres. L'idée des projets pilote va dans ce sens, celui d'une expérimentation. Les évaluations qui accompagnent les projets pilote s'inscrivent dans cette logique et notre travail a toujours été conçu comme tel. Les évaluateurs ne peuvent toutefois remplir que partiellement leur fonction d'aide à la décision lorsqu'ils ne sont pas perçus comme un des partenaires d'une triangulation incluant par ailleurs les représentants du terrain et ceux du politique.

La réalisation de l'évaluation de Rimeille F.M. a été confrontée à cette difficulté, en raison de la transmission très lacunaire et aléatoire des données de certains membres de l'équipe socio-éducative et de la représentation négative de la démarche évaluative elle-même par la direction de l'institution, celle-ci déclarant ne pas croire au principe de reproductibilité et ne rien attendre de l'évaluation.

Ce point de vue pose question dans le contexte actuel de la nécessité de reformuler le paysage socio-éducatif en vue de répondre aux problèmes actuels de l'intégration des jeunes que l'on sait être extrêmement difficile pour une partie d'entre eux.

Cette intention ne peut être réalisée qu'avec la participation de l'ensemble des acteurs oeuvrant à cette tâche difficile, y compris les institutions privées, tels que les foyers, qui devraient travailler avec le souci de l'intérêt collectif.

10. Complément au rapport final d'évaluation du projet pilote Rimeille F.M.: éléments de reproductibilité et recommandations

Lors de sa séance du 16 mai 2002, la commission de l'OFJ a souhaité que nous développions, suite à notre rapport d'évaluation du projet pilote "Rimeille F.M.", la partie consacrée à l'identification des éléments de reproductibilité, afin que d'autres institutions puissent en reprendre le concept.

Rappelons que l'équipe dirigeante de Rimeille F.M. n'a pas intégré cette perspective dans la mise en œuvre du projet pilote, l'intérêt pour le principe d'évaluation - dont l'objectif est bien de rendre *publique* et *discutable* une expérience spécifique – et partant pour celui de reproductibilité n'entrant en effet pas dans la démarche de l'Association de la Maison des Jeunes. Les propositions qui suivent se basent dès lors uniquement sur l'analyse des données récoltées durant l'évaluation. Celles-ci sont principalement constituées de l'analyse des entretiens qualitatifs menés auprès des jeunes, des parents, des assistants sociaux et des membres de l'équipe de Rimeille F.M., ainsi que des caractéristiques socio-démographiques et psychologique des jeunes.

Ces résultats nous ont permis de dégager les aspects essentiels concernant le fonctionnement de la structure de Rimeille F.M. qui nous permettent d'identifier des éléments de reproductibilité et de formuler des recommandations.

Les résultats: la dimension intermédiaire et l'approche modulaire de Rimeille F.M.

La **dimension intermédiaire** de la prise en charge socio-éducative proposée par Rimeille F.M. constitue la caractéristique première du fonctionnement de la structure. Elle entraîne une relation privilégiée entre les éducateurs et les jeunes, et permet une souplesse quant à la durée de présence du jeune, ainsi que des possibilités de logement temporaire, éléments jugés très positivement par l'ensemble des acteurs concernés, à savoir les jeunes, leurs parents et les assistants sociaux.

L'**approche modulaire** de l'accompagnement socio-éducatif des jeunes est revendiquée par l'équipe responsable comme l'aspect original du programme. Elle représente cependant l'aspect le plus problématique de la mise en place de la structure. Les difficultés relevées concernent la définition du contenu et l'appropriation des modules tant par les jeunes, les parents que les éducateurs.

Le problème de mise en œuvre d'un système modulaire résulte également du fait que le rôle des activités collectives et la fonction du lieu de Rimeille F.M. n'ont pas été suffisamment interrogés par les membres de l'équipe. Il en va de même concernant la spécification du rôle des acteurs internes au fonctionnement du programme, notamment celui du psychologue, ou externes, à savoir le réseau socio-professionnel et sanitaire.

Malgré ces difficultés, l'approche modulaire a connu un succès non négligeable dans la mesure où elle est identifiée en priorité par sa formalisation, à savoir le choix de modules, le contrat, les évaluations trimestrielles, autant d'outils qui favorisent, pour le jeune, une

"entrée en matière" dans la relation socio-éducative moins angoissée, car plus spécifique et plus technique que d'autres prises en charge généralistes.

Les éléments de reproductibilité

A partir de l'analyse menée dans le cadre de notre évaluation, il est possible d'identifier des éléments de base méritant d'être reproduits, ainsi que des recommandations en vue d'améliorer, selon nos observations, le fonctionnement d'une structure socio-éducative intermédiaire.

Les éléments à reproduire sont:

- la **dimension intermédiaire** d'une prise en charge socio-éducative: une présence partielle des jeunes dans la structure et la possibilité, mais non l'obligation, de loger de manière temporaire sur place.
- la **formalisation** de la prise en charge: l'introduction d'une approche technique et formelle, sans être rigide.
- le **rattachement institutionnel** du programme à un foyer, un centre de loisir ou un autre type de lieu d'accueil: le rattachement à un lieu d'accueil existant facilite, dans un premier temps en tout cas, la mise en œuvre d'une structure de type intermédiaire pour des raisons financières et organisationnelles.

Les recommandations

Néanmoins, ces trois aspects de reproductibilité étant énoncés, il est essentiel de considérer et de préciser quelques aspects déterminant le bon fonctionnement d'un programme intermédiaire. Ainsi:

- la **formalisation** de la prise en charge socio-éducative ne signifie pas forcément l'élaboration d'un concept modulaire. L'expérience a en effet montré qu'il est extrêmement difficile de fragmenter la vie des jeunes et partant la relation qu'ils entretiennent avec l'éducateur. En outre, la fragmentation reste arbitraire, l'intitulé de chaque module ne renvoyant pas à des champs appréhendés de façon identique ce qui explique que certains modules sont beaucoup plus souvent choisis que d'autres. Si l'intégration professionnelle et la famille constituent ainsi des facteurs d'insertion personnelle et sociale importants et identifiés comme tels, cela n'est pas le cas pour d'autres thématiques proposées.

| |
|--|
| <p>L'essentiel réside dans la formulation d'objectifs précis avec des prestations et des moyens clairement définis et qui permettent une évaluation en direct de l'engagement du jeune et des effets de cet engagement. Le respect plus strict de la durée d'une année doit être compris comme relevant de la démarche de formalisation.</p> |
|--|

- les **activités et les projets collectifs**, ainsi que la vie en groupe doivent être proposées. Cette démarche doit répondre à la demande formulée par la majorité des jeunes.
- le **lieu** d'accueil doit être plus investi, notamment par une présence plus régulière des éducateurs, ce qui doit également éviter une relation trop fusionnelle avec un seul éducateur.
- l'équipe doit insister sur l'établissement d'**un réseau spécifique et/ou généraliste** de proximité comme soutien et cadre destiné au jeune et à ses proches, cela pendant, mais aussi après la période de Rimeille F.M. Les résultats de la catamnèse montrent que les parents, essentiellement les mères seules, se sentent parfois très démunies de se retrouver sans soutien. L'importance de considérer la mise en place d'un réseau après la sortie du jeune de la structure vaut pour ceux pour lesquels a été prononcée une exclusion, encore qu'il ne faudrait envisager cette extrémité qu'en dernier recours, le programme devant rester accessible à tous et faire preuve d'une souplesse suffisante pour parvenir à maintenir un lien avec des jeunes "difficiles".
- enfin, la **collaboration avec le psychologue** est essentielle dans la mesure où beaucoup de jeunes ont des problèmes d'ordre psychique, mais elle ne peut être positive qu'à condition d'une bonne relation avec les éducateurs et une définition précise du champ d'intervention des uns et des autres.

11. Bibliographie

Castel R. (1991), "De l'indigence à l'exclusion, la désaffiliation: précarité du travail et vulnérabilité relationnelle", in *Face à l'exclusion, le modèle français*, Paris, Ed. Esprit.

Castel R. (1994), "La précarité: transformations historiques et traitement social", in *De la non-intégration. Essai de définition théorique d'un problème social contemporain*, Fribourg, Ed. Universitaires, pp.11-26.

Castel R. (1995), "Les pièges de l'exclusion", *Lien social et politiques-RIAC*, N°34, pp.13-22.

Castel R., (1995), *Les métamorphose de la question sociale: chronique du salariat*, Paris, Fayard.

Castel R., Laé J-F. (1992), *Le revenu minimum d'insertion: une dette sociale*, Paris, L'Harmattan.

Cunha A., Favia Y., Mager C., Pellaton Leresche S., Stofer S., *L'évaluation du RMR (revenu minimum de réinsertion) dans le Canton de Vaud*, Mandat du Conseil d'Etat, Rapport de recherche IREC et Université de Neuchâtel, janvier 2000

Cunha A., Jeanneret P.-Y., Mager C., Pellaton Leresche S., Stofer S., *Identification des "besoins" des usagers des régimes sociaux ASV-RMR: les mesures d'insertion sociale*, Université de Neuchâtel, septembre 2000

Cunha A., Mager C., Pellaton Leresche S., Stofer S., *Evaluation du Revenu Minimum Cantonal d'aide Sociale (RMCAS)*, Université de Lausanne, octobre 2001 (encore confidentiel)

Dartiguenave J.-Y., *Les processus d'insertion: un jeu de l'écart, Etude des effets produits par les actions d'insertion auprès des bénéficiaires du quartier de Bellevue à Nantes*, Rennes, Rapport de recherche du LARES, 1996.

Monnier E. (1992), *Evaluations de l'action des pouvoirs publics*, Economica, Paris.

Paugam S. (1991), *La disqualification sociale: essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris, PUF.

Paugam S. (1993), *La société et ses pauvres: l'expérience du revenu minimum d'insertion*, Paris, PUF.

Paugam S. dir. (1996), *L'exclusion, l'état des savoirs*, Paris, La Découverte.

Tecklenburg U., *Décisions de placements de mineurs dans le canton de Vaud*, Département de la prévoyance sociale et des assurances du Canton de Vaud, Service de protection de la jeunesse, septembre 1996.

Références pour la partie psychologique

Beckmann, D. & Richter, H.-E. (1979). **Erfahrungen mit dem Giessen-test (GT). Praxis, Forschung und Tabellen.** Bern: Huber.

Bettschart, W., Plancherel, B. & Bolognini, M. (1991). Validation du questionnaire de Goldberg (General Health Questionnaire, GHQ) dans un échantillon de population âgée de 20 ans. *Psychologie médicale*, 23, 9, 1059-1064.

Bolognini, M. & Plancherel, B. (1998). Estime de soi et santé psychique : le rôle de la puberté et du support social. In M. Bolognini & Y. Prêteur (Eds.), *Estime de soi. Perspectives développementales*, (pp 85-105). Lausanne : Delachaux et Niestlé.

Goldberg, D. P. (1972). *The detection of psychiatric illness by questionnaire.* London: Oxford University Press.

Harter, S. (1988). *Manual for the Self-Perception Profile for adolescents.* University of Denver.

Harter, S. (1998). Comprendre l'estime de soi de l'enfant et de l'adolescent : considérations historiques, théoriques et méthodologiques. In Bolognini, M. & Prêteur, Y. (Eds.), *Estime de soi. Perspectives développementales* (pp 57-81). Lausanne : Delachaux et Niestlé.

Stigler, M., Plancherel, B, Bolognini, M. & Bettschart, W. (1986). Giessen test pour adolescents. Validation d'une version en langue française. *Psychologie médicale*, 18, 14, 2259-2261.